Les Saguenéens de Chicoutimi
Saguenay Lac-St-Jean

Autre victoire sur la route

PAGE 39

«Ma vie en cinémascope»

Filiatrault explique ses choix

PAGE 24



Photo Jeannot Lévesque

LapOinte
DENTISTES & DENTUROLOGISTES
548-7128
1 800 LAP-OINTE 527-6468

le QUOTIDIEN
www.lequotidien.com
cyberpresse.ca
du Saguenay — Lac-Saint-Jean
LE MARDI 14 DÉCEMBRE 2004 32e ANNÉE Nº 63 40 PAGES Dépôt: 80¢ + taxes

Nous vous souhaitons de
Joyeuses Fêtes à tous
• Grillades
• Fruits de mer
• Fondues
Réservation
BAR-RESTAURANT
Chez Mario Tremblay
668-7231

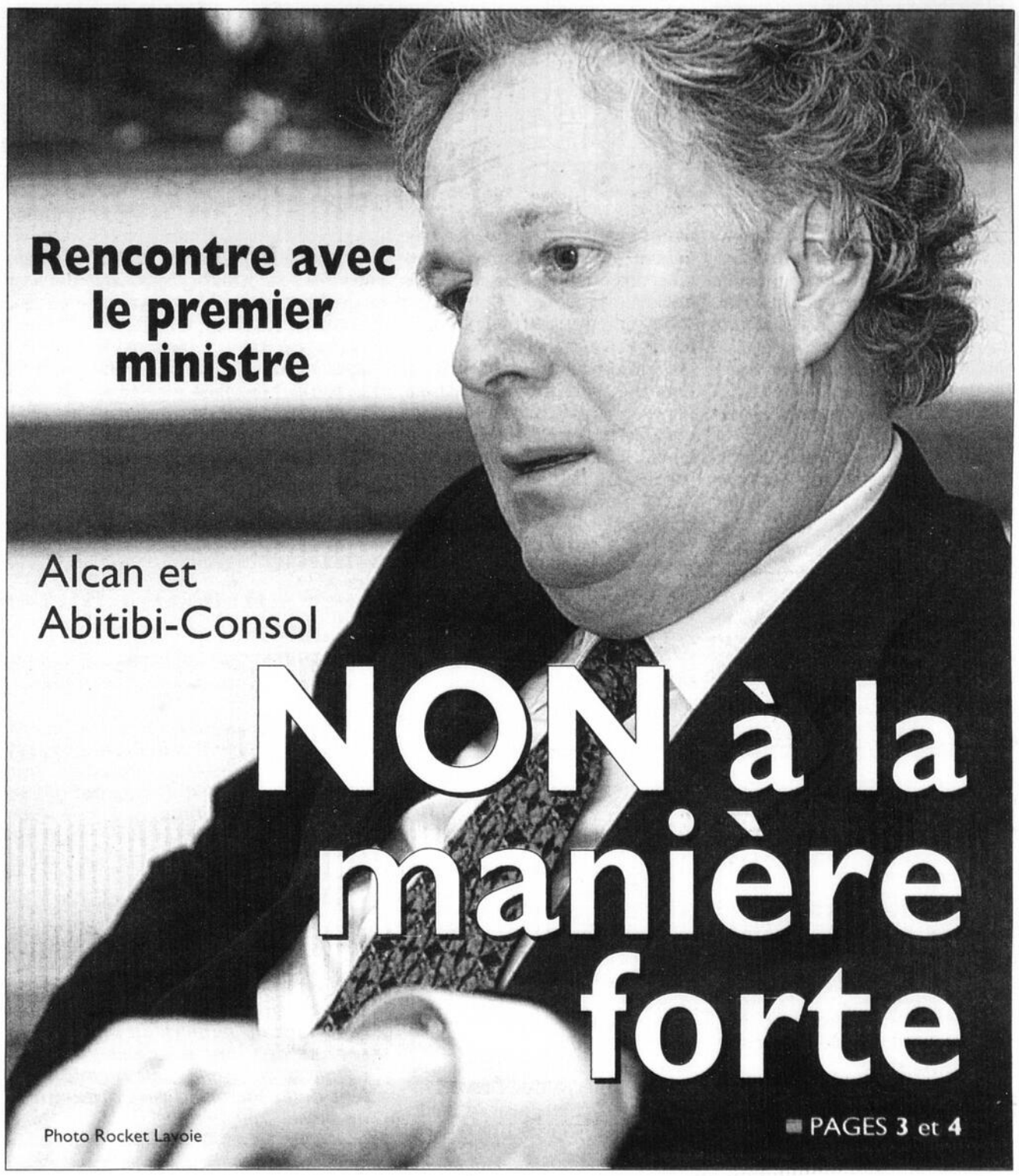


Photo Steeve Tremblay

Transformation du bois

13 millions $ et 40 emplois à Saint-Prime

PAGE 6



Rencontre avec le premier ministre

Alcan et Abitibi-Consol

NON à la manière forte

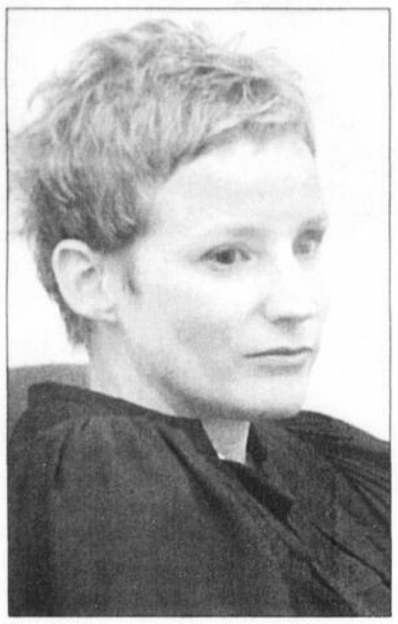
Photo Rocket Lavoie

PAGES 3 et 4

PAVILLON SPORTIF de l'UQAC
www.uqac.ca/sports
Université du Québec à Chicoutimi
Passez de la parole aux actes ! 545-5050
Certificats-cadeaux
disponibles à la réception
de 8 h 30 à 21 h
Nautilus • Workout • Tonus-stretching • Santé-gym • Badminton

Acquittement de Raynald Boivin

La Couronne décide d'aller en appel



La substitut du Procureur général, Julie Lajoie, estime que le juge François Tremblay a erré en droit.

(Archives)

par Serge Lemelin

ALMA (SL) – La Couronne n'accepte pas le verdict d'acquittement de Raynald Boivin, cet Almatois de 40 ans qui a causé la mort de Martin Gagnon d'un coup de couteau au cœur le soir du 29 octobre 2003.

La substitut du Procureur général, Julie Lajoie a inscrit un avis d'appel de la décision unanime du jury devant la Cour d'appel où elle s'engage à faire la preuve que le juge François Tremblay de la Cour supérieure a erré en droit et dans ses directives au jury sur quatre points.

Selon Me Lajoie, le juge Tremblay a erré dans ses directives au sujet de la défense d'automatisme présentée par l'avocat de la Défense Michel Boudreault, plus particulièrement sur le fardeau nécessité par ce type de défense.

En deuxième lieu, le juge n'aurait pas adéquatement instruit le jury formé de huit hommes et quatre femmes sur les verdicts possibles d'homicide involontaire coupable et de meurtre au deuxième degré, ne lui laissant le choix qu'entre le meurtre au deuxième degré et l'acquittement.

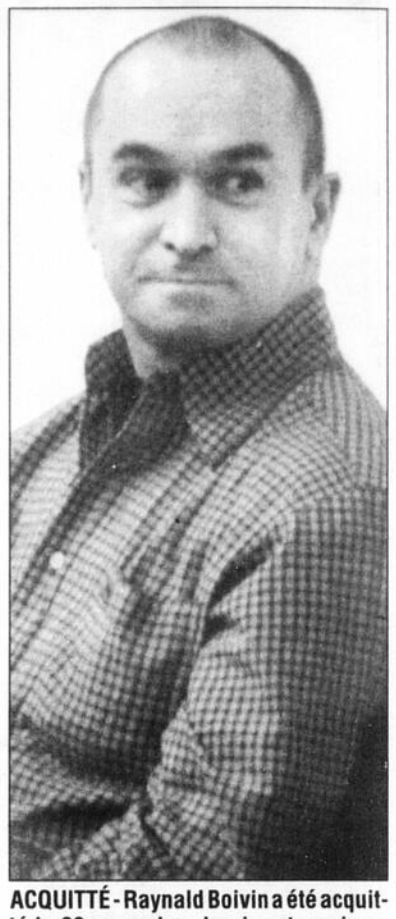
Tertio, la notion de doute raisonnable n'aurait pas fait l'attention de directives adéquates de la part du juge avant d'envoyer le jury délibérer.

Enfin, la Couronne avait demandé au juge de ne pas autoriser le jury à regarder et entendre les déclarations faites par l'accusé sur une entrevue-vidéo enregistrée au cours de la nuit qui a suivi son arrestation. Le juge avait autorisé la défense à le montrer, malgré l'opposition de la Couronne, et avait interrogé le policier enquêteur de la Sûreté du Québec à l'origine de l'entrevue.

L'avis d'appel donne ouverture à la présentation d'un mémoire par la Couronne afin d'exposer en détail ses arguments et une réplique de la Défense.

Raynald Boivin a été acquitté le 20 novembre dernier et remis en liberté après avoir plaidé coupable cinq jours plus tard à un bris de ses conditions d'engagement avant le procès pour meurtre.

Il est en liberté depuis cette date et le demeurera, à moins que la Cour d'appel renverse la décision de première instance et ordonne la tenue d'un deuxième procès avec un nouveau jury dans le district judiciaire d'Alma.



ACQUITTÉ - Raynald Boivin a été acquitté le 20 novembre dernier et remis en liberté après avoir plaidé coupable cinq jours plus tard à un bris de ses conditions d'engagement avant le procès pour meurtre.

(Archives)

Délit de fuite

Le jeune Desrochers nie sa culpabilité

par Serge Lemelin

ALMA (SL) - Un jeune travailleur de 21 ans sans antécédent judiciaire a comparu hier, au Palais de justice d'Alma, sous les accusations de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool causant des lésions à deux camarades de travail, de conduite dangereuse et de délit de fuite.

Pierre-Luc Desrochers et les victimes participaient au même événement social au cours de la soirée de samedi, une fête organisée par une entreprise de séchage du bois de Sainte-Monique.

Dès l'enregistrement de son plaidoyer de non-culpabilité, l'accusé a été remis en liberté avec le consentement du substitut du Procureur général Jean-François Morency qui a fixé des conditions d'encadrement en attendant la tenue d'un procès. Le jeune travailleur de Sainte-Monique ne devra pas consommer d'alcool ni fréquenter les bars et ne pourra conduire un véhicule automobile que pour aller et revenir de son travail. Ces conditions s'appliquent jusqu'à la fin des procédures judiciaires.

Une cinquantaine de personnes, principalement des compagnons de travail et des amis des victimes ont assisté à la brève comparution de Pierre-Luc Desrochers.

Événements

Selon les premières informations recueillies, les employés de l'usine de séchage fêtaient l'arrivée des Fêtes et un premier travailleur, âgé d'une vingtaine d'années, aurait quitté la soirée et se serait enlisé en bordure de la route 169. Il est revenu chercher de l'aide et un second travailleur a accepté de se rendre lui donner un coup de main pour ramener le véhicule sur la route.

Pendant que les deux jeunes s'affairaient à bouger le véhicule enneigé, Pierre-Luc Desrochers aurait pris la route pour se joindre à leur tentative, mais il ne se serait pas arrêté à temps. Il aurait plutôt continué son chemin et aurait happé les deux jeunes, en blessant un gravement. Le blessé grave a été transporté à l'hôpital de Chicoutimi où on ne craint pas pour sa vie.

Des témoins ont reconnu le véhicule fautif et dénoncé le geste au cours du début de la nuit de dimanche et les policiers ont arrêté Pierre-Luc Desrochers à qui ils ont demandé de fournir un échantillon d'haleine. Son taux d'alcoolémie dépassait 140 milligrammes par cent millilitres de sang.

L'accusé doit revenir au Palais de justice d'Alma le 11 janvier 2005 pour orientation indiquer s'il demande une enquête préliminaire. Entre-temps, toute la preuve recueillie sera adressée à son avocat.

Faits divers

Boulevard fermé

JONQUIÈRE (NB) - Le boulevard Saguenay sera fermé à la circulation automobile entre la rue Lavoisier et le carrefour giratoire, à partir de 7h30 ce matin, pour permettre aux services publics de colmater une fuite du réseau d'aqueduc.

Qualifiée de mineure, cette fuite nécessite cependant une intervention rapide. Des panneaux indiqueront aux automobilistes le trajet de contournement à suivre.

Alcool au volant

CHICOUTIMI (NB) - Malgré les avertissements, la campagne de Nez Rouge et l'existence de TaxHic, les policiers de la Sûreté du Québec ont été tenus fort occupés par les automobilistes en état d'ébriété en fin de semaine.

Ils ont épinglé 23 conducteurs fautifs dont la moitié ont été impliqués dans des accidents de la route.

Pas possible

Ces animaux qui ont servi...

LONDRES (AP) - En temps de guerre, les hommes vivent comme des animaux et les animaux vivent comme des hommes.

La princesse Anne d'Angleterre, fille de la reine Elizabeth II, vient d'inaugurer à Londres une sculpture à la mémoire des «animaux de guerre», un monument «dédié à tous les animaux qui ont servi et sont morts aux côtés des Britannique et forces alliées» au cours des différents conflits de l'histoire. La sculpture représente deux mules portant du matériel de guerre, avec un chien et un cheval.

Jilly Cooper, un écrivain qui a fait campagne pour le mémorial, rappelle que «des millions d'animaux ont servi et ont connu des morts terribles avec les armées britanniques et du Commonwealth durant le 20e siècle». Huit millions de chevaux sont morts pour la seule Première Guerre mondiale, notamment de faim et de froid. Des centaines de milliers de pigeons ont porté des messages secrets pendant les deux guerres mondiales. Soixante animaux et oiseaux ont reçu la médaille Dickin, l'équivalent de la Victoria Cross britannique, pour leurs services au pays.

Météo

AUJOURD'HUI:
Neige.
Max.: -12

MERCREDI:
Ensoleillé.
Max.: -11 Min.: -20

JEUDI:
Neige passagère.
Max.: -4 Min.: -11

Lever: 07 h 29 Coucher: 15 h 50

Marée

CHICOUTIMI
Haute à 04h20 (4m4)
Basse à 11h10 (0m5)
Haute à 16h30 (5m6)
Basse à 00h15 (0m3)
LA BAIE
Haute à 04h10 (4m9)
Basse à 10h00 (0m4)
Haute à 16h25 (6m1)
Basse à 23h00 (0m1)

Sommaire

Arts 24
Bandes dessinées 25
Bourse 27
Détente 26
Décès 32
Finances 27
Horoscope 26
Petites annonces 29 à 31
Sports 34 à 39
Télévision 25

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3834310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, arrondissement de Chicoutimi, Ville de Saguenay (Québec) G7H 5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay, une division des Journaux Transcanada (1996) inc., sis au 1051, boulevard Talbot, arrondissement de Chicoutimi, Ville de Saguenay (Québec) G7H 5C1.

Internet: www.lequotidien.com
545-4474

LE QUOTIDIEN

SERVICE À LA CLIENTÈLE
ABONNEMENT: 545-4664
Lundi au vendredi: 7 h - 16 h 30
SAGUENAY - ALMA: 545-4664
ST-FÉLICIEN: 679-3832
AUTRES: 1 (800) 866-3658

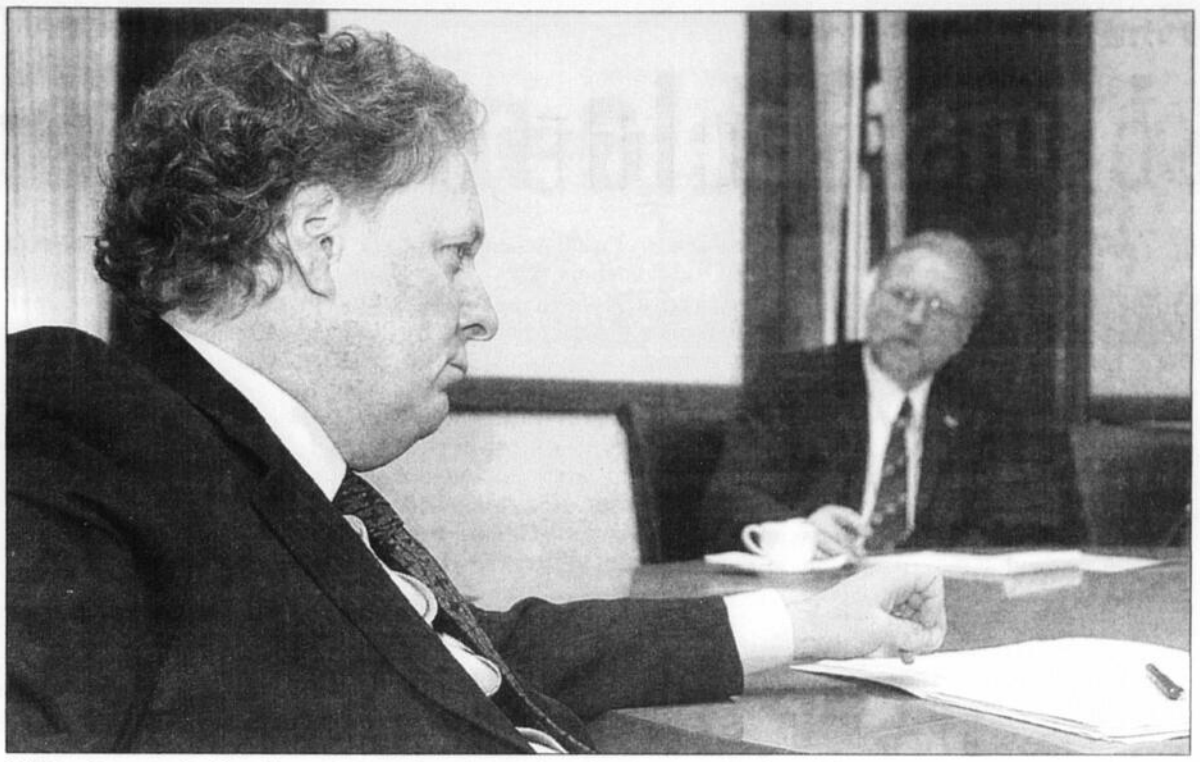
PETITES ANNONCES:
Tél.: 549-4444 Fax: 690-8360
Lundi au vendredi: 8 h 30 - 16 h 30

RÉDACTION
SAGUENAY: 690-8800
ALMA: 668-0920
ST-FÉLICIEN: 679-3832
TÉLÉCOPIEUR: 690-8805

PUBLICITÉ:
Tél.: 545-4474 Fax: 690-8824
Lundi au vendredi: 8 h 30 - 16 h 30

GOODYEAR SELECT
Problèmes de démarrage?
Test de batterie
GRATUIT
Silencieux
INTERSTATE BATTERIES
GMS
Chicoutimi
(418) 698-1234







IDÉES - Durant près d'une heure, le premier ministre Jean Charest a expliqué ses idées sur les dossiers importants pour la région. Il est ici accompagné de l'éditeur du Progrès du Saguenay, Guy Granger.

(Photos Rocket Lavoie)

Bail de la Péribonka

Québec respectera le contrat

QUÉBEC (IL) - Il n'est pas question pour le gouvernement du Québec de rouvrir le bail de la Péribonka pour obliger Alcan à investir dans la région. Pas plus qu'il n'entend contraindre par la manière forte Abitibi-Consolidated (ACI) à maintenir en exploitation l'usine Port-Alfred.



LABRIE
ISABELLE
ilabrie@lequotidien.com

Voilà la position livrée par le premier ministre de la province, Jean Charest, au cours d'une rencontre éditoriale tenue hier dans ses bureaux de Québec, en compagnie de la députée de Jonquière et ministre de la région, Françoise Gauthier.

Dans le dossier Alcan, Jean Charest a admis que si un contrat comme le bail de la Péribonka était proposé aujourd'hui à son gouvernement, il n'obtiendrait sûrement pas son aval dans cette forme, car il n'est pas assez porteur d'emplois. Il rappelle que lorsque Alcoa a voulu obtenir un bloc de 500 mégawatts (MW) pour la production de métal primaire sur la Côte-Nord, il n'a pas acquiescé à la demande.

«Avec Alcoa, il y avait une entente, mais pas un contrat. Nous avons alors affiché nos couleurs et affirmé qu'il fallait qu'il y ait création d'emplois en seconde et troisième transformations. Je ne donnerai pas les ressources du Québec», a expliqué le premier ministre. Sauf qu'il n'est nullement dans son intention de revenir sur un contrat déjà signé. Il croit qu'il faut faire avec les anciennes décisions, se tourner vers l'avenir et utiliser nos ressources pour créer un rapport de force. «À l'avenir, dit-il, on va faire avec la logique de création d'emplois dans la transformation.»

Le premier ministre souligne que son équipe travaille de très près avec Alcan pour que les décisions d'investissement qui seront prises soient «économiquement et socialement équitables» pour la région : «Nous allons faire en sorte que l'énergie serve à la deuxième et troisième transformations. Nous allons respecter nos contrats, mais nous allons utiliser le développement hydroélectrique pour aider au développement du Québec».



RENCONTRE - Jean Charest et la ministre responsable de la région, Françoise Gauthier (de dos), ont participé, hier à Québec, à une rencontre éditoriale avec une équipe du Progrès du Saguenay. On reconnaît ici le président et éditeur Guy Granger, la journaliste Isabelle Labrie, l'éditorialiste Carol Néron et le directeur de l'information Denis Bouchard.

(Photo Rocket Lavoie)

Concernant la position des syndiqués d'Alcan, qui mettent de la pression sur la multinationale pour obtenir des investissements dans la région, Jean Charest mentionne qu'il comprend leurs craintes et leurs demandes. Il est d'avis que c'est en créant des situations propices et des infrastructures saines que la région réussira à atteindre ce but.

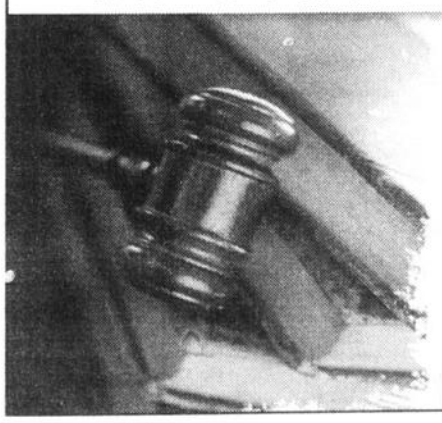
M. Charest se tient informé des discussions sur l'avenir du Complexe Jonquière et s'enquiert, à chaque fois que la situation se présente, des intentions de la direction d'Alcan.

D'autre part, la ministre Françoise Gauthier invite Alcan à s'engager par écrit à construire une usine de traitement de la brasque usée, suivant la démarche que la multinationale a soutenue devant le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Le Conseil des ministres, indique-t-elle, s'est prononcé en faveur du projet, «il reste à Alcan à promettre de construire. Aussitôt que nous obtiendrons l'engagement requis, le certificat d'autorisation sera livré».

Le projet d'une usine de la brasque usée est passé de 150 à 250 millions $, au cours des derniers mois, ce qui en ferait, au Québec, le plus important chantier industriel privé en 2005, s'il devait se concrétiser.

LA STRATÉGIE GAGNANTE



NOTRE ÉQUIPE :

Me Gilles Boivin
Me Marie-Claude Gagnon
Me Patrice Gobeil
Me Jane Grant
Me Pierre Hébert
Me Claude Lemieux
Me Michel Lussier
Me Isabelle Simard
Me Pierre Simard
Me Serge Simard
Me Doris Thibault
Me France Tremblay
Me Jean-Noël Tremblay
Me Serge C. Tremblay
Me Bianka Villeneuve (notaire)

SIMARD BOIVIN LEMIEUX
SBL AVOCATS

ALMA
(418) 668-3011
Fax : (418) 668-0209
alma@sblavocats.com

CHICOUTIMI
(418) 696-3011
Fax : (418) 696-0860
chic@sblavocats.com

DOLBEAU-MISTASSINI
(418) 276-2570
Fax : (418) 276-8797
dolmis@sblavocats.com

www.sblavocats.com

...AVEC UNE ÉQUIPE RÉGIONALE FORTE

0860587

Relance de l'usine Port-Alfred

Charest exclut la manière forte

par Isabelle Labrie

QUÉBEC (IL) - Le premier ministre Jean Charest n'a pas l'intention de lier le sort de l'usine Port-Alfred d'Abitibi-Consolidated (ACI) à celui de la Loi 8 sur le bail de la Shipshaw. Selon lui, il faut examiner l'ensemble des activités d'ACI au Québec et dans la région, et pas seulement le cas d'une seule usine.

Pour Jean Charest, il n'est donc pas souhaitable d'utiliser la manière forte pour tenter de faire avancer les choses dans le dossier de l'usine Port-Alfred. Il privilégie plutôt la «manière ferme», qui consiste à savoir ce qu'il adviendra de cette usine et de ses travailleurs après le 15 février. Il explique qu'il a donné cette date butoir dans l'intérêt des syndiqués, qui sont en droit de savoir ce que l'avenir leur réserve.

«Il faut penser à l'aspect humain, il faut que les gens sachent à quoi s'en tenir pour que la vie suive son cours», soutient Jean Charest, qui n'écarte pas la possibilité de mettre en place une mesure d'exception pour faire un pont entre les prestations d'assurance-emploi de certains travailleurs et la relance de l'usine.

Selon le premier ministre, les discussions avec ACI portent sur l'ensemble des opérations de la compagnie au Québec, dont évidemment la relance de l'usine Port-Alfred. Jean Charest fait valoir qu'il n'a pas d'attentes démesurées et qu'il est conscient qu'ACI a des choix d'investissements à faire. Mais il a assuré ACI de son aide dans la relance de Port-Alfred.

«Il n'est pas question de déshabiller Paul pour habiller Jean. Nous préférons employer la manière ferme, dire les choses comme elles sont. Nous avons dit aux gens d'Abitibi-Consol que s'ils choisissent d'investir dans Port-Alfred, nous allons être là. Nous allons mettre en place toutes les conditions nécessaires pour favoriser la réouverture de Port-Alfred», souligne Jean Charest.

Cette aide pourrait prendre la forme d'un accompagnement d'Investissement-Québec advenant le cas d'une injection de fonds d'ACI dans la machinerie de Port-Alfred. À ses yeux, tous les scénarios apparaissent possibles, même si le marché du papier journal est en déclin.

«Il y a beaucoup de pression sur les matières premières. L'augmentation de la valeur du dollar canadien a eu deux effets. L'un est négatif et touche le coût de la matière première. Le second est positif pour les investissements. Sans compter que les coûts d'énergie sont intéressants», affirme le premier ministre.



RELANCE - Accompagné par la ministre Françoise Gauthier, le premier ministre Jean Charest a indiqué que Québec aidera Abitibi-Consol si la compagnie décide d'investir dans l'usine Port-Alfred.

(Photo Rocket Lavoie)

Capital de risque

La CRÉ appuie le fonds privé

par Normand Boivin

JONQUIÈRE (NB) - La Conférence régionale des élus donne son appui à un regroupement d'hommes d'affaires de la région qui souhaite monter un fonds privé de capital de risque pour aider les entrepreneurs du Saguenay/Lac-Saint-Jean.

Ceux-ci veulent amasser 20 millions $ par année sur une période de 12 ans et créer une Fiducie de développement, estimant que les FIER (fonds d'intervention économique régional) proposés par le gouvernement libéral ne représentent pas la solution adéquate pour les entreprises en démarrage du Saguenay/Lac-Saint-Jean.

Pour alimenter la fiducie, ses promoteurs adoptent le modèle des fonds de solidarité émanant de la FTQ et de la CSN par des incitatifs fiscaux. La différence, toutefois, est que cette fiducie ne serait pas soumise à un bureau chef situé à l'extérieur de la région, mais relèverait exclusivement des investisseurs du Saguenay/Lac-Saint-Jean.

Le groupe, piloté par René Brassard de Biolactis, compte des gens d'affaires oeuvrant dans les domaines agro-alimentaire, de la forêt et des mines, et la métallurgie et des équipements ainsi que du commerce. Il s'agit du président de Spectube Jean Paré, Maurice Dupéré de Chaîne Pedno, Luc Boivin de la Fromagerie Boivin, Richard Harvey de Pan-O-Lac, Frédéric Gagnon de Gagnon Frères, Pierre Bouchard de STAS et Bernard Lapointe de Ressources Arianne.

Dans un premier temps, ils demandent au gouvernement de permettre la création de ce fonds en utilisant le Saguenay/Lac-Saint-Jean comme région-pilote avant de l'étendre à chacune des régions-ressources du Québec.

La CRÉ y a donné son appui de façon tangible à sa dernière assemblée en lui accordant une aide financière de 31 000 $, égalant ainsi le montant que vient de lui donner Promotion Saguenay pour financer une étude de 62 000 $ destinée à évaluer la faisabilité de ce fonds.

FRDIT

D'autre part, la CRÉ appuie l'Association touristique régionale qui demande à Québec de renouveler l'entente du FRDIT venant à échéance en mai 2005.

Le président de l'ATR, Jérôme Gagnon, a en effet tracé un bilan fort positif de la première entente ayant donné naissance au Fonds régional de développement de l'industrie touristique du Saguenay/Lac-Saint-Jean en janvier 2002.

À partir des 4 millions $ d'aide émanant du FRDIT, l'industrie touristique régionale a investi 21 millions $ et consolidé 517 emplois équivalent à temps complet, a rapporté M. Gagnon.

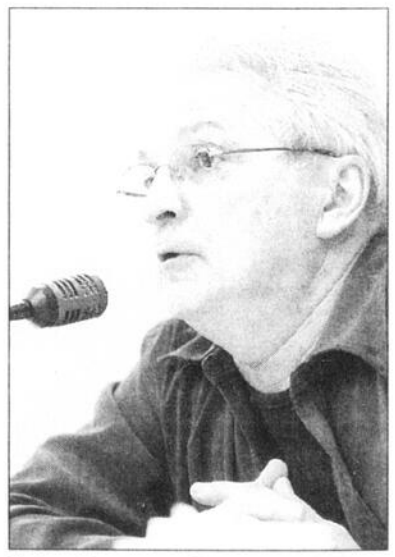
Et les besoins sont encore là, dit-il, puisque 58 projet ont été acceptés sur 118 demandes, ne représentant que la moitié des besoins.

«Le FRDIT est la preuve de ce qu'on a toujours dit : donnez-nous l'argent, et nous aurons les idées.»

Onze partenaires gèrent le FRDIT dont les représentants de cinq ministères. «Asseoir tout ce monde à une même table est très utile car même si certains projets ne répondent pas aux critères du FRDIT, ils peuvent parfois obtenir de l'aide directe des ministères en vertu d'autres programmes que ceux reliés au tourisme», ajoute l'hôtelier de La Baie.

Le FRDIT représente souvent une bonne partie du capital de risque nécessaire au démarrage de projets avant l'obtention de prêts bancaires.

En renouvelant le programme, l'ATR espère générer au moins 30 millions $ d'investissements publics et privés d'ici à 2006 et ainsi créer ou consolider 500 emplois.



Jérôme Gagnon, président de l'ATR.

(Archives)

Hôpital de Jonquière

Lucille Dumont partira en avril



RETRAITE - Directrice générale de l'Hôpital de Jonquière, Lucille Dumont prendra sa retraite en avril 2005.

(Archives)

par Catherine Delisle

JONQUIERE (CD) - Après l'Hôpital de Chicoutimi et l'Agence de santé, c'est maintenant au tour de l'Hôpital de Jonquière de se chercher un nouveau directeur général. Lucille Dumont prendra sa retraite en avril prochain.

La nouvelle sera annoncée, ce soir, aux membres du conseil d'administration. Sa nomination comme directrice générale remonte à avril 2001. Il s'agissait d'un premier mandat à ce poste.

On se rappellera que Lucille Dumont était d'abord entrée en fonction à l'Hôpital de Jonquière, en août 1999, pour répondre à un mandat spécial de Claude Desjardins, celui qui a agi pendant un temps comme directeur général à la fois des hôpitaux de Jonquière et de Chicoutimi. C'était l'époque où le gouvernement du Parti québécois voulait fusionner les deux établissements de santé.

Lucille Dumont avait reçu le mandat mettre en place le centre de réadaptation en déficience physique, de définir le centre ambulatoire et d'établir un plan local de recrutement.

Ce soir, la directrice générale fera un bilan de son travail à la tête de l'établissement.

Cambriolage à la caisse d'Arvida-Kénogami

Pierre Nobert comparaît

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Un individu âgé de 25 ans a passé la fin de semaine en prison après son arrestation en rapport avec le cambriolage survenu le 3 novembre à la caisse populaire Desjardins d'Arvida-Kénogami.

Pierre Nobert, sans adresse connue, comparaîtra ce matin au Palais de justice de Chicoutimi où il aura la possibilité de s'adresser à un juge de la Cour du Québec pour être remis en liberté en attente de procès.

Nobert était recherché par mandat depuis le 10 novembre, soit sept jours après le cambriolage survenu sous les caméras de surveillance de la succursale située au 3825 de la rue du Roi-Georges à Kénogami.

Le 3 novembre, un individu au visage couvert par un foulard et une tuque est entré dans la succursale et a brandi un couteau en réclamant l'argent aux caissières.

Selon le directeur général de la caisse, Dany Girard, les employés avaient bien réagi en remettant l'argent demandé, sans s'opposer au voleur pour éviter les blessures. Le voleur était reparti à pied avec une somme se situant entre 2000 $ et 4000 $. L'enquête n'a pas permis de déterminer si l'accusé avait un complice ou s'il a agi seul.

Pierre Nobert devra aussi comparaître au Palais de justice de Roberval le 20 décembre sous une accusation d'introduction par effraction dans un immeuble de Saint-Prime.





Vive la magie des fêtes avec
Variétés LCR

Articles utilitaires ou articles pour vos loisirs, Variétés LCR a la bonne idée-cadeau au prix qu'il vous faut!

Habits de motoneige GKS et Mustang
À partir de 179,99$

Informez-vous sur les certificats-cadeaux qui font tellement plaisir!

Les bottes de fourrure NANUK

Les bottes de motoneige SOREL

Faites des heureux avec Variétés LCR qui a tout pour garder la famille bien au chaud

- Vaste choix de vestes et d'habits d'hiver pour toute la famille
- Grands choix de tuques et mitaines et bas de randonnées
- Sous-vêtements Stanfield's et Helly Hansen

Pour les fêtes, nous sommes OUVERTS jusqu'à 21 h en semaine jusqu'au 23 décembre et jusqu'à 17 h le 24 décembre

(Spéciaux en vigueur jusqu'au 24 décembre 2004 seulement)

Le spécialiste des vêtements et chaussures de travail

PLAN MISE DE CÔTÉ

OUVERT LE DIMANCHE APRÈS-MIDI

Les variétés LCR inc

APPROUVÉ ROBUSTE

Vêtements - Chaussures - Sécurité

CHICOUTIMI - LA BAIE - JONQUIÈRE
ALMA - ROBERVAL

CHICOUTIMI-NORD: 35, rue du Pont • 543-2735
CHICOUTIMI: 1915, boul. Talbot • 543-2477
LA BAIE: 362, rue Albert • 544-3305
JONQUIÈRE: 2132, rue Sainte-Famille • 542-8211
ALMA: 950, du Pont Nord • 668-5314
ROBERVAL: 946, boul. Marcotte • 275-2264

00006963

Fabrication de solives en I

40 emplois s'ajouteront à St-Prime

par Mélyssa Gagnon

SAINT-PRIME (MG) - Abitibi-LP Bois d'Ingénierie, l'entreprise formée d'Abitibi-Consolidated inc. (ACI) et Louisiana-Pacific Corporation, investit 13 millions $ à Saint-Prime afin d'amorcer la production de solives en I, un produit issu de la troisième transformation du bois.

Un nouveau bâtiment, dont la construction est actuellement en cours sur le site de l'usine d'aboutage d'ACI située dans le parc industriel de Saint-Prime, permettra la fabrication des solives à partir de l'automne 2005. Avec ce produit à forte valeur ajoutée dérivé de la transformation de petits morceaux d'épinette noire à haute densité, l'entreprise vise les industries de la menuiserie résidentielle et de la construction de planchers commerciaux.



USINE - Yves Laflamme (à gauche), vice-président ventes, marketing et produits de bois de valeur ajoutée chez ACI, et Jacques Dalpé, directeur général, division Québec chez Louisiana-Pacific, entourent le directeur de la future usine, Michel Cyr.

Le projet, annoncé hier lors d'une conférence de presse par le vice-président ventes, marketing et produits du bois de valeur ajoutée chez ACI, Yves Laflamme, et le directeur général division Québec chez Louisiana-Pacific, Jacques Dalpé, créera éventuellement une quarantaine d'emplois. Ce nombre viendra s'ajouter aux 125 déjà existants à Saint-Prime.

Selon la direction de l'entreprise, la production annuelle de l'usine atteindra les 75 millions de pieds linéaires. Les deux leaders de l'industrie forestière croient ainsi être en mesure de devenir le plus important fabricant de solives en I faites de bois en Amérique du Nord. Notons que 1,1 milliards de pieds linéaires de ce produit sont actuellement distribués sur le marché à chaque année.

«Cette nouvelle usine est une preuve manifeste de l'engagement d'Abitibi-Consolidated à poursuivre ses investissements sur le marché en croissance des produits du bois à valeur ajoutée et dans le développement économique régional», a fait valoir Yves Laflamme lors du point de presse d'hier.

Mettant en relief les défis grandissants auxquels fait face l'industrie forestière de nos jours, Jacques Dalpé a pour sa part qualifié l'initiative des deux multinationales d'«acte de foi dans notre capacité de naviguer à travers les contraintes de l'avenir».

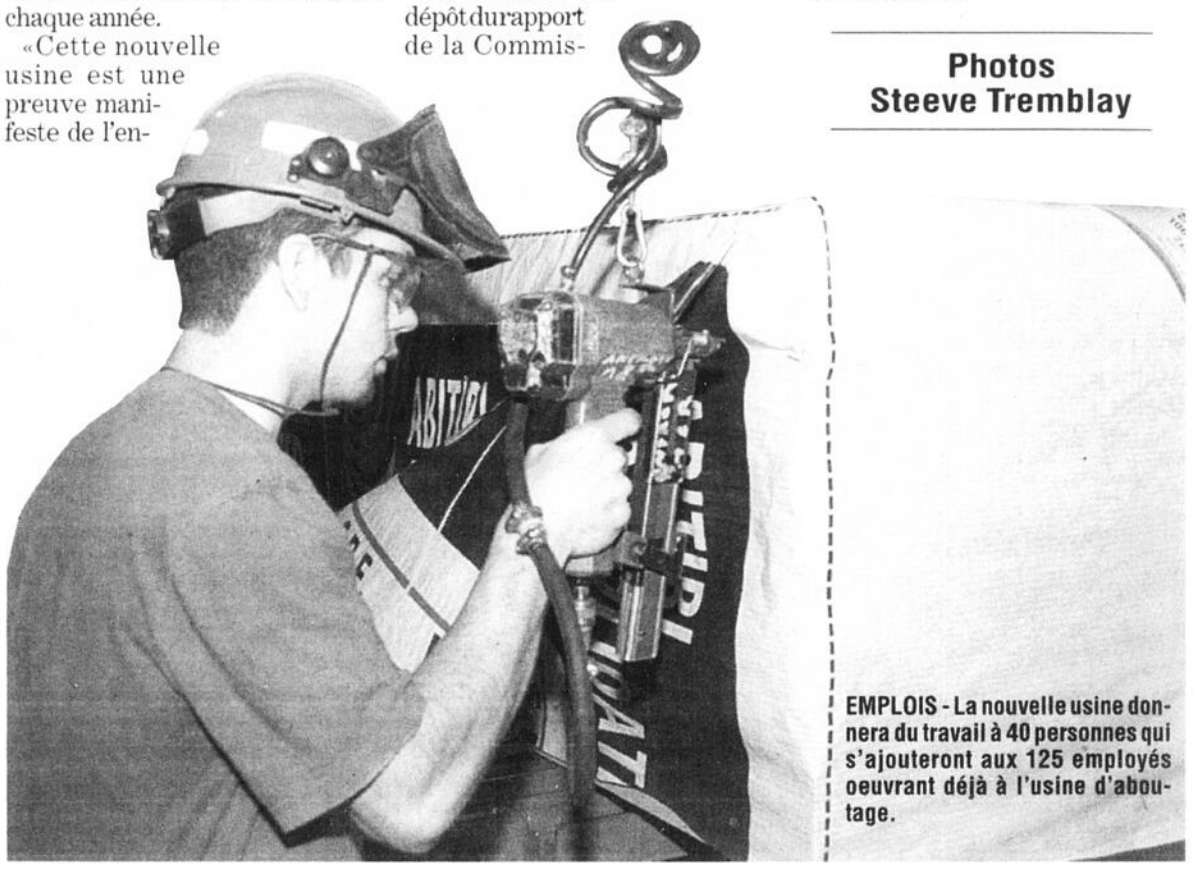
Également présent lors de l'annonce, le maire de Saint-Prime et préfet de la MRC du Domaine-du-Roy, Bernard Généreux, s'est réjouit de l'arrivée d'une telle usine sur le périmètre de sa municipalité.

«À la veille du dépôt du rapport de la Commission Coulombe (sur l'avenir des forêts québécoises), il est encourageant de voir que l'industrie est prête à relever le défi de la deuxième et de la troisième transformations dans la région», a-t-il déclaré.

Deuxième usine

L'usine primoise d'Abitibi-LP Bois d'Ingénierie est la deuxième du genre à voir le jour au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle vient s'ajouter à celle de Larouche, où les deux sociétés se sont unies pour créer des produits de valeur ajoutée. Les solives en I produites à Saint-Prime seront mises en marché sous la marque LP. Les distributeurs, les détaillants, les entrepreneurs, les architectes et les ingénieurs seront ciblés. La nouvelle construction de 300 pieds par 160 pieds viendra doubler la superficie des infrastructures actuelles

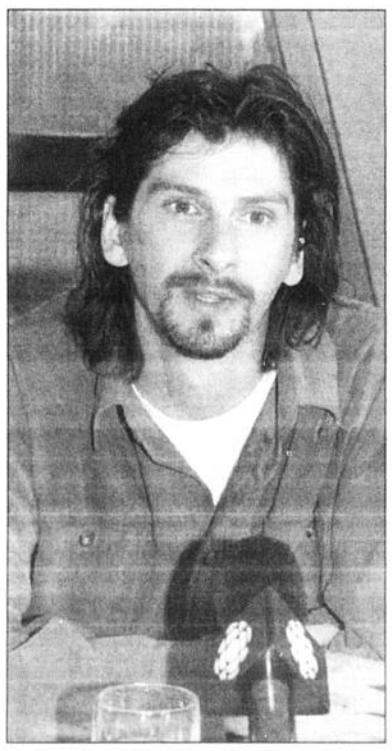
Photos Steeve Tremblay



EMPLOIS - La nouvelle usine donnera du travail à 40 personnes qui s'ajouteront aux 125 employés oeuvrant déjà à l'usine d'aboutage.

Avenir des forêts publiques

Marc Osborne reste muet



Luc Blouin, président du syndicat.

SAINT-PRIME (MG) - Le directeur des communications et des relations avec les médias chez Abitibi-Consolidated, Marc Osborne, croit qu'il est trop tôt pour émettre quelque commentaire qu'il soit au sujet du rapport de la Commission Coulombe sur l'avenir des forêts publiques québécoises.

Le porte-parole de la multinationale était de passage au Lac-Saint-Jean, hier, lors d'une conférence de presse annonçant la création d'une nouvelle usine attenante aux infrastructures actuelles d'Abitibi-Consolidated à Saint-Prime.

Interrogé par Le Quotidien au sujet de l'impact que pourrait avoir, sur son entreprise, une diminution potentielle de 20 pour cent des volumes de coupe au Québec, M. Osborne a dit vouloir procéder à l'analyse du dossier avant de réagir.

«J'aimerais d'abord voir le rapport. Nous avons une rencontre à 15h demain (aujourd'hui) au cours de laquelle son contenu nous sera expliqué», a fait savoir le relationniste de la multinationale.

Abitibi-Consolidated

Dans un autre ordre d'idées, Marc Osborne affirme que la direction d'Abitibi-Consolidated redouble toujours d'ardeur afin de pouvoir livrer, d'ici au 15 février prochain, une décision finale entourant l'avenir de l'usine Port-Alfred.

On sait que le premier ministre du Québec, Jean Charest, a lancé un dernier ultimatum aux dirigeants de la géante des pâtes et papiers dans le dossier de l'usine baieriveraine.

«Nous continuons de mettre tous les efforts nécessaires dans le dossier de Port-Alfred. Nous travaillons sur ce dossier quotidiennement», s'est contenté de dire Marc Osborne.

Un président de syndicat heureux

SAINT-PRIME (MG) - Le président du Syndicat des travailleurs de l'usine d'aboutage de Saint-Prime (SCEP), Luc Blouin, se réjouit des investissements annoncés hier par la direction d'Abitibi-Consolidated et de Louisiana-Pacific.

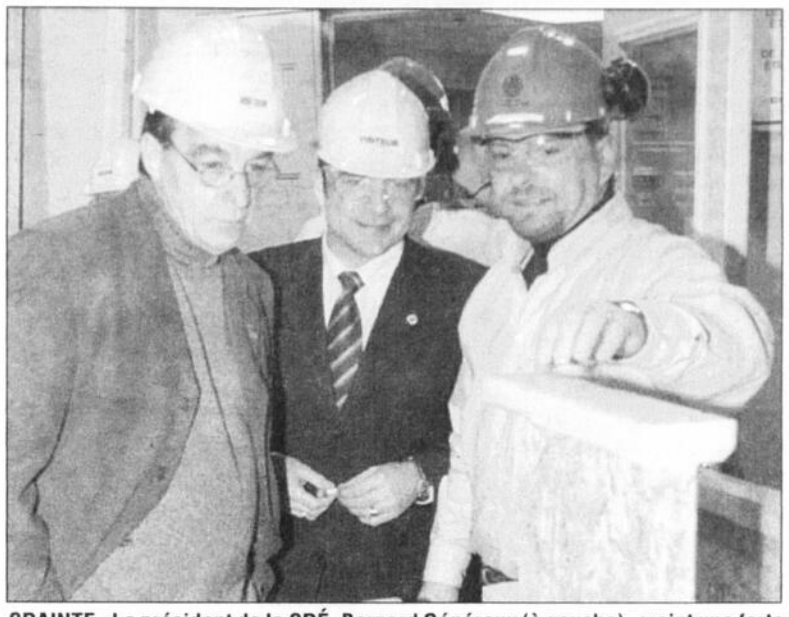
Selon le chef syndical, les travailleurs ont obtenu des «gains énormes» grâce à l'implantation d'une nouvelle usine de solives en i attenante aux infrastructures de Saint-Prime. Ce projet pourrait créer jusqu'à 40 nouveaux emplois, en plus des 125 existants.

«Je peux vous dire que les relations de travail sont excellentes. Il y a eu un virage à 180 degrés de la part des employés et il n'y aura pas de réduction des quarts de travail», a signifié M. Blouin au cours d'une conférence de presse se déroulant hier.

Commission Coulombe

Catastrophe appréhendée

SAINT-FÉLICIEN (MG) - La possibilité d'une réduction de 20 pour cent des volumes de coupe de bois dans la région inquiète au plus haut point le président de la Table forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean et maire de Saint-Félicien, Bertrand Côté.



CRAINTE - Le président de la CRÉ, Bernard Généreux (à gauche), craint une forte réduction de la capacité forestière de la région. À ses côtés, le député Karl Blackburn et Michel Cyr.

(Photo Steeve Tremblay)

Invité à commenter une information voulant que la Commission sur l'avenir des forêts publiques (Commission Coulombe) s'apprête à recommander au ministre Pierre Corbeil de sabrer dans les attributions de matière ligneuse telles le sapin et l'épinette, M. Côté dit craindre un véritable désastre pour l'économie régionale.



GAGNON
MÉLYSSA
melyssa.gagnon@lequotidien.com

«C'est extrêmement inquiétant. Il y a 10 millions de mètres cubes de bois d'octroyés dans la région. Quand on sait qu'il y a environ 350 emplois pour 100 000 mètres cubes, on parle d'une perte potentielle de 5000 à 7000 emplois», a fait valoir Bertrand Côté au cours d'un entretien accordé au Quotidien.

Selon le porte-parole de la Table forestière, plusieurs usines oeuvrant dans le domaine sylvicole sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean pourraient fermer leurs portes si les informations provenant d'une fuite du rapport de la Commission Coulombe s'avèrent fondées.

«Ça pourrait mettre en péril l'usine de Roberval ou celle de Kénogami. Je ne peux concevoir que le gouvernement puisse baisser la capacité forestière sans que cela ait des répercussions sur l'économie de la province», poursuit M. Côté en ajoutant que le Saguenay-Lac-Saint-Jean détient 27 pour cent du patrimoine forestier québécois.

Toujours selon Bertrand Côté, si Québec décide de diminuer les contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF), la région pourrait bien se mobiliser pour se faire entendre. «On va certainement interpeller le gouvernement», prévient-il.

Catastrophe

De son côté, le préfet de la MRC du Domaine-du-Roy et président de la Conférence régionale des élus (CRÉ), Bernard Généreux, croit qu'une catastrophe guette la région si ses capacités forestières sont réduites par le gouvernement provincial.

«C'est une catastrophe appréhendée. Vingt pour cent, c'est des centaines d'emplois. On parle de trois usines de sciage de la taille de celle de Roberval», a déclaré M. Généreux.

Comme plusieurs intervenants, le président de la CRÉ souhaite toutefois attendre le dépôt officiel du rapport de la Commission Coulombe, prévu pour aujourd'hui, avant de commenter son contenu plus en détail.

v/e
SPORT · TRAVAIL · PLEIN AIR
LE VÊTEMENT QUI CONVIENT TOUJOURS
KANUK
DES MARQUES FIABLES POUR APPRÉCIER L'HIVER
TOMMY HILFIGER
I.G
Manteaux, sous-vêtements et accessoires LOUIS GARNEAU
PAJAR
Confort et élégance
DE TOUT pour la motoneige: Sous-vêtements, casques, mitaines et habits
00604409
CHICOUTIMI, *1516, boul. Talbot,* **543-3177**
(Voisin de Tim Hortons)

Emploi Québec
COMMISSION SCOLAIRE du Pays-des-Bleuets
NOUS, ON FORME DES CHAMPIONS!
Le centre de formation professionnelle Roberval / Saint-Félicien représentera le Canada aux Olympiades Mondiales de Finlande en 2005
«En 2002, 95,4% sont en emploi à temps plein»
(Source: MEQ)
«Perspectives professionnelles favorables» (2003-2007).
(Source: Emploi Québec)
MÉCANIQUE D'ENGINS DE CHANTIER
Quelques places disponibles FAITES VITE!
Cours d'une durée de 1800 heures
DÉBUT DU COURS: FIN JANVIER
POUR INFORMATION:
275-5546 poste 1808
cotean@cspaysbleuets.qc.ca
Centre de formation professionnelle
Roberval / Saint-Félicien
00606495

COMMENTAIRE

Une loi, c'est fait pour être appliquée

Il aura fallu attendre 12 très longs mois avant qu'un membre du gouvernement du Québec n'ose enfin élever le ton à l'endroit d'Abitibi-Consolidated, pour exiger une décision finale quant à l'avenir de la papeterie Port-Alfred et de ses 600 employés.

La semaine dernière, Jean Charest recevait dans ses bureaux les représentants syndicaux. Une rencontre cordiale où le Premier ministre a impressionné. C'est tout. Les travailleurs sont rentrés à La Baie avec une seule date en tête.



TREMBLAY
LOUIS
ltremblay@lequotidien.com

Le 15 février, la direction du géant mondial du papier journal devra fixer pour de bon le sort de son usine. Plusieurs se demandent pourquoi cette date. Le Premier ministre sait-il des choses que nous ne savons pas? Ou bien a-t-il tout simplement voulu gagner du temps et permettre le douloureux passage de Noël, en laissant aux travailleurs une toute petite lueur d'espoir?

À moins que ces 60 jours de délai ne permettent à la multinationale de préparer une alternative, qui lui permettra de conserver ses privilèges (hydro-électriques principalement), sans devoir s'engager dans un projet de modernisation à La Baie. Rappelons qu'Abitibi-Consolidated n'a pas la capacité financière d'investir les centaines de millions $ nécessaires pour relancer La Baie sur des nouvelles bases, avec des nouveaux produits.

Le pire scénario

Depuis l'annonce de la fermeture de cette usine, personne n'a vraiment soulevé la possibilité d'un arrêt définitif des opérations. Pourtant, il s'agit d'une réalité aussi vrai que le fait qu'il neige l'hiver au Québec. Ça le devient encore plus quand le dollar canadien explose comme c'est le cas en ce moment.

Les patrons de la multinationale pourraient bien décider de convaincre le gouvernement du Québec qu'il n'y a plus d'avenir à La Baie, mais que l'espoir n'est pas éteint pour Kénogami, une autre papeterie qui prend de l'âge; elle pourrait se faire expulser du marché en raison de la désuétude de ses machines, trop lentes pour affronter les équipements modernes mis en service au cours des cinq dernières années.

L'usine Kénogami ne se compare aucunement à celle de La Baie mais possède au moins l'avantage de produire du papier destiné à des marchés plus intéressants que celui du journal. Elle a de plus hérité d'un nouveau plan de pâte thermo mécanique, découlant des obligations de la Loi 8 (Loi de la rivière Shipshaw). Il sera plus facile pour Abitibi-Consolidated de convaincre les financiers d'investir dans une usine dédiée à un marché plus stable que d'investir dans le papier journal, une industrie saturée par la combinaison de la surproduction et de la baisse de la demande.

L'heure de vérité

Malgré tout ce qui peut se dire ou s'écrire sur ce que réserve l'avenir aux travailleurs de La Baie, force est d'admettre que l'heure de vérité est arrivée et que ça risque de faire mal si l'État abandonne les papetiers de Port-Alfred. Ces derniers pourraient bien être victimes de l'opinion maintenant généralisée que l'État ne doit pas se lancer dans une aventure comme la Gaspésia.

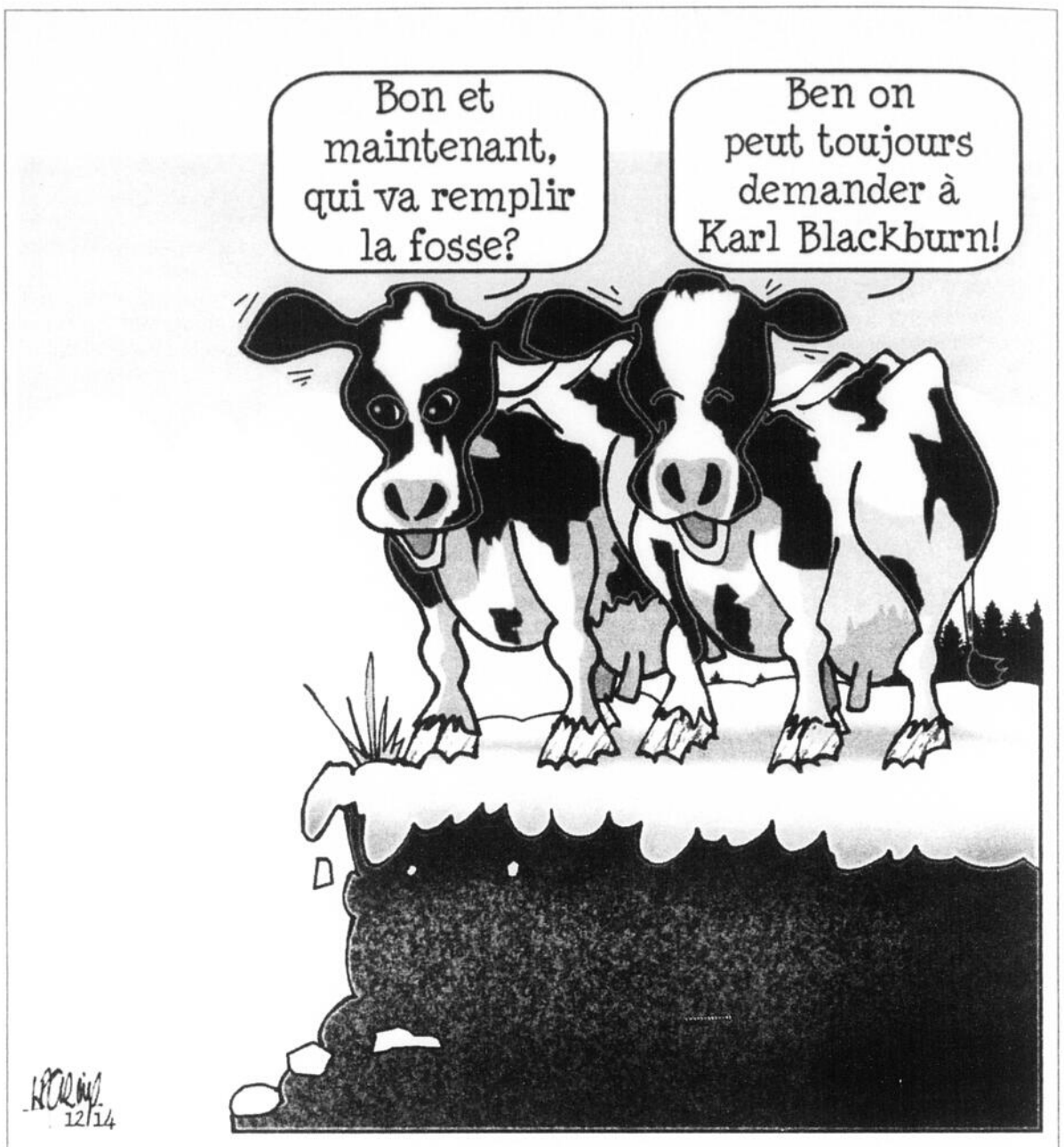
Entre cette dernière option et celle, pour la compagnie, de jouer son rôle de détenteur des privilèges reliés à la forêt et aux ressources hydrauliques, il y a une marge. Il se trouve que, dans le présent cas, le gouvernement du Québec a de quoi tordre le bras à la multinationale en fonction des dispositions de la Loi 8, qui permet de retirer les droits hydro-électriques en cas de fermeture.

Quand Abitibi-Consolidated a menacé de fermer la papeterie Kénogami, le Premier ministre Lucien Bouchard a immédiatement menacé la multinationale de ne pas renouveler les droits hydrauliques. Ce qui a rendu rouge de colère John Weaver, qui a été dans l'obligation d'investir à Kénogami et Alma.

Ce n'est pas vrai qu'un gouvernement n'a pas les leviers nécessaires pour mettre de la pression sur les grands de ce monde.

Dans le présent cas, si Québec choisit la politique de la non intervention, les noms de chacun des papetiers de La Baie s'ajouteront à la trop longue liste des victimes de la mondialisation.

La Loi 8 existe. Elle est en vigueur. Si l'État n'est pas capable de la faire respecter, qui le fera ? L'histoire jugera durement un gouvernement qui refuse de faire appliquer ses propres lois.



VOTRE OPINION

opinion@lequotidien.com

Une Étape «santé» pour les voyageurs

Mme Françoise Gauthier,
ministre responsable,
Saguenay—Lac-St-Jean

Pour une étape de plus sur la route de la prévention et de la promotion de la santé, pourquoi la nouvelle Étape, dans la réserve faunique des Laurentides, ne serait-elle pas «santé»? La bouffe y serait délicieuse et attrayante, mais avec le moins possible de gras, de farine affaiblie, de sucre et de sel, ces tueurs lents et sournois.

La majorité des tables seraient hautes et permettraient de s'alimenter debout, après des heures assis. Des espaces libres inviteraient aux étirements et à des mouvements sur place, bien guidés par des programmes aux murs, sur pancartes. Dehors, un agréable sentier serait aménagé pour une marche énergique d'un dizaine de minutes.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux pourrait seconder cette initiative dans le cadre de ses objectifs de prévention et de guérison. Des chaînes d'alimentation, telle «Le Commensal», seraient à l'Étape, subventionnées au besoin; avec une «BSST, bouffe santé sans taxes».

Pourrions-nous peut-être y voir des diététistes animant avec compétence et humour de mini-sessions d'information? Le ministère de l'Agriculture, l'UPA pourraient se joindre à vous pour des projets.

Obésité

Tout cela à l'heure où l'Amérique du Nord écrase sous le poids de l'insoutenable pesanteur de l'obésité et du surplus de poids.

Tout cela au moment où les systèmes de santé espèrent enfin une légèreté budgétaire amenée par la prévention et la guérison, et non seulement par le traitement des maladies.

Tout cela en cohérence avec la nouvelle campagne gouvernementale invitant la population à bouger davantage.

Pour une Étape «santé», au printemps, à vous de bouger, maintenant. Osez!

Yvon Bureau,
Québec,
ybbureau@videotron.ca



Le Noël des lecteurs

Avez-vous un beau souvenir de Noël à partager avec nos lecteurs? Quelle réflexion vous inspire ce temps fort de l'année? L'esprit de Noël a-t-il trop cédé la place à la fête commerciale? Faites-nous part d'un témoignage personnel ou d'un commentaire à cet égard.

Dans l'édition du 24 décembre, Le Quotidien fera une place spéciale aux lettres de Noël.

Les textes doivent nous parvenir au plus tard le 20 décembre, soit par fax (690-8805) ou par la poste, au 1051, boulevard Talbot, Chicoutimi G7H 5C1.

L'adresse internet est **redaction@lequotidien.com**

Les lettres doivent être brèves et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. Le Quotidien se réserve le droit d'abréger ou de refuser des textes.

CHRONIQUE

Le CHUM et les «chums» de Sherbrooke



VASTEL
MICHEL
mvastel@lesoleil.com

Oyez ! Oyez ! Gens de la Vieille capitale... Ce n'est plus Montréal qui gouverne la province. Mais ce n'est toujours pas Québec non plus. Bienvenue au pays des 'chums' de Sherbrooke...

La polémique autour de la construction d'un nouveau Centre hospitalier universitaire fait rage à Montréal. Pendant que les «Montrealers» ont fait la paix et pris une bonne longueur d'avance, les «pure-laine» se déchirent encore sur la place publique. L'arbitrage – car il faudra bien se décider, après neuf ans d'études ! – sera fait par un Premier ministre, un ministre de la Santé, un autre de l'Éducation, et même un sous-ministre de la Santé, tous de Sherbrooke. C'est du poids ça, Madame !

L'enjeu est gros, pour la métropole bien sûr, mais aussi pour toute la province: la qualité de l'enseignement des sciences de la Santé de même que la recherche en santé, en biotechnologie et en pharmacie sont en cause.

En fait, ce sont deux visions de l'avenir qui s'affrontent: l'une qui veut conserver son hôpital traditionnel et y former des médecins ou des infirmières, comme cela se fait un peu partout ; l'autre qui cherche à profiter de l'occasion pour doter Montréal d'une véritable technopole des sciences de la santé, l'une des dix plus grosses en Amérique du Nord. Une vision du Québec recroquevillé sur ses vieilles habitudes, une autre tournée vers l'avenir.

À l'université de Montréal, on s'inquiète beaucoup du poids de l'université de Sherbrooke dans cette décision : Philippe Couillard et son sous-ministre, Juan Roberto Iglesias, de même que Pierre Reid, viennent tous d'une université qui n'a jamais vu d'un bon œil la croissance de la grosse université de la métropole. La preuve : quand il s'est agi de regrouper les « petites » universités régionales avec les grosses pour créer des Corporations de valorisation de la recherche, Sherbrooke s'est associée à l'université McGill, plutôt qu'à Montréal. Le CHUM croyait avoir trouvé la solution à ses problèmes de croissance lorsque, sous le gouvernement du Parti québécois, un ancien garage des autobus de la Communauté urbaine avait été choisi. Il était de plus providentiellement situé au bord de la rue Saint-Denis: les anglophones resteraient donc à l'Ouest de l'île, et les francophones à l'Est ! Et le site était tellement grand qu'il convenait au Recteur de l'université de Montréal.

Puis le gouvernement changea et décida que le Centre hospitalier universitaire resterait là où il est, c'est-à-dire au centre-ville, dans l'un de ses trois pavillons actuels. Et le ministre de demander à deux anciens Premiers ministres – Brian et Mulroney et Daniel Johnson – de concocter un petit rapport qui justifierait le choix de l'hôpital Saint-Luc. [Notez qu'il s'agit d'un pavillon emblématique puisque c'est là que l'ancien Premier ministre, Lucien Bouchard, fut sauvé d'une mort quasi certaine... Ce qui prouve, en passant, que les soins y sont d'une très grande qualité !]

Mais le Recteur, Robert Lacroix, se braqua, annonça qu'il ne déménagerait jamais « ses » Facultés au centre-ville. Quelqu'un lui signala alors – était-ce le futur député d'Outremont Jean Lapierre ? ou l'ancien maire d'Outremont Gérald Tremblay ? - qu'il existait cette immense cour de triage dont le Canadien Pacifique voulait se débarrasser. Le site était d'autant plus intéressant qu'il se trouve à deux stations de métro de l'université, près de l'hôpital Ste-Justine pour les enfants où l'on investit actuellement 400 millions $.

Robert Lacroix sait comment exercer des pressions sur les politiciens: c'est lui qui, au cours d'un déjeuner à la Résidence officielle de Jean Chrétien, a convaincu Ottawa de lancer un programme de 900 millions $ pour les Chaires de recherche.

À force de crier, et de semer le doute dans les esprits, le «maudit Lacroix», comme on l'appelle à Québec, finit par arracher la promesse qu'on étudierait le site d'Outremont avant de se prononcer définitivement.

On se chicane d'abord sur les coûts: plus cher à Outremont certes, mais avec un complexe universitaire et des centres de recherche. Il faut aussi souligner que ce sera la première fois qu'on reconstruit un hôpital pendant qu'il est en opération : risqué et coûteux : 150 millions $ pour des coûts de transition qui n'existeraient pas dans le cas d'un tout nouvel hôpital.

De plus, l'université de Montréal prétend que son méga-campus de 2,4 millions de pieds carrés, ne sera guère plus grand que celui du super hôpital de l'université McGill. Au centre-ville, le CHUM ne disposera que de 360 000 pieds carrés. Selon Lacroix, le projet d'Outremont attirerait des laboratoires privés en biotechnologie et en pharmaceutique. Pas celui du centre-ville qui n'aura même pas assez d'espaces de stationnement !Curieusement, le maire de la ville, Gérald Tremblay, se dit neutre dans cette affaire. « On vivra avec la décision du gouvernement », répond-il, alors que les retombées économiques et le prestige qui rejailliraient sur sa ville sont bien plus considérables avec le projet de l'université.

Les recommandations au gouvernement libéral viennent d'un conseil d'administration dont les membres ont été nommés par l'ancien gouvernement péquiste. Et c'est l'histoire du «bonnet blanc, blanc bonnet» qui se répète : chaque gouvernement – péquiste ou libéral - a son propre projet qu'il trouve le moyen de justifier avec des études et des commissions bidon. Mais en fin de compte, la décision finale est toujours prise à Québec, derrière des portes closes.

Et cette fois, ce sont quatre gars de Sherbrooke qui tiennent dans leurs mains le sort du plus gros projet universitaire que Montréal ait caressé depuis des lustres...

L'HUMEUR DU TEMPS

Le sens de l'appartenance



TREMBLAY
BERTRAND
bertrand.tr@videotron.ca

Des fils naturels et adoptifs portent des regards bien différents sur l'évolution du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ainsi, pendant que le grand patron de CGI, Serge Godin et l'ancien Premier ministre Lucien Bouchard, prêtent leur influence et leur temps à la campagne de financement de la Fondation Asselin du Cégep de Jonquière, des Saguenéens d'origine mènent une ultime offensive pour compromettre, s'il était encore possible, le projet d'élargissement à quatre voies divisées du boulevard Talbot.

Dans les explications données à la presse pour justifier leur attitude, l'un d'eux, le président Bruno-Pierre Harvey du Conseil régional de l'environnement de la capitale nationale (CRE), et d'autres objecteurs d'une 175 vraiment adaptée aux besoins modernes, se scandalisent devant l'estimation du coût des travaux.

Se souviennent-ils, ces Bleuets déracinés, que notre région n'a jamais obtenu sa juste part du gâteau de l'État comme le démontrent de nombreuses études ? Une injustice qui a d'ailleurs accéléré l'exode de jeunes comme eux, et parmi les mieux formés.

Le CRE a finalement réclamé des audiences publiques. Les conséquences de cette action devraient cependant se révéler moins dommageables que dans le cas du lac-réservoir Kénogami. Tout simplement parce que trois Premiers ministres, Jean Charest, Jean Chrétien et Paul Matin, ont exprimé clairement la volonté politique des gouvernements impliqués. Mais dans l'affaire du lac Kénogami, on se rappellera qu'en dépit de recommandations favorables, l'équipe ministérielle pilotée par Jean Charest a décrété l'arrêt du programme de régularisation.

Le gouvernement que dirigeait l'ancien député de Jonquière avait confié à Hydro-Québec le mandat de compléter la mise en œuvre, au coût de quelque 170 millions $, des propositions faites par la Commission Nicolet pour prévenir la répétition du Déluge de 1996.

Revenons à l'intérêt négatif manifesté par d'anciens Saguenéens pour le projet de route à quatre voies entre la région et Québec. Il survient trop tard pour nuire vraiment. Mais il surprend. La pensée populaire reconnaît que si les Bleuets vont s'établir ailleurs pour des raisons économiques, ils demeurent toujours des Jeannois et des Saguenéens dans l'âme. Et ceux qui ont bien réussi répondent généralement avec enthousiasme quand leur région natale fait appel à leur contribution.

Serge Godin a établi un centre informatique, chez nous, qui compte présentement 360 employés et il est venu, à la fin de novembre dernier, entouré de collaborateurs d'un peu partout, lancer la campagne de souscriptions en faveur de la Fondation Asselin. Les quelque 2,5 millions $ que l'on recueillera permettront au Cégep de Jonquière de mieux accomplir sa mission.

Alain Gravel, un diplômé de l'ancien collège classique de Jonquière transformé par la suite en Cégep, vient d'accéder à la présidence de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. Il demeure attaché à l'institution et à la région. Animateur du magazine Enjeux depuis 1997, il pratiqua le métier à CJMT et à CKRS au début de sa carrière. Il figure parmi les membres du comité d'honneur de la campagne de financement du Cégep de Jonquière.

La mentalité qu'il a développée à l'endroit de la région est celle qu'affichent la majorité des fils naturels et adoptifs qui font carrière ailleurs. J'en mentionnerai deux autres parmi une multitude: Guy Carbonneau, le président des nouveaux Saguenéens juniors, et Claude Simard, l'artiste revenu enrichir son Larouche natal après avoir fait fortune à New York.

La **force** d'une équipe
Le **savoir** des experts

Tout est plus SIMPLE

quand on a les solutions



Accès D à distance
Un de vos enfants étudie à l'extérieur de la région et vous devez régler le loyer ou payer une facture? La fonction virement entre personnes d'Accès D vous permet d'effectuer les virements de fonds de votre compte au compte d'un membre d'une caisse Desjardins. La transaction s'effectue en temps réel, instantanément et sans gel de fonds.

Desjardins
Caisse de la
Rive-Nord du Saguenay

SIÈGE SOCIAL : 2212 Roussel, Chicoutimi Nord. **Téléphone : 549-4273**
CENTRES DE SERVICES : Bégin, Falardeau, Saint-Ambroise, Saint-Fulgence, Sainte-Geneviève, Saint-Honoré, Sainte-Rose-du-Nord

Autoroute dans le secteur de Stoneham

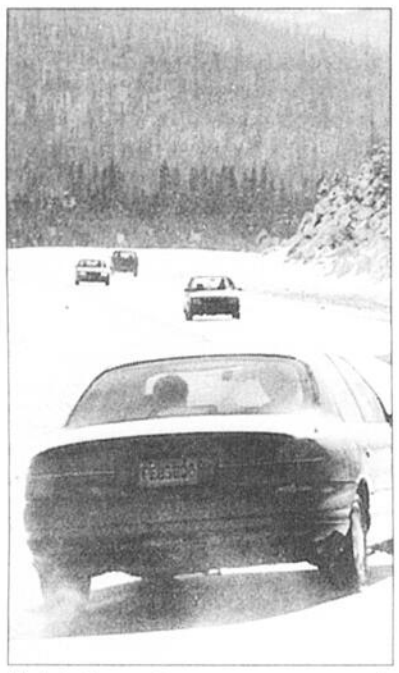
Une vingtaine de demandes pour des audiences publiques

par Claude Vaillancourt
Le Soleil

QUÉBEC - Le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, a reçu une vingtaine de demandes pour la tenue d'audiences publiques concernant le projet de construction d'une autoroute dans le secteur de Stoneham, en direction de la ville de Saguenay.

Pour la portion qui va de l'ancienne barrière du Parc (kilomètre 84) jusqu'à Laterrière, il faudra attendre après le 6 janvier pour connaître le nombre de gens ou de groupes intéressés à émettre leurs commentaires sur le projet de 700 millions.

Mais déjà, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, à commencer par le maire de la nouvelle ville de Saguenay, Jean Tremblay, réagissent très mal à la demande du Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale de demander des audiences publiques au BAPE sur le projet de réaménagement de la route 175 en une autoroute à quatre voies.



«Pour le secteur de Stoneham, le ministre va analyser les requêtes et prendre ensuite sa décision», signale l'attachée de presse du ministre, Chantale Turgeon. Le CRE s'interroge sur la nécessité d'une autoroute dans la Réserve faunique des Laurentides, se demande si un substitut comme une route à trois voies séparées par un mur à glissière ne serait pas préférable et prie le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, d'enclencher un processus de médiation dans le cas où peu d'intervenants solliciteraient la tenue d'audiences publiques. Son directeur général, Alexandre Turgeon, a déclaré que la région est l'objet d'intenses pressions pour qu'aucun organisme ne s'oppose au projet routier évalué à 700 millions$.

Pour le maire de Ville de Saguenay, il est inconcevable qu'un organisme extérieur à sa région vienne s'interposer dans un «projet régional» comme celui de l'autoroute.

Campagne

À la station radiophonique CKRS (www.ckrs.ca), une campagne a été lancée sous le titre «Sauvons le projet d'autoroute dans le Parc!». Les internautes sont invités à adresser une lettre au ministre Mulcair, ce qui a plus de poids , dit-on, qu'une pétition standard puisque chaque signataire pose ce geste sans pression. Pour les initiateurs de cette campagne, «le Conseil régional en Environnement de la Capitale a demandé des audiences publiques sur le projet, ce qui le retarderait inévitablement.»

«Le CRE de Québec remet en cause le principe même d'une autoroute à quatre voies divisées dans le Parc pour des motifs économiques et non environnementaux», ajoute-t-on avant de préciser que le ministre «a le pouvoir de refuser la demande et de permettre qu'on enclenche les travaux». Dans un modèle de lettre, on rappelle que «ce projet fait un large consensus au Saguenay-Lac-Saint-Jean», car une pétition de 100 000 noms a déjà été déposée à cet effet à l'Assemblée nationale.

«Le débat est déjà fait depuis 20 ans et réglé sur la justification», insiste-t-on.

Pour CKRS, «cette acceptabilité sociale est un élément important du développement durable», d'autant plus qu'«aucune demande du genre n'émane de la région concernée par cette route».

«Cette route est essentielle et capitale pour le développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean», poursuit la station qui ne manque pas de souligner que «le CRE de notre région, au contraire de celui de la Capitale, n'a formulé aucune crainte et aucune demande d'audiences».

On conclut en disant que «la région, aux prises avec une dissolution de sa structure industrielle traditionnelle, a besoin rapidement d'éléments structurants afin de réorganiser son économie et de faire face aux changements.»

Rappelant enfin que «votre gouvernement s'est engagé à commencer les travaux en 2005 et à les terminer en 2009», l'éventuel signataire invite le ministre à refuser toute demande d'audiences publiques et/ou de médiation...et à autoriser le début des travaux dans les meilleurs délais».





Suggestions de cadeaux



Bas ergonomiques
Sac à main
Porte-monnaie
Pantoufles
Bottes doublées de mouton
Bottes pour enfants
Bon d'achat
etc.

Hommes
Femmes
Enfants

RODRIGUE LE BOTTIER
337, rue Racine, Chicoutimi
543-8538
Ouvert le dimanche de 11 h à 16 h
00607370

Auberge des 21
Centre de santé
•
Gastronomie
•
Hébergement
•
Académie

Mariages, anniversaires, rencontres, congrès et réunions, centre de détente et de relaxation (SPA), «party» formule «5 à 7» ou cocktail dinatoire, brunch du dimanche ou repas du midi, l'Auberge des 21 est l'endroit et le cadre idéal pour vos activités.

CENTRE SANTÉ AUBERGE DES 21



Pour un cadeau **unique**, offrez à un ami, un confrère, ou à l'être aimé un «**Certificat-cadeau**» incluant:
- Auberge
- Restaurant
- Académie culinaire
- Centre de santé (SPA)

Service de traiteur haut de gamme
(Vieux théâtre ou toute autre salle selon vos besoins)



00606997

Faites place aux «plaisirs de la vie» avec l'Auberge des 21, 621, rue Mars, La Baie
697-2121
Courriel: auberge-des21@royaume.com
Site Internet: www.aubergedes21.com

VR Daniel Émond



65 MOTORISÉS EN INVENTAIRE À VOIR
Site internet: www.vrdanielemond.com
Terrain d'exposition
3080, AVENUE DU PONT SUD, ALMA • 669-8360
2650, DALTON, PARC COLBERT, QUÉBEC
1-877-527-2722
00604673

CÉLÉBREZ EN GRAND

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • JEEP[MD] • DODGE

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR
Services financiers Chrysler

Économisez l'équivalent de la TPS ET DE LA TVQ

À L'ACHAT D'UN MODÈLE 2004 SÉLECTIONNÉ OU D'UNE DODGE CARAVAN OU GRAND CARAVAN 2005.◊

CHRYSLER PT CRUISER



LOUEZ À **249$†**
par mois. Location de 48 mois.
Comptant initial de 3848$
ou échange équivalent.

OPTION 0$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE.
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

CHRYSLER PT CRUISER 2004
Moteur de 2,4 L à DACT • Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Télédéverrouillage • Radio AM/FM avec lecteur de CD • Régulateur de vitesse

CHRYSLER PACIFICA TI



LOUEZ À **399$†**
par mois. Location de 39 mois.
Comptant initial de 3900$
ou échange équivalent.

OPTION 0$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE.
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

CHRYSLER PACIFICA 2004
Moteur V6 de 250 chevaux • Trois rangées de sièges • Suspension indépendante aux quatre roues • Volant gainé de cuir avec commandes audio intégrées • Système audio Infinity[MD] numérique et amplificateur de 200 watts • Climatiseur avec commande automatique bizone • Transmission intégrale

JEEP LIBERTY 4X4



LOUEZ À **279$†**
par mois. Location de 48 mois.
Comptant initial de 3728$
ou échange équivalent.

OPTION 0$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE.
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

JEEP LIBERTY ROCKY MOUNTAIN 2004
Moteur V6 PowerTech de 3,7 L • Transmission automatique à 4 vitesses • Système 4 roues motrices Command-Trac[MD] • Radio AM/FM avec lecteur de CD • Glaces à écran solaire • Pneus tout terrain de 16 po • Télédéverrouillage

DODGE DURANGO 4X4



LOUEZ À **379$†**
par mois. Location de 48 mois.
Comptant initial de 4889$
ou échange équivalent.

OPTION 0$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE.
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

DODGE DURANGO SLT 2004
Moteur HEMI[MD] V8 de 5,7 L, 335 chevaux • Transmission automatique à 5 vitesses • Climatiseur à l'avant et à l'arrière • Attelage de remorque • Système antipatinage • Pneus tout terrain de 17 po • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Télédéverrouillage

DAIMLERCHRYSLER.CA

ÉPARGNEZ L'ÉQUIVALENT DE LA TPS ET 500$ SUR LA PLUPART DES MODÈLES 2005.*

CHRYSLER
Jeep
DODGE
CINQ ÉTOILES

◊ L'offre de rabais correspondant au montant des taxes de vente inclut les taxes applicables. Le rabais ne s'applique pas à la Dodge SX 2.0 2004, au Dodge Ram HD Diesel 2004, au Dodge Ram SRT10 et à tous les modèles Sprinter, et est limité à 7 % sur la Dodge Viper. * L'offre de rabais correspondant au montant de la TPS plus 500 $ exclut les modèles 300C, Dakota, Ram HD Diesel, Ram SRT10, Viper SRT10, Magnum, Sprinter, Grand Cherokee, Caravan, Grand Caravan et Town & Country. †, * Les rabais seront déduits du prix d'achat final comprenant les frais de transport, les accessoires installés par le concessionnaire, les garanties, les droits sur les pneus neufs, les frais d'inscription au Registre, les autres taxes applicables et les frais du concessionnaire. † Tarifs mensuels établis pour 39 mois pour la Chrysler Pacifica 2004 avec l'ensemble 26M, pour 48 mois pour le Dodge Durango SLT 2004 avec l'ensemble 28E + AHC + DHU + BNM + TXX + ADL pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location par le Chrysler PT Cruiser 2004 avec l'ensemble 26R + GEG + MDR + TSN (phares antibrouillards et barres latérales en option). Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour une période de temps limitée seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Transport et taxe de l'excédent de kilométrage après 66 300 km (61 600 km - 48 mois) au taux de 15 ¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler. Services financiers Chrysler est un membre du groupe des Services DaimlerChrysler Canada. Transport et taxe sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs et frais d'administration des concessionnaires en sus. ◊, †, * Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et s'appliquent à la livraison au détail des modèles 2004 ou 2005 neufs sélectionnés en stock. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep[MD] • Dodge du Québec

00607370

Fourre-tout

Chocolat... religieux?



RAINVILLE ANDRÉE
arainville@lequotidien.com

(AR) - C'est assez renversant de constater comme parfois le grand désir de rectitude frise la stupidité! Ainsi du bannissement des signes religieux ostentatoires en milieu scolaire qui, il y a quelques jours en France où a été récemment votée une loi sur la laïcité, a fait jeter au rebut... des friandises au chocolat de la fête de St-Nicolas, sous prétexte que l'emballage arborait des apparats trop apparentés aux chrétiens (missel, crosse et mitre pour saint Nicolas...)

Saint Nicolas en chocolat, c'est offensant, offusquant. Et ce peut être subversif, les adeptes d'autres religions pouvant être ainsi embrigadées, peut-être? Aïe! Wo! Ça se pourrait-il qu'on tombe ici dans une interprétation si rigide de la loi que tout simple bon sens soit balayé du revers de la main : et hop! à la poubelle les bonbons, et tant pis pour les enfants qui se fichaient bien de l'emballage pour vite en venir à ce qu'il contenait, du bon chocolat pour se régaler!

Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait? On ne souligne plus les fêtes religieuses, aucune? Plus de St-Nicolas parce que c'était un évêque? Plus d'images de Jésus, de Bouddha, de Mahomet, plus rien qui fasse penser religion? Et plus de père Noël non plus, car il est la représentation moderne de saint Nicolas...

Et là, on s'arrête où, avec ce train?

Car, à trop vouloir bien faire, à fuir l'intolérance et le fanatisme, le danger n'est-il pas aussi grand de couler dans le piège inverse : intolérants à la tolérance?

Tout ça pour du chocolat. Pauvre St-Nicolas, pauvre Père Noël, vous voilà fichés dans un nouvel index de la bêtise...



Un don pour les maladies infantiles

Le club Kiwanis et le club Lions d'Alma sont ici associés, alors que le premier remet un chèque de 200 $ au second pour la recherche sur les maladies infantiles. Nous reconnaissons ici les présidents Alain Girard, pour le club Lions, et André Tremblay, pour le club Kiwanis.

(Photo Caroline Blackburn)



SOCIÉTÉ ALZHEIMER - Le club Lions d'Alma vient de remettre un don de 250 $ à la Société Alzheimer. Les Lions Steeve Boucher, André Lalancette, Alain Girard et Mario Ouellet entourent ici Émilien Villeneuve, de la Société Alzheimer.

(Photo Caroline Blackburn)

En bavardant

Concerts de Noël

Les concerts de Noël où les chorales font la démonstration de leurs talents se succèdent pendant le temps des Fêtes. En voici trois qui se dérouleront les prochains jours :

* Le choeur des VOIX DE LA BAIE offrira un concert le samedi 18 décembre, à 20 h à l'église de L'Anse-St-Jean. Il y aura des prix de présence et le tirage d'un panier de provisions. Des billets seront en vente à partir de 18 h 30 à l'entrée. L'activité est organisée par le comité de l'Anse-O-Pom.

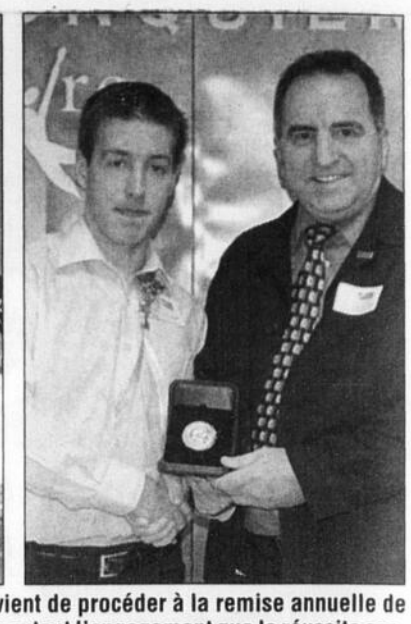
* Le CHOEUR DE LA CATHÉDRALE, ainsi que la Maîtrise des petits chanteurs de Québec, se produiront en concert le samedi 18 décembre à 16 h, sous la présidence d'honneur de Kathie, Betsy et Audrey Gravel. Pour réservations : Roger Vachon au 545-9539, Judith Harvey au 696-2784 ou auprès des membres du choeur.

* La CHORALE STE-ANNE et l'ENSEMBLE LYRIQUE DU SAGUENAY invitent la population à leur concert (5 $) «Partageons l'esprit de Noël», le dimanche 19 décembre à 14 h à l'église Ste-Anne de Chicoutimi. Tous les profits seront versés à Entraide et Partage international HAÏTI.

Simplicité volontaire

Si le concept de la simplicité volontaire vous intéresse, vous êtes invités à vous joindre à un groupe de discussion pour un goûter-partage prévu pour le mercredi 15 décembre, à 19 h au local H-2030 du cégep de Chicoutimi. Le thème portera sur les meilleurs moments de nos vies. On s'informe au 548-0582 ou 674-2365.

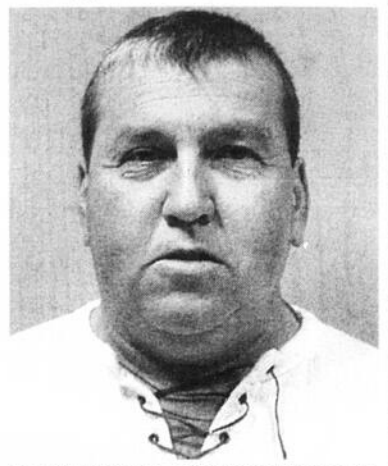




MÉDAILLES - Le Cégep de Jonquière vient de procéder à la remise annuelle de bourses et médailles, afin de souligner autant l'engagement que la réussite scolaire des étudiants et étudiantes. Parmi les récipiendaires, Geneviève Lamarre, une étudiante en Arts et lettres, a raflé quatre bourses : celles du programme Arts et lettres, celle de l'engagement étudiant, celle de la résidence Piékouagami et celle de persévérance réservée aux étudiants ayant changé de programme. L'étudiante reçoit ici la bourse Arts et lettres du directeur général du Cégep, Gilbert Grenon. Sur la seconde photo, Marc-André Pearson, étudiant en Sciences de la nature, a remporté la Médaille du Gouverneur général ainsi qu'une bourse de 500 $ du conseil d'administration de la maison d'enseignement. Il est accompagné de Denis Chayer, président du conseil d'administration du Cégep.

Don de sang

La collecte de sang des lundi et mardi 20 et 21 décembre organisée avec l'Association des pompiers d'Alma se fera sous la présidence d'honneur de Claude Maltais, pour qui, en raison de nombreuses interventions chirurgicales, les transfusions sanguines ont été déterminantes. M. Maltais, atteint d'une grave maladie cardiaque, a bénéficié en 2004 d'un don d'organe. Les coordonnées de la collecte sont de 13 h 30 à 20 h 30 dans le hall du Complexe Jacques-Gagnon et l'objectif est de 450 donneurs.



Claude Maltais, président d'honneur



ANGES DE NOËL - La Société d'histoire du Lac-St-Jean tenait dimanche son activité de Noël bellement nommée «Les anges». En plus de découvrir sous forme d'atelier la symbolique et le rôle des anges lors de la fête de Noël, les participants ont pu confectionner de tels personnages pour décorer leurs arbres. Ici, Alain Tremblay, l'animatrice Stéphanie Girard, Guillaume Guérin et André Guérin s'affairent à leurs créations.

(Photo Steeve Tremblay)



Saint-Hyacinthe

Un autre syndicat dans un Wal-Mart

MONTREAL (PC) — La Commission des relations de travail a entendu, lundi, la preuve des deux parties dans le dossier de la requête en vue de syndiquer le magasin Wal-Mart de Saint-Hyacinthe.

C'est le syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, affilié à la FTQ, qui a déposé une requête pour syndiquer les travailleurs de cet autre magasin du géant américain du commerce de détail.

A l'heure actuelle, un seul magasin Wal-Mart est syndiqué au Canada, celui de Jonquière.

Une autre requête a également été déposée pour le magasin de Brossard, mais n'a pas encore été tranchée.

Durant la journée de lundi, le commissaire a pu entendre la preuve et les témoins de Wal-Mart et du syndicat, en plus d'entendre les plaidoiries des deux avocats.

Le commissaire devra se pencher plus longuement sur la preuve et la jurisprudence, de même que sur les témoignages entendus avant de rendre sa décision.

L'essentiel des témoignages entendus du gérant du magasin et de deux employés a servi à définir les tâches de différents titres d'emploi, les responsabilités, les conditions de travail en général, les avantages sociaux et le type de rémunération.

Ce genre de questions sert généralement à établir qui peut faire partie de l'unité d'accréditation syndicale et qui doit en être exclu.

Les parties se sont plus longuement attardées à quatre catégories d'employés sur lesquelles il y avait désaccord quant à leur inclusion ou non dans l'unité d'accréditation, à savoir les gérants de rayons, les employés de bureau, les préposés de l'atelier automobile et la gérante principale au service à la clientèle.

L'avocat de Wal-Mart, Me Corrado De Stefano, a mis en garde le commissaire contre un rapprochement qui pourrait être fait avec la situation au magasin Wal-Mart de Jonquière, où les employés ont obtenu une accréditation syndicale, affirmant qu'«il y a des distinctions fondamentales avec la preuve qui est devant vous» pour le Wal-Mart de Saint-Hyacinthe. Il lui demande de déclarer que l'unité d'accréditation telle que définie par le syndicat n'est «pas appropriée». L'avocat du syndicat, Me Richard Moss, a au contraire plaidé que les contours d'un éventuel syndicat avaient été définis de façon appropriée par la requête déposée, en ayant exclu des gens qui ont des responsabilités face à la rentabilité du magasin, des tâches de supervision, de coordination ou des tâches différentes des employés que le syndicat souhaite représenter.

Les timbres...

OTTAWA (PC) — Les consommateurs qui ont acheté des timbres coupe-faim Zyapex et Dyapex pourront obtenir un remboursement intégral de la part de la firme Performance Marketing, qui a formulé des affirmations trompeuses au sujet de ces produits, a annoncé lundi le Bureau de la concurrence.

Le prix de ces timbres coupe-faim varie entre 39,95 $ US et 109,95 $ US, selon la trousse qui est achetée.

Les consommateurs peuvent obtenir leur remboursement en communiquant avec l'entreprise au numéro 1-888-777-6661.

SANTÉ ... BONHEUR ... ET UNE MAZDA !

AUCUN PAIEMENT AVANT 90 JOURS AU FINANCEMENT À L'ACHAT*

Mazda Tribute 2005

« La versatilité et le côté pratique d'un VUS et l'âme d'une voiture sport »**

vroum-vroum

Modèle GX 4 cyl. illustré

LOUEZ À PARTIR DE 319 $ par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
0 $ Comptant initial
Dépôt de sécurité

OU OBTENEZ 2,9 % de financement à l'achat jusqu'à 60 mois**

GAGNANTE de plus de 80 prix internationaux

mazda6 berline 2005

mazda6 2005
ACHETEZ À PARTIR DE 23 795 $†††

OU

LOUEZ À PARTIR DE 266 $ par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 395 $
0 $ Dépôt de sécurité

Prix AJAC Voiture de l'année 2005 Meilleure voiture à vocation familiale

mazda6 Sport – 5 portes 2005

Prix AJAC Voiture de l'année 2005 Meilleure familiale

mazda6 Familiale Sport 2005

une route, un rêve
Les concessionnaires Mazda du Québec sont fiers, pour une 5e année consécutive, d'aider un enfant à réaliser un rêve.
Fondation rêves d'enfants

PRÊT À ROULER
NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.
GARANTIE LEADERSHIP MAZDA
Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.

mazda
www.mazda.ca

LOCATION Programmable MAZDA
PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS
Vous trouverez beaucoup plus chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

L'offre aux particuliers de - aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat de toutes les Mazda 2004 et 2005 et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 60 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. * Financement à l'achat aux particuliers de 2,9 % jusqu'à 60 mois sur les Mazda Tribute 2005 neufs. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles. ** Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda6 berline GS 4 cyl. 2005 (modèle GJ5D55AA00) neuves. Frais de transport et préparation (925 $), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. † Taux de location personnalisée Mazda offert pour un bail de 48 mois sur les Mazda Tribute 2005 neufs. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles. †† Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda6 berline GS 4 cyl. 2005 (modèle GJ5D55AA00) et des Mazda6 GS 4 cyl. (modèle GJ5D55AA00) 2005 neufs. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun comptant initial sur l'offre du Mazda Tribute GX. Aucun dépôt de sécurité requis. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8 ¢ le km additionnel à la fin du terme de location. Location avec limite de 25 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. †† Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda6 berline GS 4 cyl. 2005 (modèle GJ5D55AA00) et des Mazda6 GS 4 cyl. 2005 (modèle GJ5D55AA00) 2005 neufs. Comptant initial sur l'offre du Mazda Tribute GX. Aucun dépôt de sécurité requis. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8 ¢ le km additionnel à la fin du terme de location. Location avec limite de 25 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. ††† Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda6 berline GS 4 cyl. 2005 (modèle GJ5D55AA00) et des Mazda6 GS 4 cyl. 2005 (modèle GJ5D55AA00) 2005 neufs. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun comptant initial sur l'offre du Mazda Tribute GX. Aucun dépôt de sécurité requis. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8 ¢ le km additionnel à la fin du terme de location. Location avec limite de 25 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 13 décembre 2004.

* National Post. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 13 décembre 2004.

Recrutement

La Fondation AirMédic reçoit l'aide des Lions

par Normand Boivin

SAINT-HONORÉ (NB) - La Fondation AirMédic reçoit l'aide des clubs Lions du Québec qui viennent de s'engager dans une campagne de recrutement pouvant, à terme, quadrupler son membership.

À l'initiative du club Lions de Chicoutimi, chacun des 4500 membres en règle des 182 clubs du Québec auront pour mission de recruter 10 membres donateurs pour AirMédic, faisant en sorte que 45 000 nouveaux membres pourraient venir s'ajouter aux 12 000 que compte actuellement la fondation.

Des carnets de 10 cartes de membres sont actuellement sous impression et seront distribués aux Lions au cours de l'année 2005.

«Ce serait extraordinaire», confie son président et chef de la direction, François Rivard, qui sait déjà quoi faire avec tout l'argent neuf qui s'annonce.

En plus des aéronefs qu'espère acquérir la fondation, François Rivard a un projet bien précis pour le Saguenay/Lac-Saint-Jean: «Les hôpitaux ont besoin en moyenne de 150 transferts inter-hospitaliers par hélicoptère dans la région, mais ils n'en ont pas les moyens. Avec une partie des fonds que va nous amener cette campagne, j'espère bien être en mesure de fournir gratuitement ces 150 transferts aux hôpitaux de la région», annonce le p-dg d'AirMédic.

La fondation possède des bases à Saint-Honoré, Trois-Rivières, Québec, Saint-Hubert et est en démarches pour s'installer à Chibougamau, le centre géographique entre le nord et le sud. Du lot, seul Saint-Honoré possède son propre hélicoptère, un Augusta A9-109, un aéronef bimoteur équipé pour le vol de nuit et aux instruments conçu pour le transport ambulancier. Ailleurs, les avions et hélicoptères sont en location.

En grossissant le nombre de ses donateurs, AirMédic compte bien, également, devenir propriétaire de sa flotte d'aéronefs.

Concours

La campagne de recrutement des Lions est assortie d'un concours où les nouveaux membres donateurs peuvent mériter un voyage dans le sud, un cinéma maison ou un GPS. On peut devenir membre donateur individuel d'AirMédic moyennant 25 $ par année, 65 $ pour une famille et 33 $ pour une famille monoparentale.

Être membre donne droit au transport gratuit, que ce soit en cas d'urgence, pour un transfert inter-hospitalier ou pour un rapatriement de l'étranger.



AIDE - AirMédic recevra un bon coup de main des Lions du Québec. De gauche à droite, les Lions Ghislain Doucet, (président zone 46 ouest), Lambert Gaudreault, Denis Brassard, Ted Porzuczek et Alain Girard entourent Daniel Vaillancourt et François Rivard, d'AirMédic.

(Photo Jeannot Lévesque)

BPR-Bechtel s'implante en Ontario

Par Marc St-Hilaire

ALMA (MSH) – La firme BPR-Bechtel a annoncé hier l'acquisition d'un important bureau d'ingénieurs appartenant à la firme AMEC et érigé dans la ville de Timmins, en Ontario.

Bien que le montant impliqué dans la transaction n'ait pas été rendu public, BPR-Bechtel signale qu'avec ses nouveaux bureaux de Timmins, la firme se dote de l'expertise de 35 spécialistes en ingénierie d'usine. Il faut également comprendre que cette entente coïncide avec un lucratif contrat octroyé à BPR-Bechtel en 2004 et selon lequel la minière Noranda-Falconbridge a confié à la firme d'ingénieurs la responsabilité de ses mines ontariennes de Timmins.

« Cette acquisition découle directement de notre stratégie de croissance, a rappelé le président et chef de la direction de BPR-Bechtel, Denis Harvie, lors d'un point de presse organisé à Timmins, hier avant-midi. Ceci nous permet également d'accroître notre expertise en mines et métaux. Avec nos nouveaux collègues de Timmins, nous sommes mieux équipés pour faire face à la compétition sur les marchés internationaux.»

Clinique Louise Nadeau
Maquillage permanent
Informez-vous sur notre PROMOTION SPÉCIALE «MAQUILLAGE PERMANENT» et nos certificats-cadeaux.
542-3762
Consultation gratuite
Louise Nadeau
Esthéticienne-électrolyste
25 ans d'expérience
2419, Bataillon, Jonquière
00603158

DENTUROLOGISTE
Un beau sourire est une façon peu coûteuse d'améliorer votre apparence.
Jean-Yves Bouchard DENTUROLOGISTE
413, Racine, Chicoutimi - 545-1099
106, av. Louis-Hémon, Mistassini, 276-0701
(Clinique dentaire Marise Nadeau)
00596251
Pour ajouter du mordant, consultez un denturologiste

C'est avec joie que je partage avec vous mes clients et amis, le titre de Femme d'Affaires de l'Année.
Myriam X
Merci!
Passion Café
Joyeuses Fêtes et bon café de la part de toute l'équipe de Passion Café
1120, boul. Talbot, Chicoutimi 545-0369
00608569

Pour le MEILLEUR ACHAT
Camil Simard, un nom reconnu
2e meilleur vendeur pour Royal Lepage en 2003
pour conclure vite et bien
ROYAL LEPAGE
SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN
818-3523 www.camilsimard.com
00606090

Une voiture neuve ou d'occasion?
CONDITIONS DE «FINANCEMENT COMPÉTITIF»
CRÉDIT SUR MESURE C'EST POUR VOUS!
$ $ $
Peu importe vos antécédents de crédit, nous redorons votre nom chez Crédit sur mesure
$ $ $
Appelez aujourd'hui Philippe Fénelon
Sur internet ou par téléphone? Pour un rétablissement de votre crédit, faites-nous CONFIANCE!
C'est notre AFFAIRE!
542-3252 Cell.: 820-3434
www.creditsurmesure.com
00602900

MAINTENANT OUVERT!
Mystérium
La magie, c'est pas sorcier!
L'unique boutique spécialisée en accessoires de magie de la région
Dépositaire des figurines aimantées THE BENDERS
Carrefour Racine: 400, Racine Est, Chicoutimi • 690-2877
00607438

Un p'tit coup de pouce de Zellers pour vous et votre famille... juste à temps pour Noël!

10 jours avant Noël!

Zellers

Vite! Vite! Noël approche!

NE PAYEZ RIEN AVANT MARS 2005!

L'offre s'applique à toute la marchandise en magasin!
Précisions en magasin.



Les mercredi, jeudi et vendredi 15, 16 et 17 décembre 2004

30% de rabais
sur TOUS les vêtements d'extérieur, accessoires et bottes d'hiver pour toute la famille
S'applique à la marchandise à prix ordinaire et de liquidation.

25% de rabais
- TOUTES les décorations de Noël
- TOUS les articles de maison de Noël
- TOUT le linge de table et de cuisine de Noël
- TOUT le papier d'emballage, TOUS les choux et TOUTES les étiquettes de Noël
- TOUTES les cartes de souhaits de Noël

S'applique à la marchandise à prix ordinaire et de liquidation.

60% de rabais
sur les Gyro Racers
Ord. 12.97
4.97

50% de rabais
sur TOUS les vêtements chic des fêtes pour fille et les vêtements «premier Noël de bébé»
S'applique à la marchandise à prix ordinaire et de liquidation.

30% de rabais
sur TOUS les vêtements, vêtements de nuit et basiques mode LNH[MD] pour homme et enfant
S'applique à la marchandise à prix ordinaire et de liquidation.

30% de rabais
sur TOUS les vêtements de nuit pour femme
- Dessous de jour Gloria Vanderbilt, Delta Burke et Request®
- Ensembles de dessous «mère Noël» Triumph®

S'applique à la marchandise à prix ordinaire et de liquidation.

Rabais additionnel de 50%
sur les vêtements à prix déjà réduit pour femme

Jusqu'à **30% de rabais**
sur les lecteurs vidéo couleur Video Now de Hasbro®
Ord. 89.99 et 99.99.....69.97

5$ de rabais
sur les emballages de 2 caleçons boxeur en finette sous licence pour homme
Ord. 17.97....12.97

10% de rabais
sur TOUS les appareils photo numériques
Sur nos prix initiaux.

40% de rabais
sur les vitamines Webber®

25% de rabais
- TOUS les ensembles-cadeau de bain pour Noël
- TOUS les ensembles-cadeaux de produits capillaires pour Noël
- TOUS les ensembles-cadeaux de produits de toilette pour enfant
- TOUS les ensembles de produits de toilette pour bas de Noël pour elle et lui

25% de rabais
sur les appareils d'hygiène personnelle Conair® de fin de série

Jusqu'à **50% de rabais**
sur TOUS les vêtements sport et en denim Cherokee® pour femme
S'applique à la marchandise à prix ordinaire et de liquidation.

VENDREDI SEULEMENT



39¢ Limite de 4
2 rouleaux d'essuie-tout Fiesta® ou Majesta® ou mouchoirs White Swan® ou Majesta®

Au choix-Limite de 2



1.97
Beurre d'arachides Skippy®, 750 g. Avant 3,79
Café Folgers®, 326 g-369 g Avant 2,99



4.77
Boîte de 16 chocolats Ferrero Rocher® Avant 5,97



9.97
Assortiment de chocolats La Table du Gouverneur[MD], 680 g Avant 12,99



3.97
Coquillages La Table du Gouverneur[MD], 250 g Avant 4,99



2/3$
Boîte de 6 chocolats La Table du Gouverneur[MD], 80 g Avant 1,99

25% de rabais
sur TOUS les jouets Fraisinette[MD]
S'applique à la marchandise à prix ordinaire et de liquidation.

Prix en vigueur les mercredi, jeudi et vendredi 15, 16 et 17 décembre 2004 (à moins d'avis contraire).
Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura. Désolés, aucun bon d'achat différé.

Hbc

Daniel St-Amand évite le pénitencier

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Le tribunal condamne le multirécidiviste Daniel St-Amand, 36 ans, à une peine de 21 mois de prison pour sa sixième infraction en matière de facultés affaiblies par l'alcool.

Le 24 juillet 2004, il chevauchait la ligne blanche de la rue Sainte-Anne à Chicoutimi avec son automobile. Les policiers l'ont arrêté et ont enregistré un taux d'alcoolémie de 228 mg, soit près de trois fois la norme.

Lors des représentations sur sentence, la Couronne avait suggéré de l'envoyer une troisième fois dans un pénitencier fédéral à cause de ses antécédents en matière de violence et de trafic de stupéfiants.

La juge Micheline Paradis de la Cour du Québec a préféré imposer une sentence de prison provinciale (moins de deux ans) et soustraire l'équivalent de cinq mois de détention préventive, ce qui ramène Daniel St-Amand à un total de 16 mois.

Sa situation est d'autant plus complexe qu'au moment de son arrestation, il était en libération conditionnelle par suite d'une condamnation le 17 août 2001 à 38 mois de prison pour possession de 900 grammes de PCP dans le but d'en faire le trafic. Il avait quitté la maison de transition le 7 mai 2004 et devait respecter des conditions d'encadrement jusqu'à la fin de sa libération conditionnelle.

Trois mois plus tard, le 24 juillet, il consomme cinq grosses bouteilles de bière après une dispute avec son amie de cœur et conduit son automobile dans Chicoutimi. Quand les policiers l'interceptent, il leur dit; «Je vais en péter une.»

Les quatrième et cinquième condamnations de Daniel St-Amand pour conduite avec les facultés affaiblies en mars 1999 ne lui avaient valu qu'une amende de 300 $ sur chaque chef parce que l'orthographe de son nom avait été modifié au plumitif et ne tenait pas compte de tous ses antécédents.

Cette fois-ci, la substitut du Procureur général Julie Lajoie a regroupé tous les Saint-Amand, St-Amand et St-Amant nés le même jour et les a regroupés pour que le tribunal ait un portrait plus juste de l'accusé.

La juge Paradis lui évite quand même le pénitencier, parce qu'il a fait des efforts de réhabilitation en complétant un programme de prévention de la rechute pour régler son alcoolisme et sa toxicomanie et qu'il a fait des efforts pour structurer son mode de vie, d'après l'évaluation du Service correctionnel canadien.

Au sec

Les quatre prochains Noël de Daniel St-Amand seront secs, si on se fie à la période de probation d'une durée de trois ans prononcée par la juge Paradis pour encadrer sa prochaine sortie de prison. Elle lui interdit de consommer de l'alcool ou toute drogue pendant ces trois années subséquentes.

En ce qui concerne la conduite automobile, le tribunal prononce une interdiction de conduire ou de posséder tout véhicule à moteur au cours des cinq prochaines années.

Le calme revient au village

«ON PEUT ENFIN DORMIR SUR NOS DEUX OREILLES»

Au lendemain de l'intrusion de malfrats dans l'ordinateur de plusieurs villageois, ceux-ci ont employé les grands moyens pour se défendre. Notre bon Joseph-Aimé témoigne: «Avec l'attirail de Bell, j'ai le ciboulot tranquille. Pour les festivités, y a rien de mieux qu'une parenté bien protégée!»



Mobilité



- 3 premiers mois de service gratuits*1
- Pas de frais d'activation ni de frais mensuels cachés avec les forfaits **Tout-en-un**

La mobilité sans tracas. Seulement chez Bell.

Téléphone pliable à écran couleur à partir de

0 $[*2]

ExpressVu



Offrez-vous une meilleure télé!

- Plus de 400 canaux et 16 forfaits thématiques
- Service horaire variable gratuit sur les réseaux canadiens

Vous en aurez plein la vue!

À partir de

49 $[‡]

après crédits installation incluse[‡‡]

Le Forfait

Combinez 2 ou 3 services
- **Mobilité**
- **Sympatico**[MC]
- **ExpressVu**[MC]

et économisez mois après mois avec **Le Forfait**[^1] de Bell.

NOUVEAU

5 $ par mois[^2]

pour 1000 min d'interurbain
Canada, É.-U., 24/7

Sympatico Intermédiaire



Libérez votre ligne téléphonique!

14,95 $ par mois **les 6 premiers mois**[†1]

C'est le temps de brancher toute la maisonnée!

Service Internet plus pratique et sécuritaire que jamais.

Gratuit: 6 mois de notre gamme complète de services de sécurité[†2] mis à jour automatiquement
- Antivirus • Coupe-feu • Anti-logiciels espions

Bell

Et bien simple.[MC]

bell.ca/cadeaux • 1 866 880-5076 • Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

Espace Bell

Alma
Plaza 1
(418) 662-0469

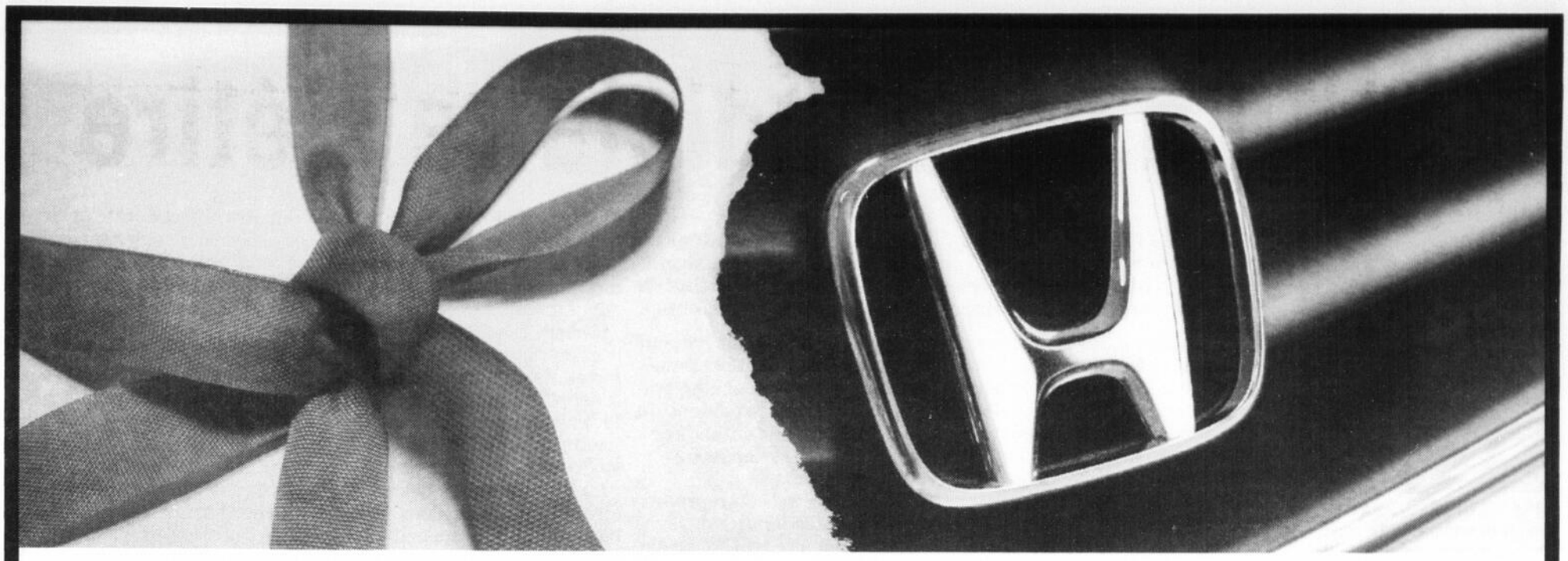
Chicoutimi
1915, boul. Talbot
(418) 696-0506

Place du Royaume
(418) 693-1188

Aussi offert dans les magasins Bell Mobilité et les détaillants autorisés : FUTURE SHOP, LA CABINE TÉLÉPHONIQUE, Dumoulin, TENSO, SONXPLUS, RadioShack (Excluant Mobilité)

Les offres prennent fin le 31 décembre 2004 et sont réservées aux nouvelles activations. Services offerts aux clients résidentiels, là où la technologie le permet. Prix/offres sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent pour chaque engagement. D'autres conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. Photos à titre indicatif. †1 Sujet à un engagement de 12 mois. Le tarif de 25,95 $/mois s'applique pour les mois 7 à 12. Le tarif mensuel courant (maintenant 29,95 $) s'applique par la suite. 2 Go de téléchargement par mois, frais pour téléchargements en sus. †2 Le tarif mensuel courant (maintenant 12,90 $) s'applique par la suite. Les services doivent être actives dans les 90 jours suivant l'abonnement sans quoi ils seront automatiquement retirés du compte. Fournis avec Zero-Knowledge Systems, Inc. aux abonnés Sympatico. Aucun service n'offre une protection absolue. *1 Tarif mensuel du forfait, d'une valeur max. de 35 $, remis sous forme de crédits appliqués sur le compte. Sujet à un engagement de 3 ans. Le tarif alors courant s'applique par la suite. Frais d'interurbain en sus. *2 Sujet à un engagement de 3 ans. ‡ Prix net basé sur le prix de détail suggéré du récepteur 3120 (129,99 $) moins les crédits d'équipement de 50 $ et de télé à la carte de 30 $ avec un engagement de 2 ans. Les crédits sont appliqués sur le compte, avant les taxes; prévoir de 6 à 8 semaines. Le système doit être activé avant le 16 janvier 2005. Le crédit de télé à la carte n'est valide que pendant 90 jours après l'activation et s'applique à tous les films ou événements sur Vénus ou Vu! jusqu'à un max. de 15 $ par commande. Une pièce d'identité avec photo valide et une autorisation doit être donnée sur une carte de crédit ou par prélèvement bancaire pour ouvrir un compte. ‡‡ Sujet à un engagement de 2 ans. Visitez bell.ca/installationincluse pour savoir si vous êtes admissible. ^1 Offert avec les services et forfaits de Bell sélectionnés. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Pour être admissible, vous devez avoir Bell Canada comme fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. Des frais pour l'équipement et l'installation professionnelle peuvent s'appliquer. Pour les détails, appelez au 1 866 880-5076 ou visitez bell.ca/forfait. ^2 S'applique aux appels interurbains résidentiels automatiques ou faits avec le service Contact famille[MC] au Canada et aux États-Unis.
Sympatico et Contact famille sont des marques de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

00608017



L'événement On s'emballe pour Honda

En location

268 $* par mois / 48 mois

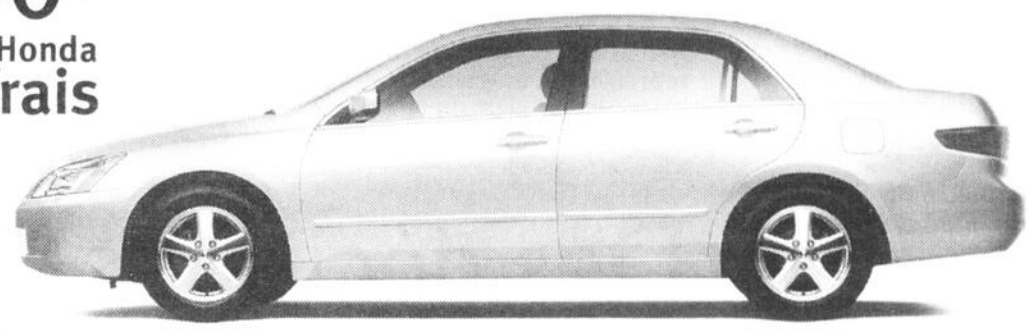
0 $ dépôt sécurité

Incluant 96 000 km
Transport et préparation inclus

Taux de financement à partir de 3,9 % jusqu'à 60 mois†

1 500 $* d'options Honda **sans frais**

Accord DX 2005

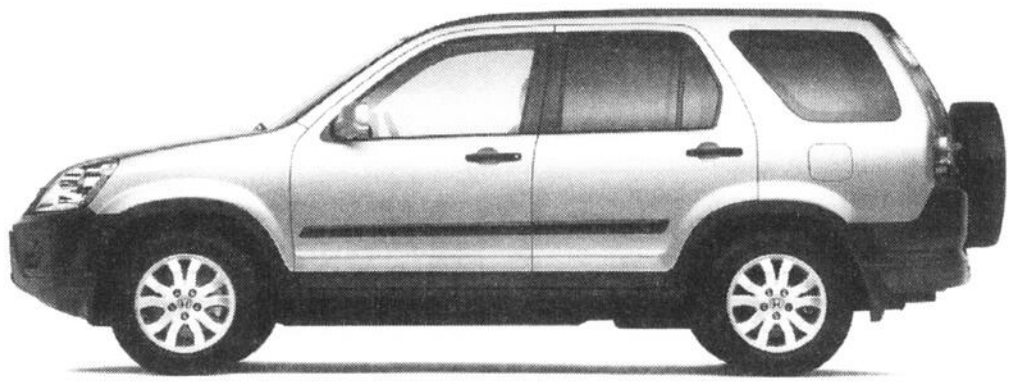


Accord EX-L illustrée

Honda paie la première mensualité*

Aucun versement avant 90 jours à l'achat

CR-V LX 2005



CR-V EX illustrée

En location

298 $* par mois / 48 mois

0 $ dépôt sécurité

Incluant 96 000 km
Transport et préparation inclus

Taux de financement à partir de 3,9 % jusqu'à 60 mois†

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS HONDA**

OUI, ON A FAIT LE PLEIN
Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

HONDA

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur les véhicules neufs 2005 mentionnés ci-après. Période de location 48 mois. Première mensualité incluse jusqu'à un maximum de 450 $ plus taxes. Pour chaque véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5515E) : a) 268 $, b) 3 780 $, c) 16 376 $; CR-V LX (modèle RD7755E) : a) 298 $, b) 4 910 $, c) 18 916 $. Programme 0 $ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. 1 500 $ d'options Honda sans frais disponible sur les modèles Accord seulement. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif. †Les offres de financement sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur l'acceptation du crédit. Taux de 3,9 % pour le financement à l'achat d'une Berline Accord DX 2005 5 vitesses (modèle CM5515E) ou d'un CR-V LX 2005 (modèle RD7755E) : en inventaire pour un terme allant jusqu'à 60 mois. D'autres termes de financement sont offerts. Un versement initial et les taxes applicables pourraient être exigés. Première mensualité gratuite en location seulement. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. **Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 $ sur certains modèles. Demandez tous les renseignements chez les concessionnaires Honda participants.

D0608016



DIRECTEUR RÉGIONAL - Yves Lanoix deviendra, le 10 janvier, le nouveau directeur régional d'Hydro-Québec et de Transport Nord.
(Photo Jeannot Lévesque)

Hydro-Québec

Yves Lanoix est nommé directeur

par Normand Boivin

CHICOUTIMI (NB) - Hydro-Québec a nommé, hier, le successeur de Michel Michaud, qui prendra sa retraite comme directeur régional et directeur Transport Nord le 31 janvier.

Il s'agit d'Yves Lanoix, qui est au service de la société d'État depuis 25 ans.

Originaire de Joliette, M. Lanoix était depuis cinq ans directeur régional des Réseaux autonomes, c'est-à-dire ceux situés en périphérie et qui ne sont pas reliés au réseau principal du Québec tel les Îles-de-la-Madeleine, la Gaspésie et le Grand-Nord.

M. Lanoix, qui est diplômé en administration et en psychologie de l'Université du Québec à Rimouski, entrera en fonctions le 10 janvier.

Comme directeur de Transport Nord, rapporte le service des communications d'Hydro-Québec, il aura à gérer un réseau de transport d'énergie muni de 9300 kilomètres de lignes à haute tension et 78 postes de transformation pour des actifs de 6,3 milliards $ et un budget annuel de 100 millions $.

À titre de directeur régional, il aura sous sa responsabilité 114 684 clients domestiques, commerciaux ou industriels servis par 500 employés représentant une masse salariale de 35 millions $. 200 employés habitant le Saguenay/Lac-Saint-Jean mais travaillant sur le territoire de la Baie James pour une masse salariale de 14 M$ s'ajoutent à ces effectifs régionaux.

Le nouveau directeur régional a dit, à l'instar de son prédécesseur, vouloir assurer une présence active d'Hydro-Québec dans la région et en maximiser les retombées économiques.

FjordCell

La saga judiciaire s'étire

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Vingt-huit des quelque 80 travailleur en lock-out de l'usine FjordCell, propriété de Cascaces inc., se sont présentés hier en Cour supérieure du district de Chicoutimi en réponse à une citation à comparaître pour outrage au tribunal.

La citation a été transmise au cours de la fin de semaine à chacun des travailleurs visés par la compagnie qui bénéficie d'une injonction limitant le nombre de piqueteurs à six aux abords de l'usine et interdisant de gêner la circulation.

Pour l'essentiel, la compagnie reproche aux travailleurs d'avoir participé au ralentissement de la circulation et d'avoir été en surnombre à l'entrée de l'usine les 8 et 10 décembre dernier ainsi que d'avoir empêché un camionneur de sortir de l'équipement de l'usine le 9 décembre dernier.

L'avocat Louis Coulombe, représentant la partie patronale, a demandé à la Cour supérieure de fixer l'audition de la cause une date rapprochée pour entendre le plus tôt possible la preuve recueillie par Cascades. Celle-ci allègue que les travailleurs ont fait outrage au tribunal en ne respectant pas ses directives émises en début de lock-out. Sa requête a été reportée à ce matin pour être entendue par le juge Roger Banford en présence des avocats représentant le syndicat.

Depuis le début du conflit, la compagnie Cascades a demandé à la Cour supérieure de citer plus du tiers de sa main-d'œuvre pour outrage au tribunal. Les premières causes concernent cinq travailleurs dont le président du syndicat et seront entendues à partir de la mi-février 2005.

Délais

Ce matin, des avocats représentant de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) auront du pain sur la planche: en plus de convenir d'un calendrier de travail en vue de fixer une date d'audition pour les 28 travailleurs cités, ils doivent interroger hors-cour les témoins de la partie patronale sur le contenu de leurs déclarations assermentées qui soutiennent la première vague de citations à comparaître. Les avocats de la CSN veulent faire préciser les déclarations de cinq témoins avant de s'adresser à leur tour à la Cour supérieure.

Le président du Syndicat national des travailleurs des pâtes et cartons de Jonquière (usine pâtes) FTPF CSN, Richard Côté, a indiqué hier matin à la sortie de la salle d'audience du Palais de justice de Chicoutimi qu'il souhaite obtenir plus de temps pour que les avocats syndicaux puissent rencontrer chacun des travailleurs cités de recueillir l'information nécessaire à leur défense.

«Le plus loin possible, ça permet à nos avocats de faire leur enquête.» a-t-il précisé

Richard Côté a profité de cette occasion pour rappeler que ses membres sont conscients depuis le début que le conflit serait long. «L'intimidation, c'est leur tactique préférée» a-t-il déclaré au sujet de la stratégie patronale.

Le 30 novembre dernier, le directeur corporatif des communications de Cascades inc., Stéphane Mailhot a annoncé que le lock-out décrété le 1er du mois se transformait en fermeture d'une durée indéterminée «le temps que les gens reprennent leur esprit».

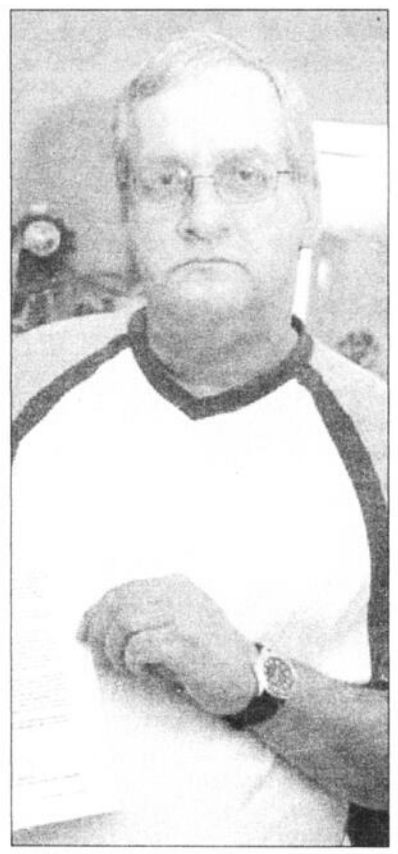
Négociation

Richard Côté est d'avis que les présentes procédures judiciaires ne règleront en rien le conflit et ne serviront qu'à augmenter le niveau des honoraires des avocats.

«Notre objectif reste le même: négocier pour régler le conflit et se tenir prêt à décoller. Ça peut se faire rapidement, mais pas avec de l'équipement sorti de l'usine.»

Il faisait référence à la tentative de Cascades de sortir de l'équipement essentiel au redémarrage de l'usine de pâtes, des aérateurs destinés au traitement des eaux usées. Sans cet équipement, il est impossible de faire tourner l'usine, assure Richard Côté.

Jeudi dernier, le syndicat avait autorisé l'entrée d'une grue sur les terrains de l'usine pour déplacer de l'équipement. Selon le président du syndicat, l'employeur leur aurait fait savoir qu'elle allait servir à remiser de l'équipement pour l'hiver. Les travailleurs ont réagi vivement quand ils se sont aperçus que l'équipement était chargé pour être transporté ailleurs que dans l'usine.



Richard Côté



Éric Larouche

Des décisions à venir aujourd'hui

par Normand Boivin

JONQUIÈRE (NB) - La direction de l'usine FjordCell devrait arrêter aujourd'hui sa position sur le rapport du conciliateur Éric Girard, qui a défini des conditions préalables à la poursuite de ses travaux.

Joint hier soir, le directeur des ressources humaines de FjordCell, Éric Larouche, a indiqué que l'analyse du contenu du rapport du conciliateur se poursuivra aujourd'hui, date butoir placée par Éric Girard.

Cela ne devrait cependant pas se faire en avant-midi puisque le travail préparatoire à l'audition sur le fond de la demande d'injonction définissant les conditions de la ligne de piquetage, qui doit être débattu le 7 mars, reprennent ce matin avec l'interrogatoire de la partie patronale par les avocats du syndicat.

Vote

De leur côté, environ 60 syndiqués de FjordCell ont participé, hier soir, à une assemblée générale au cours de laquelle ils ont accepté la position de leurs représentants syndicaux face au rapport du conciliateur.

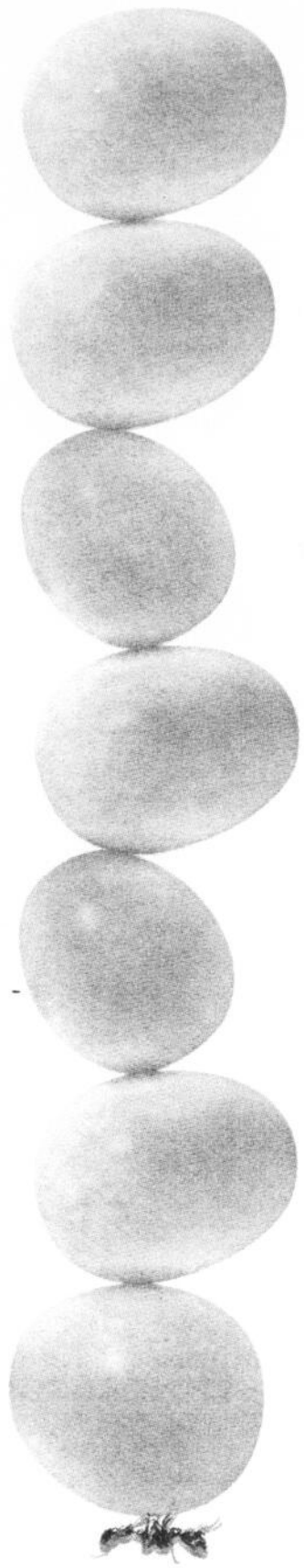
Le président du syndicat des Travailleurs des pâtes et carton de Jonquière (CSN), Richard Côté, n'a pu évidemment révéler la teneur de cette décision qui doit rester confidentielle jusqu'à ce que le conciliateur en ait pris connaissance.

Est-ce qu'on «STORE» ensemble?
Une invitation à l'intimité, à redécorer et à épargner de VERTICAUX 2000!
Stores horizontaux 2" Estoria de qualité supérieure contenant du vrai bois!
Stores verticaux et horizontaux de tous genres
Distributeur de toiles solaires ALTEX qui assurent que le positif du soleil
ALTEX
Alors, on «STORE» ensemble?
VERTICAUX 2000
2394, St-Hubert
695-2000
0060733

CADEAU SANTÉ!
DESTINATION SOLEIL
365 jours par année chez-vous!
ESPACE, BEAUTÉ, FORME, SANTÉ
Le SAUNA à haute portée thérapeutique est une véritable fontaine de jouvence à domicile, condo ou appartement. Se branche sur 110 volts. Sauna traditionnel ou à l'infrarouge, préfabriqué ou en kit.
EXPERT sauna 542-5161 7 JOURS SUR 7
0060542I

« Brisons l'isolement.... Développons l'entraide! »
Centre de Prévention du Suicide 02
Intervention téléphonique
Jour et nuit - 7 jours :
(gratuit - confidentiel)
Saguenay: (418) 545-1919
Lac-St-Jean: 1-866-APPELLE (277-3553)
0060922I

Clients Rogers Sans-fil et Fido, passez à TELUS et obtenez-en plus.



Un BlackBerry[MD] ou un téléphone gratuit.*

Apportez-nous votre appareil Rogers Sans-fil ou Fido[MC] en service ainsi que votre relevé datant de 60 jours ou moins et obtenez :

- un BlackBerry GRATUIT en échange d'un BlackBerry* ou
- un téléphone GRATUIT en échange d'un téléphone*



écran couleur BlackBerry 7750[MC]



vidéotéléphone Nokia 3205



téléphone couleur à rabat LG 4600

Temps d'antenne gratuit pendant un an.*

Inclus avec l'un de ces deux forfaits à la signature d'un contrat de 3 ans.

MAX 25

25 $/mois*

- Appels locaux entrants illimités
- Jusqu'à 1 000 minutes d'appel local le soir et le week-end
- Jusqu'à 100 minutes d'appel local en tout temps

MAX 45

45 $/mois*

- Minutes d'appel local illimitées le soir et le week-end
- Jusqu'à 700 minutes d'appel local en tout temps

Une plus grande couverture numérique.**

Aucune autre entreprise de sans-fil n'offre une meilleure couverture numérique que TELUS.

Un peu plus d'amour.

TELUS mobilité[MD]

le futur est simple[MD]

Cette offre prend fin le 17 décembre 2004. Visitez telusmobilite.com/quebec pour les détails.

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

Chicoutimi
Place du Royaume
(418) 543-1533

449, rue Racine Est
(418) 698-2920

Communications Télésignal Inc.
1660, boul. Saint-Paul, bureau 116
(418) 549-9817

Radio-Onde
1265, rue Bersimis
(418) 545-9215

Alma
Carrefour Alma
(418) 668-0878

L'Ordi Nation
390, boul. Saint-Jude
(418) 662-9167

Dolbeau
Pega Informatique Inc.
245, 7e Avenue
(418) 276-2108

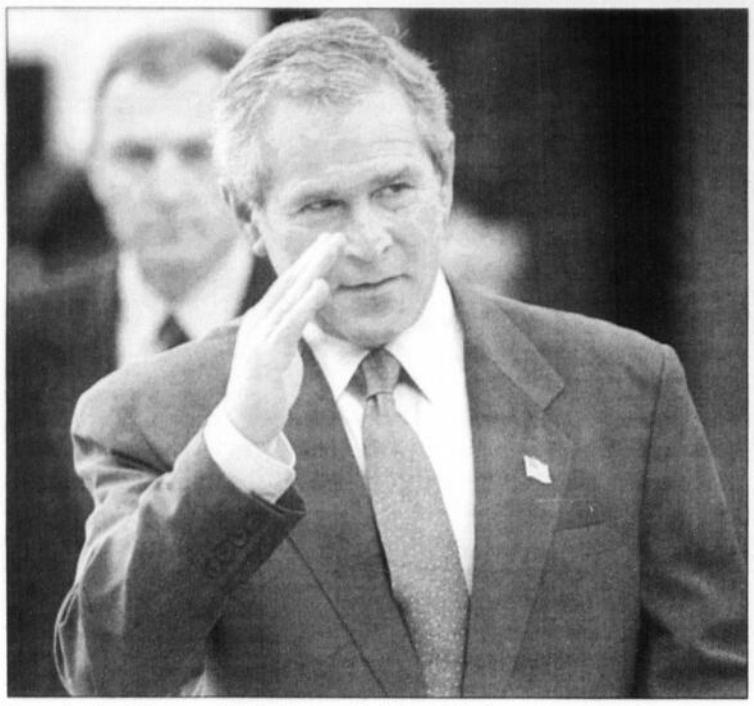
Radio-Onde
348, 8e Avenue
(418) 276-9409

Roberval
Progitech DM Informatique
1221, boul. Marcotte
(418) 275-3819

Saint-Félicien
Vision Informatik Inc.
1091, boul. Sacré-Coeur
(418) 679-5809

Le choix et la disponibilité des téléphones peuvent varier d'un emplacement à l'autre. Nouvelles mises en service seulement. Limite totale de 100 par magasin. Offre valable au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique jusqu'au 17 décembre 2004 pour les clients actuels du service postpayé de Rogers Sans-fil et de Fido qui effectuent une mise en service avec un contrat de 3 ans. Certaines conditions s'appliquent; visitez telusmobilite.com pour obtenir plus de détails. *Dans le cadre de l'offre de téléphone gratuit à l'échange, les clients peuvent choisir entre le Nokia 3205, le LG 4600 ou le BlackBerry 7750 à la signature d'un contrat de 3 ans seulement. †Le temps d'antenne gratuit pendant un an est offert avec un contrat de 3 ans seulement et comprend le coût du tarif mensuel d'une valeur de 45 $ ou du tarif mensuel d'une valeur de 25 $. Les redevances d'utilisation mensuelles*, les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 (révélué), les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance, le temps d'antenne additionnel et les frais pour les services payables à l'usage sont en sus et figureront sur votre relevé mensuel. **Fondé sur les cartes publiées par la concurrence indiquant la couverture numérique accessible au Canada en date du 17 novembre 2004. Rogers Sans-fil fait référence à Rogers Sans-fil inc. Fido est une marque de commerce de Microcell Solutions Inc. Les familles BlackBerry et RIM de marques, images et symboles apparentes sont la propriété exclusive et sont des marques de commerce ou des marques de commerce enregistrées utilisées avec l'autorisation de Research In Motion Limited. © 2004 TELUS Mobilité.

00608176



Le président George W.Bush suscite l'inquiétude au Canada et en France aussi.

(Archives)

Les Canadiens aiment bien les Américains sauf leur président

WASHINGTON (PC) — Un sondage mené le mois dernier démontre qu'une forte majorité de Canadiens, 80 pour cent, aime bien les Américains, mais que leur président, George W. Bush, est bien moins populaire.

Le sondage Ipsos-Reid précise que 64 pour cent des Canadiens sont à la fois inquiets et déçus de la réélection de M.Bush, il y a six semaines.

C'est dans le cadre d'une consultation menée dans huit pays, dont le Canada et les Etats-Unis, que ce sondage a été réalisé. Outre les Etats-Unis, la réélection de M.Bush a été mal perçue dans tous les pays, même en Grande-Bretagne, son plus proche allié dans la guerre en Irak.

Au Canada, Ipsos-Reid a consulté 1000 personnes, un peu plus d'une semaine avant la première visite d'Etat de M.Bush au pays.

En France

Plus de six Français sur dix se déclarent déçus et inquiets après la réélection du président américain George W. Bush, selon le même sondage.

Deux-tiers des Français interrogés, 65%, se déclarent déçus de cette réélection et 68% se déclarent inquiets.

Quarante pour cent des Français interrogés déclarent avoir été surpris par les résultats de l'élection présidentielle américaine alors que les Français avaient clairement exprimé leur soutien à John Kerry, l'adversaire démocrate du président sortant donné largement favori dans les sondages réalisés en France avant le scrutin du 2 novembre dernier.

Enfin interrogés sur le rôle que le président des Etats-Unis joue sur la scène internationale, trois-quarts des Français sondés déclarent que George W. Bush joue un rôle négatif.

Pour l'heure, 37% des Français interrogés déclarent avoir une opinion «quelque peu défavorable» sur les Américains en général et 15% en ont une opinion «très défavorable».

SONDAGE AP

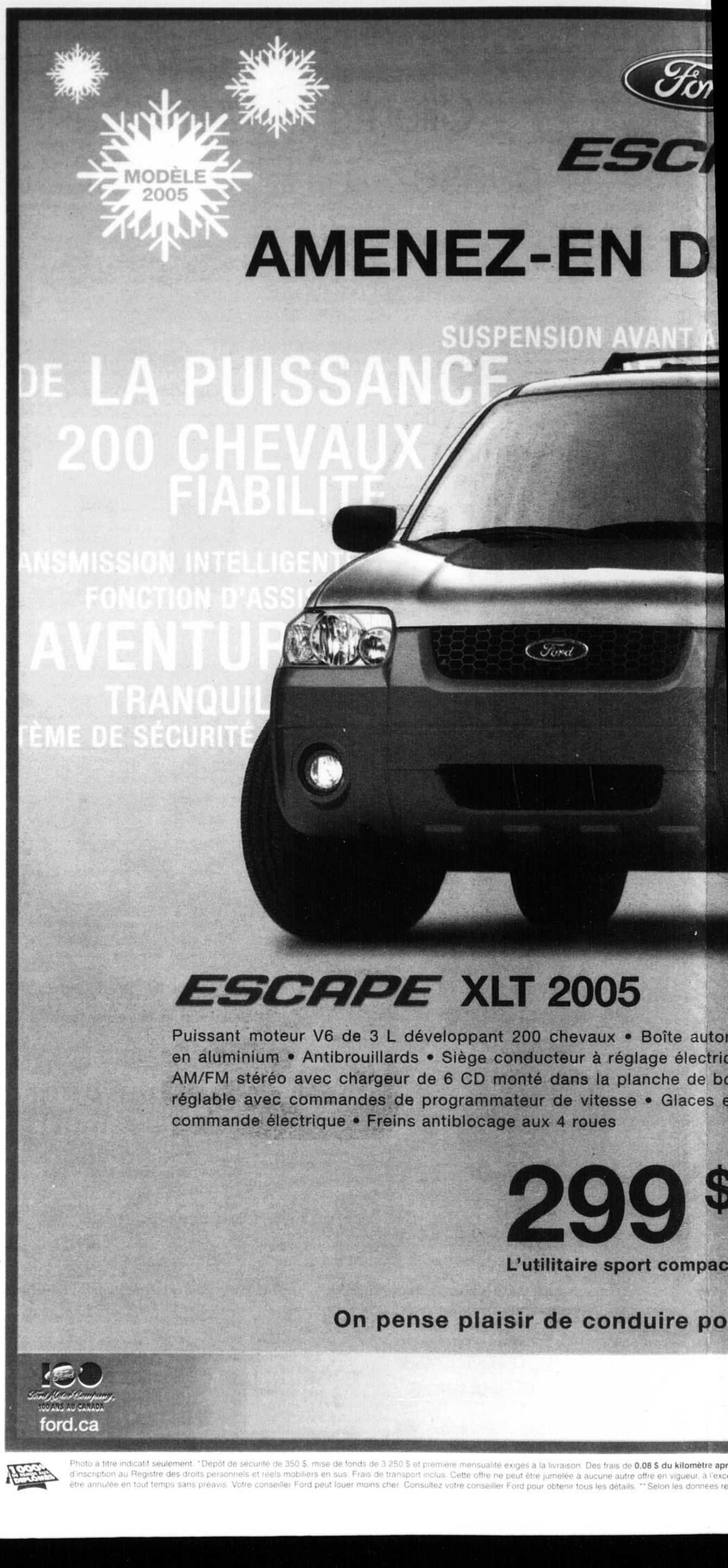
La popularité des Etats-Unis et de Bush

Les États-Uniens sont un peu plus populaires que leur président, selon un sondage mené dans plusieurs pays.

Opinion sur les États-Uniens (en %)			Opinion sur Bush (en %)		
	Favorable	Défavorable		Favorable	Défavorable
Canada	80	18	É.-U.	57	42
Mexique	33	43	Canada	32	64
Australie	69	26	Mexique	25	48
France	41	52	Australie	40	55
Allemagne	41	53	France	19	74
Italie	56	34	Allemagne	17	78
Espagne	35	49	Italie	38	53
G.-B.	60	34	Espagne	19	70
			G.-B.	30	64

NOTE:
les sondages ont été menés auprès de 1000 personnes dans chaque pays, entre le 19 et le 27 novembre; la marge d'erreur est de 3 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

SOURCE Ipsos-Public Affairs pour AP AP-PC



Ford

SCAPE

MODÈLE 2005

I DES DÉTOURS.

VANT À ROUES INDÉPENDANTES À JAMBES MACPHERSON
ÉCURITÉ À TROIS
PACIEUX
RAFFINEMENT
TIDÉMARRAGE
TECTION
CONFORT
UR V6 DE 3 L
ÎTRISE
SÉCURITÉ





Boîte automatique • Jantes de 16 po
ge électrique en 6 directions • Radio
nche de bord • Climatisation • Volant
• Glaces et verrouillage des portes à

9 $ /mois
Location 48 mois*
Mise de fonds de 3 250 $

compact le plus vendu au pays**.

uire pour que vous pensiez à Ford.

Ford

Bien pensé

$ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Cette offre s'applique à des particuliers sur approbation de Crédit Ford. Immatriculation, assurances, taxes et frais en vigueur, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Cette offre d'une durée limitée s'applique uniquement aux véhicules neufs en stock et peut selon les données relatives aux ventes publiées par l'Association des constructeurs automobiles de janvier 2004 à ce jour (novembre 2004).

Un inhalateur anti-anthrax pour 2,9 M $

OTTAWA (PC) — Le ministère de la Défense a signé une entente de 2,9 millions $ avec une entreprise américaine pour la fabrication d'un inhalateur anti-anthrax destiné aux militaires mais qui pourrait être aussi offert au public.

Le contrat a été accordé à Aradigm Corp., une entreprise de la Californie qui développera et testera une méthode conçue par les chercheurs de la Défense et qui est destinée à contrer les effets de l'anthrax — ou maladie du charbon — et d'autres agents biologiques.

L'inhalateur contiendra de la ciprofloxacine, un puissant antibiotique.

«Les militaires constituent la population cible de départ, a affirmé le major Don Van Loon, un officier scientifique. Toutefois, il s'agit d'un produit qui aura un potentiel d'utilisation élargi.»

Cela signifie que la nouvelle technologie pourrait servir à l'administration d'autres médicaments et que la version contre l'anthrax sera commercialisée si la demande est suffisante. Les chercheurs de l'armée ont commencé à travailler sur ce projet avant les événements du 11 septembre 2001.

Aradigm Corp. et d'autres garderont la plupart des droits reliés à la technologie, mais la Défense pourrait en tirer des bénéfices.

Le traitement actuel pour les personnes ayant été en contact avec de l'anthrax consiste en l'administration de ciprofloxacine par voie orale.

«Nous croyons que cette version aura un effet accru, a dit M. Van Loon. Alors, la communauté médicale se verra offrir un médicament potentiellement meilleur.»

Le major Van Loon gère deux autres projets semblables au sein de Recherche et développement pour Défense Canada, le service de recherche de l'armée. Un de ces projets concerne le développement d'un antidote à un agent neurotoxique; l'autre vise la mise au point d'un vaccin contre la brucellose, une maladie transmise à l'homme par certains animaux domestiques et qui occasionne des poussées de fièvre, des douleurs musculaires et une grande fatigue.

Télémarketing

Ottawa légifère

OTTAWA (PC) — Les citoyens exaspérés par les appels incessants des vendeurs par téléphone sont peut-être au bout de leurs peines: le ministre de l'Industrie, David Emerson, a présenté lundi un projet de loi qui interdira la sollicitation de consommateurs s'étant inscrit à un registre à cet effet.

En mai, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a reconnu le caractère méritoire d'un tel registre, tout en indiquant qu'il n'a pas la compétence législative pour la mettre en place.

Le projet de loi permettra donc aux citoyens qui ne veulent pas recevoir d'appels de télémarketing d'ajouter leurs noms à un registre que les entreprises seront tenues de télécharger régulièrement et de respecter.

Les infractions seront punies par de lourdes amendes: 15 000 $ par appel provenant de sociétés et 1500 $ par appel provenant de particuliers.

«Nous voulons donner aux Canadiens un moyen facile et efficace de protéger leur vie privée et de mettre fin au télémarketing intrusif», a déclaré le ministre Emerson.

«Une grande majorité des Canadiens le souhaitent, et nous croyons avoir trouvé une façon d'y faire suite d'une façon équitable et rentable.»

Mais une année pourrait s'écouler avant que le registre ne soit fonctionnel: il faudra d'abord que la Chambre des communes et le Sénat adoptent le projet de loi, après quoi le CRTC devra tenir des consultations auprès du public et de l'industrie.

L'organisme réglementaire devra notamment décider de l'opportunité d'exclure les organismes de charité et les entreprises locales de l'obligation de respecter le registre.

L'administration du registre devrait être financée selon le principe de recouvrement des coûts, auprès des entreprises de télémarketing elles-mêmes.

Le Royaume-Uni et les Etats-Unis disposent déjà de registres semblables. La liste américaine connaît un grand succès, puisque 65 millions de foyers s'y sont déjà inscrits.

Le ministre Emerson a dit espérer que le registre canadien puisse éventuellement s'«harmoniser» avec celui des Etats-Unis, dans le but de contrer les appels des multinationales. Pour ce qui est des centres d'appels situés à l'extérieur de l'Amérique du Nord, le ministre estime qu'ils posent peu de problèmes puisque ces entités se spécialiseraient surtout dans le service à la clientèle, et non dans le télémarketing.

Projet relié aux croisières

Le fédéral verse 300 000 $ à Promotion Saguenay

par Daniel Côté

LA BAIE (DC) - Le gouvernement fédéral vient de confirmer le versement d'une subvention de 300 000 $ à Promotion Saguenay. Ce montant couvrira la moitié des frais que généreront les études reliées au projet d'aménagement d'un port d'escale pour bateaux de croisières à La Baie.

C'est le ministre Jacques Saada, responsable de l'Agence de développement économique du Canada, qui a confirmé la nouvelle. Puisque la ville de Saguenay avait déjà accepté de fournir 200 000 $, il ne manque que la réponse officielle du gouvernement du Québec, sollicité à hauteur de 100 000 $, pour ficeler le dossier.

«Du côté de Québec, ce n'est pas encore officiel, mais nous avons obtenu un engagement verbal de madame (Françoise) Gauthier», a indiqué le vice-président exécutif de Promotion Saguenay, Ghislain Harvey, en parlant de la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Au cours d'une entrevue accordée au Quotidien, hier, il a souligné qu'au-delà des chiffres, le fait que le gouvernement fédéral ait jugé le projet suffissamment important pour donner des fonds est rassurant. «Quand on montre de l'intérêt comme ça, c'est bon pour la suite des choses», fait observer Ghislain Harvey.

Travaux sur la glace

Les études financées par Ottawa, Saguenay et Québec seront réalisées d'ici au printemps. Elles porteront sur l'impact environnemental du projet, le profil géothermique des fonds marins et ce qu'on appelle l'ingénierie préliminaire, ce qui consistera à déterminer, entre autres, quel type de pieu sera le plus approprié.

L'étude géothermique sera exécutée en février, soit au moment où la glace sera suffisamment solide pour supporter le poids des spécialistes et de leur équipement. En procédant de cette manière, au lieu de recourir à une barge flottant sur les eaux libres de la baie des Ha! Ha!, on réalisera des économies substantielles.

«Cette étude permettra de savoir, par exemple, s'il y a des roches ou pas, ce qui déterminera quel type de pieu sera choisi. C'est pour ça qu'elle sera réalisée en même temps que l'étude sur l'ingénierie préliminaire», décrit Claude Bouchard, directeur de projets à Promotion Saguenay.

Une quatrième étude sera menée un peu plus tard. Elle portera sur la structure d'accueil qui sera aménagée à l'intention des croisiéristes. On tiendra compte de leurs besoins et de ceux des Baieriverains, ce qui passera par l'élaboration d'un concept architectural et l'intégration des contraintes reliées à l'urbanisme.

«Il est possible qu'une bonne partie cette étude soit faite en régie», mentionne Claude Bouchard, qui précise que seules des entreprises de la région ont été invitées à soumettre une proposition dans le cadre des appels d'offres touchant l'étude d'impact environnemental et l'étude géothermique.

Calendrier respecté

(DC) - Tout laisse croire que le calendrier sera respecté, dans le dossier du port d'escale pour bateaux de croisière. On parle toujours de l'ouverture du chantier à la fin de 2005 ou au début de l'année suivante, ce qui permettra d'accueillir un premier navire à compter du mois d'août 2006, à La Baie.

«Il n'y a pas de temps à perdre, mais on est dans l'échéancier», confirme Claude Bouchard, directeur des projets à Promotion Saguenay. Pour que ça continue au même rythme, cependant, il faudra éviter quelques écueils, dont ceux reliés à l'environnement.

C'est le volet le plus piégeux, puisqu'il peut conduire les autorités fédérale et provinciale à demander davantage de précisions, voire des mesures correctrices, au promoteur.

Pour réduire les risques, celui-ci fera préparer une étude d'impact environnemental à la fois rigoureuse et substantielle.

«Il s'agit d'un élément majeur parce qu'il peut entraîner des retards dans les travaux. L'étude d'impact sera l'une des plus dispendieuses dans le cadre de ce projet et plus son contenu sera solide, moins il y aura de problèmes», fait remarquer Claude Bouchard.

Il faudra notamment étudier la faune et la flore, en plus de prélever de la terre dans le voisinage du quai Lepage.

La firme qui réalisera l'étude sera sélectionnée prochainement.

Son rapport, qui pourrait comprendre des mesures correctrices, doit être livré d'ici à la fin de janvier.

Optimiste, Claude Bouchard rappelle que le projet d'aménagement d'un port d'escale pour bateaux de croisières n'exercera pas une pression énorme sur l'environnement. «On pense qu'il n'aura pas un impact comparable à d'autres types de travaux. Ce ne sera pas l'équivalent d'un forage», donne-t-il en exemple.

Dolbeau-Mistassini

Légère hausse de taxes

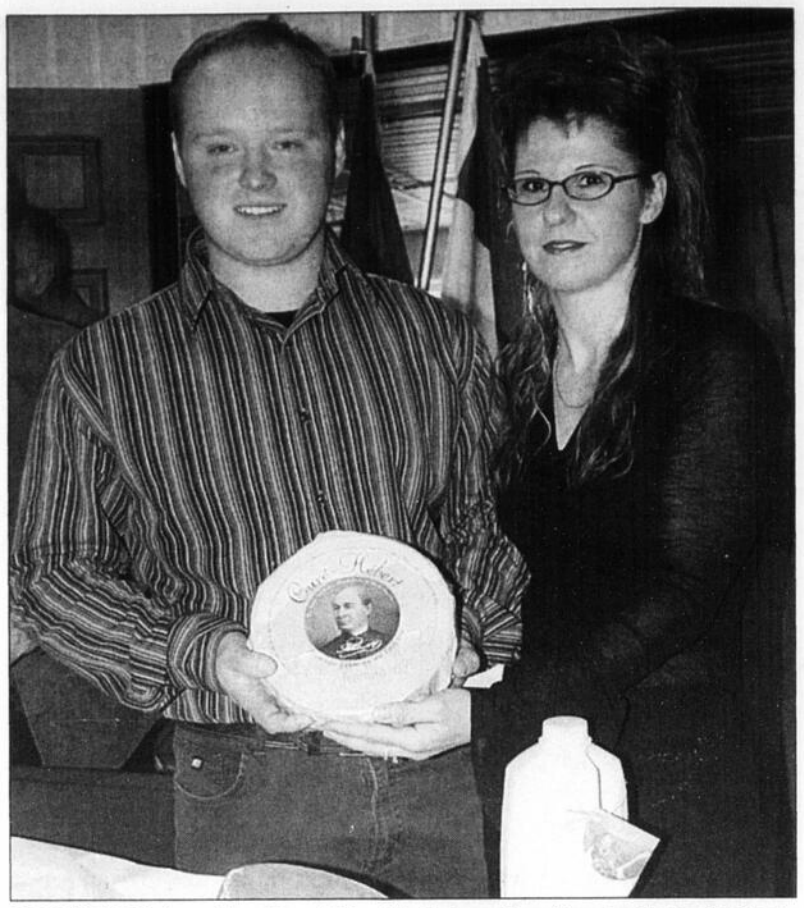
DOLBEAU-MISTASSINI (MCP) - La Ville de Dolbeau-Mistassini a déposé un projet de budget de 15,3 millions $ pour 2005 comparativement à 14 930 479 $ en 2004 $. La hausse moyenne des comptes de taxes sera de 1,6 %, soit un peu moins que le taux d'inflation prévue à 2,5 %.

Passant de 1,38 $ à 1,41 $, les contribuables verront une légère augmentation de leur facture. À celle-ci s'ajoute les autres taxes pour les services des égouts, de l'aqueduc, de la collecte sélective des ordures et des matières recyclables. Les citoyens résidant en zone urbaine verront leur facture s'élever à 1,64 $ par 100$ d'évaluation, en raison d'une taxe foncière spéciale qui concerne les règlements d'emprunt pour les égouts et le réseau d'aqueduc.

Cette augmentation s'explique par l'adhésion de la Ville au schéma de risque incendie qui entraîne une dépense supplémentaire de 130 000 $. Rappelons que la perception des taxes représente 83 % des revenus de la Ville. Les autres revenus prennent la forme de compensations, de transferts et d'autres revenus provenant de sources locales. Interrogé sur cet exercice, le maire Georges Simard répond : «Faire un budget, c'est prendre des décisions au meilleur de nos connaissances et ce n'est jamais facile. Il faut respecter la capacité de payer des contribuables et maintenir la qualité de nos services municipaux. Après plusieurs discussions et échanges entre le conseil et l'administration, nous en sommes venus à ces conclusions. N'oublions pas que le schéma de risque incendie, les coûts liés à l'huile et l'électricité augmentent considérablement les dépenses de la notre ville», explique Georges Simard.

Il a ajouté que les compressions et les obligations imposées par le gouvernement n'ont pas aidé. Il déplore le fait que l'État soumette les municipalités à de nouvelles compétences et que celui-ci n'offre aucun soutien monétaire.

Dans l'ensemble, il n'y a pas de différences marquantes en ce qui concerne les postes de dépenses présentées dans le budget 2005, mis à part celui de la sécurité publique qui occupe 16,4 % du budget total.



PRODUIT - Stéphane Tremblay et Chantale Lalancette présentent le Curé-Hébert, le produit vedette de la fromagerie L'Autre Versant, un fromage fermier au lait cru et à la pâte semi-ferme.

(Photo Caroline Blackburn)

Fromager

L'Autre Versant entre en piste

par Marc St-Hilaire

HÉBERTVILLE (MSH) – Le réseau agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'enrichit d'une toute nouvelle entreprise avec l'inauguration officielle de la fromagerie L'Autre Versant.

Propriété de Chantale Lalancette et de son conjoint, Stéphane Tremblay, la nouvelle entreprise a en effet ouvert ses portes hier, accueillant plus d'une cinquantaine d'élus et représentants régionaux au 901 du rang 3, à Hébertville.

«Jadis, lorsqu'on parlait de fromages, on se limitait aux Saint-Laurent, Perron et Boivin. Aujourd'hui, on parle davantage des Lehmann, Petits Bleuets et Mistouk. L'Autre Versant vient s'ajouter à cette liste et nous en sommes tous très fiers», a déclaré le préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean Est, Claude Renaud, qui agit également à titre de président du CLD de sa circonscription.

Le projet, qui correspond à un investissement de quelque 640 000 $, est d'autant plus impressionnant que Stéphane Tremblay et Chantale Lalancette ne sont âgés que de 27 et 29 ans respectivement.

Fort d'un imposant héritage, lui qui représente la cinquième génération à exploiter la terre familiale, Stéphane Tremblay raconte que ses produits seront tous fabriqués dans le plus grand respect de chacune de ses bêtes.

«L'industriel n'a jamais eu sa place chez nous, dit le propriétaire de la Ben Ferme Ayrshire 2000. Nous disposons d'un petit troupeau d'à peine une quarantaine de vaches laitières Ayrshire qui ne sont surmenées en aucun temps. Nous avons toujours eu la conviction qu'une vache heureuse produit davantage.»

Un fromage distingué

Baptisé le Curé-Hébert, le produit vedette de la fromagerie L'Autre Versant se veut un fromage fermier au lait cru et à la pâte semi-ferme.

Selon le conseiller en techniques laitières et fromagères André Fouillet, ce dernier fromage saura, avec le temps, se gagner une réputation des plus enviables.

«Il s'agit d'un fromage de qualité qui va grandir avec eux (les propriétaires) et qui atteindra certainement le niveau des fromages Lehmann», a-t-il prononcé.

Outre le Curé-Hébert, la fromagerie L'Autre Versant propose également un fromage de type cheddar, disponible en grains ou en bloc. Enfin, au comptoir d'Hébertville, les consommateurs peuvent se procurer du lait pasteurisé uniquement, entier et non écrémé qui s'apparente au lait d'antan.

«Le vendredi, nous sommes ouverts de 15h à 20h car c'est la journée du cheddar. Les gens viennent chercher du fromage frais. Notre comptoir est aussi ouvert les samedi et dimanche, de 13h à 17h», mentionne la fromagère, Chantale Lalancette.

Dès cette semaine, les fromages signés L'Autre Versant seront disponibles dans plusieurs épiceries de la région, ainsi que chez les marchands spécialisés.

Meurtre de sa femme

La peine de mort contre Scott Peterson

REDWOOD CITY, Californie (AP) — Un jury s'est prononcé en faveur de la peine de mort lundi contre Scott Peterson, reconnu coupable du meurtre de sa femme enceinte, laquelle avait été portée disparue la veille de Noël, il y a deux ans.

Cette affaire a captivé depuis les Américains et plusieurs ont accueilli la décision avec des cris de joie à l'extérieur de la cour. Le jury a délibéré pendant trois jours avant de rendre son verdict. Il avait le choix entre deux verdicts face à l'accusé de 32 ans: la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle ou la mort par injection.

Peterson, un ancien vendeur d'engrais chimiques, s'est raidi au moment du prononcé du verdict, mais il n'a montré aucune émotion.

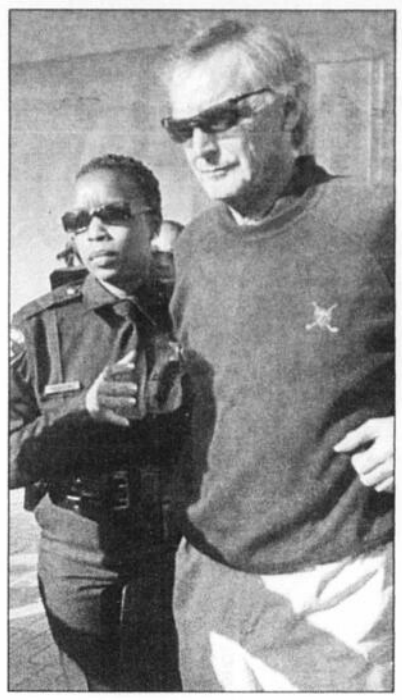
Le juge au procès, Alfred Delucchi, annoncera formellement la sentence de Peterson le 25 février. Il pourrait décider de réduire celle-ci à la prison à vie, mais les observateurs estiment cela peu probable.

Si la peine de mort est confirmée, Peterson sera interné dans l'aile des condamnés à mort à la prison d'Etat de San Quentin, près de San Francisco, tout près de la baie en fait où le corps de son épouse Laci avait été retrouvé.

Il est malgré tout fort possible que Peterson ne soit jamais exécuté. La prison de San Quentin compte 650 condamnés à mort, hommes et femmes, en attente depuis que la peine de mort a été réinstituée par l'Etat en 1978. Depuis, seulement dix condamnés à mort ont effectivement été exécutés, le dernier en 2002.

Laci Peterson, 27 ans, avait été portée disparue il y a deux ans. Au moment de sa disparition, la femme, qui travaillait comme institutrice suppléante, était sur le point de donner naissance à un garçon.

Scott Peterson, qui entretenait une relation amoureuse avec une autre femme, avait prétendu pour sa défense qu'il était à la pêche au moment de la disparition de sa femme. Le corps de son épouse avait été retrouvé quatre mois plus tard dans la baie de San Francisco, à quelques kilomètres seulement du lieu où Peterson disait s'être installé pour pêcher.



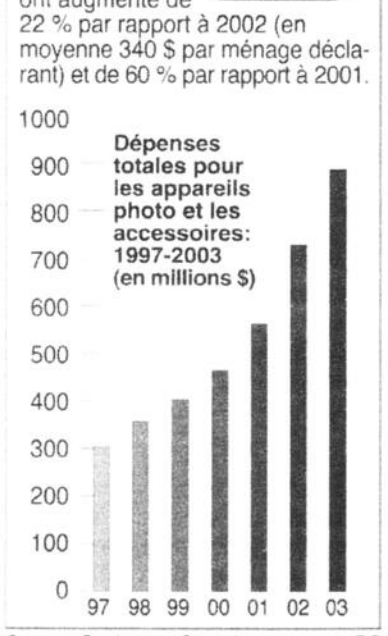
PEINE - Scott Peterson, un ancien vendeur d'engrais chimiques a été condamné à la peine de mort.

(Photo PC)

Enquête sur les dépenses des ménages en 2003: les nouveautés électroniques

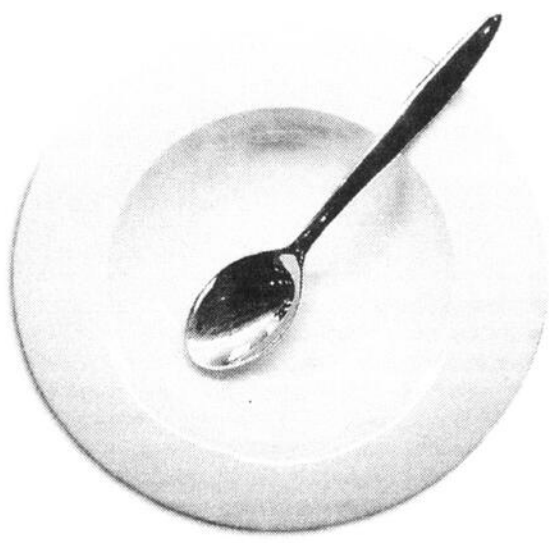
Les dépenses totales pour les appareils photo ont augmenté de 22 % par rapport à 2002 (en moyenne 340 $ par ménage déclarant) et de 60 % par rapport à 2001.





Source: Statistique Canada PC





Ne laissez pas cette assiette vide.

TOUS LES MOIS, 850 000 CANADIENS ONT RECOURS À UNE BANQUE ALIMENTAIRE*.

Nous vivons dans un des pays les plus riches du monde. Pourtant, tous les mois, 1 Canadien sur 38 fait appel à une banque alimentaire. Ce qui inclut, entre autres, 317 000 enfants. Sans les banques alimentaires, ils auraient le ventre creux. S'il vous plaît, faites un don à www.cafb-acba.ca. C'est vital.

Groupe Investors

CAFB • ACBA

* D'après le Bilan-Faim 2004, un sondage national des banques alimentaires qui a lieu chaque année au mois de mars. Le mois de mars est considéré comme un mois qui n'a rien d'exceptionnel, sans tendance à la baisse ou à la hausse quant au taux de fréquentation.
Les Services Investors Limitée, cabinet de services financiers, au Québec et Services Financiers Groupe Investors Inc. ailleurs au Canada.

00608187



Chronique entrepreneuriale



M. Gilles Émond
Président
Meubles Gilles Émond inc.

La différenciation, une stratégie à adopter.

Au cours de la dernière décennie, plusieurs magasins à grande surface ont fait leur entrée dans la région. Ces nouveaux joueurs ont eu un impact sur les PME régionales et celles-ci ont dû réagir face à cette nouvelle réalité. En effet, il y a plusieurs façons de réagir face à la menace posée par les magasins à grande surface.

Tout d'abord, il est primordial de connaître ses nouveaux concurrents (leurs forces, leurs faiblesses, leur marché cible, etc.). Ensuite, il est possible de cibler son marché, d'identifier ses besoins particuliers et de ressortir ses propres avantages concurrentiels. Ces informations sont les bases d'une stratégie de différenciation. Celle-ci peut se présenter sous différentes actions telles que **développer et appliquer une stratégie marketing ciblée, présenter un grand éventail de produits, offrir un niveau de service très élevé et personnalisé, créer une ambiance chaleureuse et propre à son entreprise et faire partie d'une association.**

Développer et appliquer une stratégie marketing ciblée avec une approche personnalisée à travers ses campagnes médiatiques. Utiliser des moyens de communication médias et hors médias afin de rejoindre sa clientèle cible. Il est important de se fixer un budget et de bien le répartir de façon stratégique.

Offrir un grand éventail de produits qui concordent avec les besoins de sa clientèle cible. De plus, il est important de développer ses propres créneaux d'excellence qui feront de notre entreprise une référence au niveau régional.

Offrir un niveau de service très élevé et personnalisé, visiblement supérieur à la concurrence, afin que la majorité de ses clients soient satisfaits. Mettre sur pied des éléments améliorant l'efficacité de son organisation en général, qui impliquent tous les membres de l'équipe et qui touchent toutes les étapes du processus d'achat en passant de la soumission jusqu'au service après-vente.

Créer une ambiance chaleureuse et propre à son entreprise afin de bonifier l'expérience de magasinage de ses clients actuels et potentiels. Une simple rénovation et amélioration continue de son plancher d'exposition permet de suivre les nouvelles tendances et d'affronter la féroce concurrence des magasins à grandes surfaces. De plus, le personnel en place joue un rôle majeur sur l'ambiance. Toute l'équipe doit travailler conjointement dans l'objectif commun de satisfaire ses clients.

Faire partie d'une association de marchands de taille similaire à la nôtre. Celle-ci permet entre autres d'avoir accès à des produits exclusifs, d'augmenter son pouvoir d'achat, de bénéficier d'escomptes de volume et de répartir des coûts associés à la formation, au marketing, etc.

En conclusion, peu importe la stratégie choisie, les PME régionales doivent se différencier des magasins à grandes surfaces. De cette manière, elles peuvent survivre et surtout coexister dans le paysage commercial régional.

PARTENAIRES DU CEE-UQAC

Fier partenaire des jeunes entrepreneurs !

Université du Québec à Chicoutimi

Développement économique Canada / Canada Economic Development
Canada

AGE UQAC

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi

CEE UQAC
CENTRE D'ENTREPRENEURIAT ET D'ESSAIMAGE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
Téléphone: (418) 545-5011, poste 4655
www.uqac.ca/~ceeuqac
cee-uqac@uqac.ca

00608496

«Ma vie en cinémascope»

Le choix de Filiatrault

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) - Qu'est-il arrivé à Alys Robi après son séjour à l'hôpital psychiatrique? Si vous ne voulez pas choquer Denise Filiatrault, la scénariste-réalisatrice de la production «Ma vie en cinémascope», mieux vaut s'abstenir de poser la question.

«Après... ça ne m'intéresse plus», a-t-elle répondu visiblement irritée. Le ton de l'entrevue était lancé. Tant pis pour les générations qui ne l'ont pas connue. Ils liront sa biographie!

«Pas question de montrer Alys Robi en reine déchue après sa lobotomie en train de chanter sur la «main». C'est la star que j'ai voulu présenter. Quelqu'un à qui on a volé sa jeunesse à 22 ans», dit-elle tout d'un trait. C'est la belle période de sa vie qu'elle a voulu raconter, la portion extraordinaire, hors du commun. Le reste ne l'inspire pas, elle l'avoue, car c'est d'une tristesse inouïe.

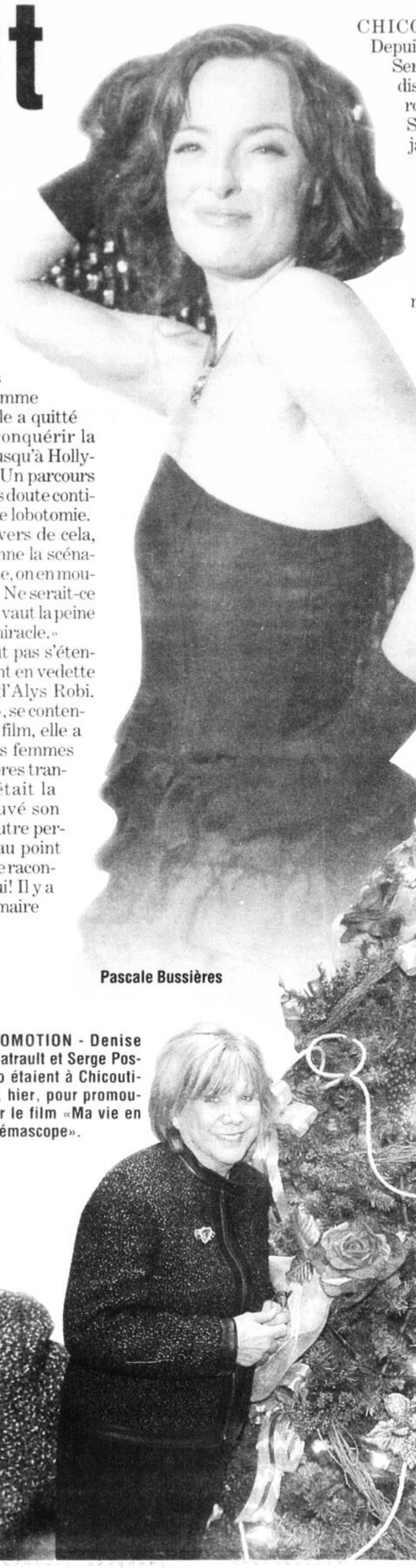
Serge Postigo, qui personnifie Olivier Guimond, dit que c'est un choix heureux. «Sinon, on serait tombé dans l'anecdote, le quotidien banal», a-t-il dit sur un ton nettement plus sympathique. L'acteur n'a pas eu à vivre le trac de l'audition. Denise Filiatrault l'a appelé directement. Comme ils ont déjà travaillé ensemble au théâtre, elle savait qu'il pouvait jouer l'amoureux d'Alys Robi, un être charmeur et délicieux.

Adolescente, Denise Filiatrault a été marquée par la chanteuse. «C'est la seule de sa race. Une beauté rare. Et elle n'avait pas "d'Angélil" derrière elle pour l'aider. Je l'aime parce qu'elle est un cas unique. Elle avait du "guts"», se souvient-elle encore. Son rythme, son charisme, son allure... tout lui plaisait chez cette femme. «Elle n'avait rien en commun avec les autres», insiste-t-elle.

À travers l'histoire d'Alys Robi, la réalisatrice dit avoir voulu montrer un pan de notre histoire, celle de la grande noirceur. C'est pourquoi, elle est persuadée qu'elle intéressera les jeunes comme les plus vieux. Alys Robi n'était pas une femme de son temps. C'était une féministe avant l'heure. Alors que des petites filles partaient des régions pour travailler comme «bonne» chez les riches, elle a quitté Québec, à 13 ans, pour conquérir la Métropole. Elle est allée jusqu'à Hollywood... avant Céline Dion. Un parcours exceptionnel qui aurait sans doute continué si elle n'avait pas eu une lobotomie.

«Qu'elle ait passé au travers de cela, c'est remarquable, mentionne la scénariste-réalisatrice. À l'époque, on en mourait ou on devenait légume. Ne serait-ce que pour cet événement, ça vaut la peine qu'on le raconte. C'est un miracle.»

Denise Filiatrault ne veut pas s'étendre sur la mini-série mettant en vedette Joëlle Morin dans le rôle d'Alys Robi. «Ça manquait de maturité», se contente-t-elle de dire. Pour son film, elle a rencontré plusieurs jeunes femmes en audition. Pascale Bussières tranchait sur les autres. C'était la meilleure. Elle avait trouvé son Alys Robi. Existe-t-il un autre personnage qui l'a marquée au point qu'elle ait le goût, un jour, de raconter son histoire? Eh bien oui! Il y a Camilien Houde, un ancien maire de Montréal.



Pascale Bussières





PROMOTION - Denise Filiatrault et Serge Postigo étaient à Chicoutimi, hier, pour promouvoir le film «Ma vie en cinémascope».

Téléroman, cinéma, théâtre...

Postigo épouse tous les genres

CHICOUTIMI (CD) - Depuis 2001, le comédien Serge Postigo a pris ses distances avec les téléromans. C'était voulu. Sans cette pause, jamais il n'aurait eu le temps de jouer au cinéma.

Pour Serge Postigo, il n'y a pas de petit rôle. Dans tout ce qu'il entreprend, il met le même acharnement. Il ne lève le nez sur rien. Il n'a aucun préjugé. Pas même sur les acteurs qui font de la «pub». «Si ça nous permet ensuite de faire du théâtre, tant mieux», dit-il dans un large sourire. Il n'a pas une conception élitiste du métier. Pour lui, un acteur, c'est quelqu'un qui peut épouser tous les genres. Télésérie, téléroman, cinéma, théâtre... tout le stimule pourvu que l'histoire et les personnages l'intéressent.

Serge Postigo ne se voit pas faire autre chose dans la vie. Pour lui, être comédien, c'est une vocation. Pas un métier. Il reconnaît que c'est plus facile pour les hommes parce qu'il y a plus de rôles masculins et qu'on continue à les trouver charmants malgré les rides. Les femmes ont la partie moins facile. Il est vrai aussi qu'elles peuvent parfois être moins bien rémunérées.

Le comédien ne se plaint pas de l'omniprésence des médias. Selon lui, si on sait mettre des barrières, ils ne les franchiront pas. Quant aux gens, il les trouve respectueux. «Il y a parfois de la maladresse, mais jamais de méchanceté», confie-t-il.

Ces temps-ci, Serge Postigo est moins présent au petit écran, mais il n'est pas inactif pour autant. Il fait partie notamment de deux distributions importantes: Ma vie en cinémascope et la petite Aurore, alors qu'il entre dans la peau de Télesphore, son père. «Un personne complexe, difficile à jouer parce qu'on ne cerne pas ce qui le motive», confie-t-il.

Ce film et totalement différent de celui tourné dans les années 50. «On ne raconte pas l'histoire d'une enfant martyrisée, mais on est conscient de ce qui passe», fait-il savoir, insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un film d'horreur. L'histoire se déroule à travers le père. «Les vrais coupables, explique-t-il, sont les gens du village qui ne disent rien, qui se ferment la gueule.» Le tournage a pris fin la semaine dernière. C'est ensuite au théâtre qu'on pourra le voir.

Photos Jeannot Lévesque

PEANUT



BEN



PHILOMÈNE



MARDI À LA TÉLÉ

*** La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.**

14 décembre	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Matin express (7h00) 20795		37 5 92998		C'est dans l'air! 32530		Ricardo 65172	simond. 66801	Téléjour-nal 86714	simonduriva-ge.com 707578		Urgences 708207		La Loi et l'Ordre 532085		Tintin 63153	Lizzie... 82288	Têtes @ Kat 71172	Watata-tow 47627	Téléjour-nal 264172
TQS	Caféine (6h00) 362612		Cinéma / ALASKA (5) avec Thora Birch, Vincent Kartheiser 763849				Flash 515004	Le Grand Journal 567608			Dallas 841066		Cinéma / MIRACLE AU 17e TROU (5) avec Robert Urich, Meredith Baxter 228066				Simpson 601240	Le Grand Journal 745578		
CJPM	Salut, bonjour! (5h30) 857375		Deux filles le matin / Louis-José Houde 83608		Les Saisons de Clodine 86646		Michel Jasmin / Ève-Marie Lortie 2562725		TVA (11h45) 36665733	Dans la mire.com 335714		La vie... 2627733	...TVA (13h45) 64601795	Sunset Beach 723795		Les Feux de l'amour 497707		Modè-les 2882	Le 17 heures 6612	
TQc	Corne. 56559	Croque... 48530	Pin-Pon 39882	Teletub-bies 72085	Il va y avoir du sport! 44288		Les Francs-tireurs 24424		Ramdam 59646	...Garcias 76801	Zoobooma-foo 28240	Croque... 75172	M'as-tu lu? 29207	L'enfan-ce... 24240	La Période de questions 40849		Delajun-gle 4324789	Rocket... (16h25)	Zoobooma-foo 10559	Corne. 35356
VOX			Hatha-yoga 3021269		...Noël 3626337	Vie active 8066004	Chasse 6646220	Falardeau 1791379	Jocelyne 8057356	Chantons 4394337	St-Honoré 5377191	Horloge biologique et travail de nuit 1979356		Communiqués 7583240			...Noël 4504578	Louise à votre service 9109578		Certifié bio 4584714

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30.	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Le Téléjournal (17h30) 264172	L'union fait la force 83917	Virginie 50191	La Facture 72801	Noël avec Ricardo 85707		Enjeux / Et si le violon d'Angèle pouvait parler!; Philo Full Cool 86153		Le Téléjournal/Le Point 89240		C'est dans l'air! 40559		Découverte 533399
TQS	Gr. Journal (16h30) 745578	Flash 619269	Faut le voir pour le croire 986443	Cinéma / LA TEMPÊTE DU SIÈCLE (4) avec Tim Daly, Colm Feore (2/2) 344085					Le Grand Journal 222882		110% 507085	Kama Sutra 742356	Pub 3116115
CJPM	Le TVA 18 heures 3375	Vingt et un 4627	Facteur de risques I 43707		Cinéma / UN COPAIN POUR NOËL avec Kelli Williams, Patrick Muldoon 84153				Le TVA 8966511	Cinéma / LES QUATRE FILLES DU DR MARCH (3) avec Winona Ryder, Gabriel Byrne (22h32) 682269			
TQc	Macaroni tout garni 32269	Ramdam 56849	Cultivé et bien élevé 90795	Chroniques de la violence... 45733	National Geographic / Chasseurs de dinosaures 62559		24 heures chrono 42795		Une pilule, une petite... 50375	Qui dit vin... 36795	Chroniques de la violence... 20085	La Période de questions 593675	
TV5	La Cible (17h55) 99405191	Journal FR2 698801	Tout le monde en parle 939462						SO.D.A. 955733	TV5 Le Journal 931153	Complément d'enquête / Salariés au bord de la crise de nerfs 324240		
CANAL D	Fallait y penser / Armes de séduction massive 9580795		Biographies / Robert Duvall 7722424		La Terre en péril / La Nature en furie 7731172		Enterré vivant 7728608		Dossiers FBI 7721795		Dans les coulisses du hockey / Zèbres en cage 9138424		Sexstar 2066844
RDI	Le Journal RDI 7719288	Capital Actions 2507153	Le Monde 5965714	La Part des choses 2503337	Darfour, premier génocide du XXIe siècle - Grands Reportages 4793337		Le Téléjournal/Le Point 4706801		La Part des choses 2120559	Le Monde 2139207	Le Journal RDI 6366801		Le Téléjournal/ Le Point 5778115
RDS	Sports 30 Magazine 411375	Sports 30 376004		La Ligue en question 491511	Le Repêchage Bell 2004 231743				Sports 30 913840		Québec Courses 390443	La Ligue en question 374530	...de poker 706825
S.E.	Les Coulisses de la mort (17h30) 6788443			L'Élite (19h15) 46467820			3-2-1 Action 5213424	Maître à bord: de l'autre côté du monde (21h05) 54169801				Tuer Bill Vol.1 (23h25) 43906608	
VIE	Oui, je le veux! 1092530	Nicolas et moi 1083882	Cinéma / SOUS LE CIEL DU NEVADA (4) avec Jessica Lange, Tommy Lee Jones 4277511				...en toute confidence / Les Leçons de l'amour 9596172		Décore ta vie 2896269	Métamor-phose 2805917	Oui, je le veux! 8908733	Deuxième Peau 3182086	Baise Majesté 3278825
SERIES+	Le Caméléon 298646		Espionnes à talons 667627		Brigade spéciale 676375		Le Protecteur 656511		Coroner Da Vinci 666998		Sans laisser de trace 642443		Balko 366221
Z	Comment c'est fait 580761	La Revanche des Nerdz 885153	Farscape 669085		La Porte des étoiles 678733		Poltergeist 665269		Semaine Métiers d'enfer 668356		Les Chroniques du paranormal 644801		Jeremiah 375979
HISTORIA	Le Clan Campbell 5849733		Origines / Algonquine convertie 4124917		Avions / Hélicoptère 4100337		JAG 4113801		Cinéma / ITINÉRAIRE COLLISION (4) avec Anthony Sheer, David De Keyser 9582917			Journal de l'Histoire 4520820	Maritime... 8687912
ÉVASION	Évasion... 29733	Casse-cou 10085	Tous les fous sont... 94559	Zone limite 16269	Plaisirs de Grèce 70397	Le Guide Debeur 82714	Odysseus 12004	La détente est dans le spa 67191	Évasion... 21801	Vidéo Guide / La Réunion 117085		Repères / Mexique 43172	Carnets de plongée 719757
CBJET	Canada Now 39068		Mickey's Xmas Carol 7443	Coronation Street 9153	Making the Cut / Dernière 57085				The National 69820		The National (Update) 20443	Cinéma / THE LION IN WINTER (4) avec Peter O'Toole 44795	
CFCF	News 80066		Access Hollywood 3269	eTalk Daily 8207	Corner Gas 8750581	Degrasi: The Next... (20h32) 70066	The Amazing Race 97207		Law & Order: SVU 67066		CTV News 68207	News 5888530	The Daily Show (00h05) 10292950
WVNY	The Simpsons 90207	ABC News 81559	The Insider 58733	...Millionai-re? 70443	I Want a Dog for Christmas, Charlie Brown 85789		According to Jim 83578	George Lopez 21375	NYPD Blue 87882		King of the Hill 2890511	Nightline (23h35) 87872240	Pub 899757
WCAX	News 81004		CBS News 7581	Entertainment Tonight 269	NCIS 5153		The Amazing Race 6 5917		Judging Amy 8004		News 7349882	Late Show with David Letterman (23h35) 2814462	
WPTZ	News 8945707	NBC News 4240199	Jeopardy 3301135	Wheel of Fortune 2345563	The Biggest Loser 3818511			Scrubs 2526733	Law & Order: SVU 2709646		News 3006998	The Tonight Show (23h35) 4818820	
FOX	Malcolm in the Middle 58207	That '70s Show 49559	Friends 16733	Seinfeld 38443	The Rebel Billionaire 1847714		House 1867578		Gilmore Girls 61820		High School Reunion 38627		Celebrity Justice 79028
TSN	Off the Record 911117	Sportscen-tre 911397	Classic Boxing 318153	College Football / New Orleans Bowl: North Texas - South Mississippi 153443							Sportscentre 654627		In-Line Skating 924689
SPNET	Sportsnet-news 7733	NHLPA's be a Player 8085	LDA Tour 2004 / Golf 2559	...Strongman Cup 4269	World Championship Darts 31085		World Pool Masters 2004 51849		Sportsnetnews 47820			NHLPA's be a Player 41172	Sportsnet-news 89950
ARTV	Un air de famille 616207	Les Fous de la rue 607559	Montréal, P.Q. 204511		Cinéma / CUISINE ET DÉPENDANCES (5) avec Zabou, Jean-Pierre Bacri 224375				Relais... 957191	Ces enfants d'ailleurs 343375		Moi et l'autre 579462	La Loi de Los Angeles 573979
VOX	Sécurité en motoneige 4302356		Vos droits 1854004		Ma maison 1830424		Municipalité St-Ambroise 6541676	Fondation de ma vie 3710608					Les Commu-niqués 3001405

DÉTENTE

BRIDGE

Un dix dangereux

MARTINE LACROIX
LE BRIDGE
collaboration spéciale
martine.lacroix@lapresse.ca

Donneur : Sud

Vulnérabilité : Personne

	NORD	
	♠ V 4 3	
	♥ 3 2	
	♦ R 10 5	
	♣ A R 10 9 7	
OUEST		EST
♠ R		♠ A 10 6
♥ D 9 5 4		♥ V 6
♦ A V 9 8 7 4		♦ D 3 2
♣ D 5		♣ V 8 6 3 2
	SUD	
	♠ D 9 8 7 5 2	
	♥ A R 10 8 7	
	♦ 6	
	♣ 4	

Les enchères:

OUEST	NORD	EST	SUD
—	—	—	1 ♠
2 ♦	3 ♦ *	X	4 ♠
Passe	Passe	Passe	

* Invitation à la manche, fit à pique.

Entame : L'As de carreau.

La Canadienne Linda Lee a joué cette donne contre les championnes russes aux Olympiades mondiales de bridge cet automne.

La défense encaisse l'As de carreau puis change au 5 de trèfle. Il y a de gros problèmes de communication entre les mains Nord-Sud. De plus, la déclarante doit éviter de perdre deux atouts, car s'ils divisent 3-1, il y a un sérieux danger d'en perdre trois avec le 10 qui traîne au large.

Linda gagne le retour à trèfle au mort et encaisse ses deux autres gagnantes en mineure, le Roi de carreau et le Roi de trèfle, sur lesquels elle se départit de deux coeurs. Elle revient dans sa main à l'As de coeur et présente le 2 de pique. Ouest doit mettre son Roi dans le vide — ce qui fait l'affaire de la déclarante — et revient coeur, pour le Valet et le Roi. Linda coupe son dernier coeur avec le Valet de pique et Est est sans défense. Surcouper ne lui donne rien et si elle défausse, la main reste au mort pour repartir l'atout. +10 imps.

L'ENFANCE, PAS LA VIOLENCE.
FONDATION MARIE VINCENT
www.marievincent.org
1 888 561-2433

MOT MYSTÈRE

LE MARIAGE - Un mot de 10 lettres

P	E	E	N	F	A	N	T	E	X	R	X	E	E	A
E	R	D	Z	A	C	C	U	L	U	T	U	E	G	C
T	E	E	U	N	C	C	I	O	E	M	O	R	A	T
I	P	R	R	A	O	B	B	V	D	N	P	I	S	E
N	J	D	B	C	R	R	T	O	I	L	E	O	E	S
I	A	N	N	E	D	E	B	O	I	L	A	V	C	I
F	D	I	O	E	E	L	M	T	N	S	L	I	O	R
F	E	E	I	D	I	E	R	E	L	I	B	U	N	P
A	T	R	N	Q	T	A	R	I	V	E	L	D	A	E
U	N	T	U	A	P	M	C	R	I	S	T	A	L	P
T	I	E	H	P	O	I	D	Q	L	E	I	M	N	O
E	E	E	O	I	N	T	R	O	U	S	S	E	A	U
R	R	R	T	S	O	I	E	R	T	E	R	P	N	S
A	T	I	E	S	S	E	R	D	N	E	T	I	A	E
T	E	T	E	R	U	P	T	U	R	E	R	O	S	R

ACCORDE	DEUX	LAINE	ROMEO
ACQUET	DOTER	LEVIRAT	RUPTURE
ACTE	EMERAUDE	LIBRE	SAGE
AFFINITE	ENFANT	MIEL	SOIE
AMITIE	EPOUSER	MOITIE	TEMOIN
APPORT	EPOUX	NANA	TENDRESSE
BOIS	EPRISE	NOCES	TOILE
BRONZE	EROS	NUBILE	TROUSSEAU
BRU	ETREINDRE	OBLIQUE	UNION
CANA	ETREINTE	PARTI	UNIR
CIVIL	FAUTER	PAUL	
COCUE	HERA	PERE	
CRISTAL	IVOIRE	PRETRE	
DAME	JADE	PURETE	

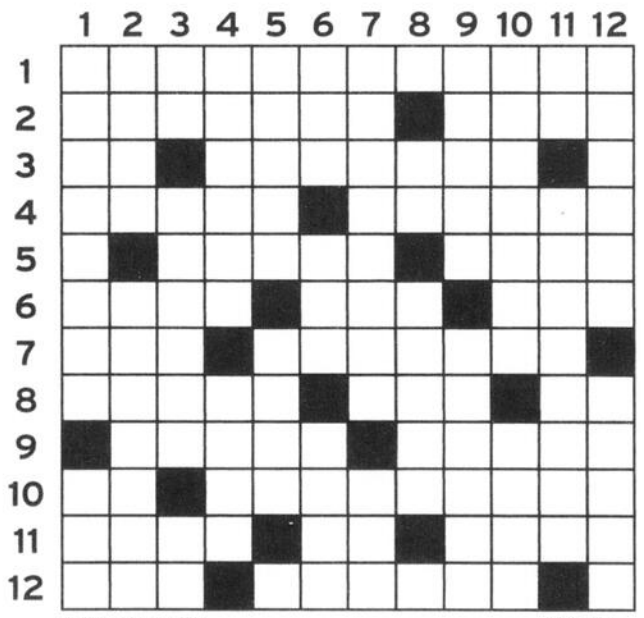
Solution du dernier problème : ASPERGE

14 décembre 2004 No 771

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1 Ornements légers de la toilette féminine.
2 Attachement excessif aux richesses - Éprouve de l'attachement.
3 De naissance - Rendu moins tranchant.
4 Évènement imprévu et fâcheux - Matière grasse du beurre.
5 État habituel, conforme à la règle établie - Manqué.
6 Sang-froid - Pas indifférent - Article.
7 Pour héler - Produire bruit strident.
8 Indique un intervalle - Lettre grecque - Exclamation enfantine.
9 Crie comme un tigre - Le mari et la femme.
10 Premier degré de la gamme d'ut - Fanée.
11 Céréale - Se traverse facilement - Maladie héréditaire.
12 Service du travail obligatoire - Réciproque.



14 décembre 2004 MC1049

VERTICALEMENT

1 Individu sans consistance - Des épaules aux reins.
2 Reconnaissance de sa culpabilité - Le fait de consolider.
3 Sodium - Incapable - Jeu chinois.
4 Grosse guêpe - Difficile à vaincre.
5 Mettre en vers - Endommagé par le froid.
6 On lui doit *Le Pendule de Foucault* - Grande quantité de liquide - Qui conserve une teinte naturelle.
7 Prolifération de globules blancs dans le sang - Qui est hors de combat.
8 Strontium - Sert à désigner anonymement quelqu'un.
9 Placer judicieusement - Toit mobile.
10 Relative à l'hiver - Transmis par la voix.
11 Éminence - Expulser brusquement de l'air par le nez et la bouche.
12 Raisonnables - Dirigées.

Solution du nº 1048

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	N	T	I	O	N	N	E	R	■	M
2	E	T	O	U	R	D	I	E	■	E	C	U
3	G	A	T	E	R	I	E	■	A	N	U	S
4	A	G	E	■	I	N	C	E	N	D	I	E
5	L	E	R	O	T	■	E	T	■	U	R	E
6	O	R	■	B	A	S	■	O	S	■	A	S
7	M	E	S	E	N	T	E	N	T	E	S	■
8	A	■	C	I	T	E	R	N	E	■	S	U
9	N	O	I	R	■	N	I	E	L	L	E	S
10	I	R	A	■	A	C	E	■	E	U	■	U
11	E	N	N	E	M	I	■	I	S	E	R	E
12	■	E	T	R	I	L	L	E	■	S	E	L

CINÉ-TÉLÉ

LE MARDI 14 DÉCEMBRE

9h00

TQS — ALASKA **763849** (5) É.-U. 1996. Aventures réalisées par Fraser C. Heston avec Thora Birch, Vincent Kartheiser et Dirk Benedict. – Deux enfants partent à la rescousse de leur père dont l'avion s'est écrasé en Alaska. (2h)

CANAL VIE — LE SANG DU FRÈRE **8332789** (4) (My Brother's Keeper). É.-U. 1995. Drame social de Glenn Jordan avec John Lithgow, Ellen Burstyn et Annette O'Toole. – Un jumeau séropositif reçoit l'aide de son entourage lorsque sa compagnie d'assurances refuse de payer pour une opération qui le sauverait. (2h)

13h00

CANAL D — LA NUIT DU JUGEMENT **7197269** (4) (Judgment Night). É.-U. 1993. Drame policier de Stephen Hopkins avec Emilio Estevez, Cuba Gooding Jr. et Denis Leary. – Quatre amis qui se sont égarés dans un quartier industriel sont pris en chasse par des tueurs après avoir été témoins d'un meurtre. (2h30)

CANAL VIE — LE SANG DU FRÈRE **4732725** (4) (My Brother's Keeper). É.-U. 1995. Drame social de Glenn Jordan avec John Lithgow, Ellen Burstyn et Annette O'Toole. – Un jumeau séropositif reçoit l'aide de son entourage lorsque sa compagnie d'assurances refuse de payer pour une opération qui le sauverait. (2h)

14h00

TQS — MIRACLE AU 17E TROU **228066** (5) (Miracle on the 17th Green). É.-U. 1999. Mélodrame de Michael Switzer avec Robert Urich, Meredith Baxter et Donnelly Rhodes. – Un golfeur professionnel qui a fait passer sa carrière avant sa famille prend conscience de ses torts. (2h)

19h00

CANAL VIE — SOUS LE CIEL DU NEVADA **4277511** (4) (Blue Sky). É.-U. 1994. Drame de moeurs de Tony Richardson avec Jessica Lange, Tommy Lee Jones et Powers Boothe. – Au début des années 1960, un scientifique vivant dans une base militaire éprouve des difficultés à contrôler sa femme qui est maniaco-dépressive. (2h)

19h30

TQS — LA TEMPÊTE DU SIÈCLE **344085** (Dern. de 2). (4) (Stephen King's Storm of the Century). É.-U. 1999. Drame fantastique de Craig R. Baxley avec Tim Daly, Colm Feore et Debrah Farentino. – À l'approche d'une violente tempête hivernale, un inconnu aux pouvoirs surnaturels cause la mort de plusieurs habitants d'un village côtier. (2h30)

20h00

CJPM -CFER — UN COPAIN POUR NOËL **84153** (A Boyfriend for Christmas). É.-U. 2004. Comédie sentimentale de Kevin Connor avec Kelli Williams, Patrick Muldoon et Charles Durning. – Une avocate qui désespère de connaître le grand amour voit ressurgir dans sa vie le garçon dont elle était secrètement amoureuse à l'adolescence. (2h)

22h32

CJPM -CFER — LES QUATRE FILLES DU DR MARCH **682269** (3) (Little Women). É.-U. 1994. Drame de moeurs de Gillian Armstrong avec Winona Ryder, Gabriel Byrne et Trini Alvarado. – Durant la guerre de Sécession, les quatre filles d'un médecin parti au front s'épanouissent au contact de leur mère. (2h30)

HOROSCOPE

Le mardi 14 décembre 2004

Bélier (21 mars au 19 avril): La franchise et l'honnêteté peuvent aider à dénouer une impasse. Quoi que vous en pensiez, on remarque le bon travail que vous accomplissez. Mais assurez-vous de ne pas basculer dans le zèle, car une telle attitude pourrait intimider certaines personnes clé - sinon leur déplaire. Et puis, vous en faites déjà suffisamment comme cela...

Taureau (20 avril au 20 mai): L'arrivée aujourd'hui de la Lune en Verseau pourrait offrir au Taureau toute une gamme d'émotions. Toutefois, le bilan de votre journée sera positif si vous ne permettez pas à des anxiétés saugrenues de venir hanter votre esprit. Vous pouvez faire entièrement confiance à la personne que vous aimez. S'il le faut, pour vous rassurer, posez une question directe.

Gémeaux (21 mai au 21 juin): La Lune en Verseau placera l'emphase sur vos relations personnelles. Une personne que vous aimez éprouvera le besoin d'être rassurée quant à l'importance que vous lui accordez. Ne lui permettez pas de penser que vous avez perdu intérêt, mais gardez-vous de faire des promesses impossibles et des déclarations qui dépassent votre pensée...

Cancer (22 juin au 22 juillet): Saturne rétrograde en Cancer et le temps est votre allié. Il ne sert donc à rien d'essayer de précipiter les événements pour l'instant. Les choses qui doivent arriver se produiront quand le moment sera opportun. Les projets sur lesquels vous travaillez peuvent encore attendre avant d'être finalisés et soumis à la critique. Prenez le temps de fignoler les petits détails.

Lion (23 juillet au 22 août): Maintenant que la Lune arrive juste en face de votre Signe, en Verseau, vous pouvez vous attendre à vivre quelques émotions supplémentaires... N'hésitez pas à vous extérioriser et à manifester votre amour par le biais de petites attentions. Il semble y avoir de la réciprocité dans l'air. Mais il se pourrait aussi que l'autre soit encore plus timide que vous...

Vierge (23 août au 22 septembre): Vous n'êtes pas responsable de la façon dont vos proches gèrent leur vie. Ainsi, vous devriez éviter de poser des gestes regrettables - quoique bien intentionnés - sous le coup de la culpabilité. Le meilleur moyen d'aider les autres est de servir d'exemple, ce dont vous êtes parfaitement capable. Vous pouvez habilement leur transmettre votre message.

Balance (23 septembre au 23 octobre): L'arrivée de la Lune en Verseau vous encouragera à chasser tout sentiment de honte ou de culpabilité et d'apprendre à vous affirmer davantage. Le fait de poser votre poing sur la table peut s'avérer être un geste libérateur qui modifiera une dynamique interpersonnelle. Avec la visite de Jupiter en Balance, c'est le temps d'oser prendre votre place!

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): L'arrivée de la Lune au carré de votre Signe, en Verseau, pourrait vous faire éprouver de l'envie ou de la jalousie... Quoi qu'il en soit, rappelez-vous que ce sont plutôt les autres qui auraient raison de vous envier. Par ailleurs, évitez les dépenses impulsives. Vous pourriez vous désintéresser rapidement d'un article qui, à prime abord, vous avait emballé.

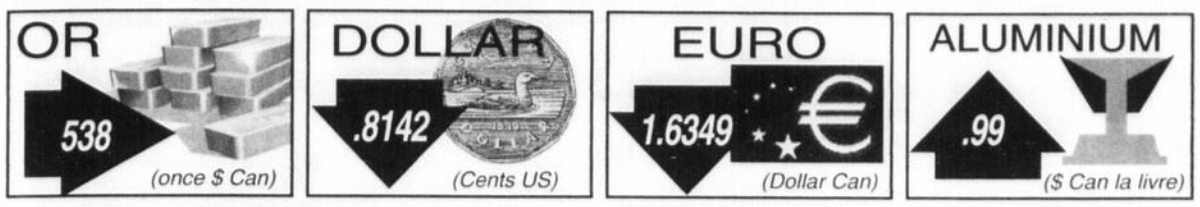
Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): Le bilan de votre journée ne vous décevra pas si vous ne déployez pas vainement des efforts pour combattre l'imbattable. En acceptant l'inévitable, vous atteindrez un nouveau pallier de joie de vivre. Avec le Soleil en Sagittaire, vos affaires peuvent prendre une tournure plus stable ou plus sérieuse. Vous pourrez diversifier vos intérêts sans vous éparpiller pour autant.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): Une personne de votre entourage est capable de vous aider à résoudre un problème. Il vous suffira d'en parler. Il est également possible d'obtenir une preuve tangible relativement à une affaire que vous soupçonniez. Attendez le moment propice pour la présenter. Si vous hésitez face à une décision, demeurez fidèle à votre première idée.

Verseau (20 janvier au 18 février): L'arrivée de la Lune en Verseau annonce pour vous un milieu de semaine surprenant et inhabituel. Quelqu'un risque de vous faire une proposition étonnante à laquelle vous ne saurez pas comment répondre. Mais parallèlement, si vous souhaitez convaincre autrui des bienfaits ou de la nécessité d'un projet, ce sera le moment idéal pour faire votre plaidoyer.

Poissons (19 février au 20 mars): La conjonction de Mars et de Vénus en Scorpion vous encourage à mettre les pendules à l'heure. Le dialogue vous permettra maintenant de dénouer une impasse et de vous affirmer davantage. Uranus en Poissons vous métamorphose! En changeant un aspect de vous-même, vous constaterez que le monde entier se transformera autour de vous...

LE RYTHME DES AFFAIRES



Principaux indices

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	502.18 $	3.31	$137962000
S&P/TSX 300	9032.77 $	67.50	$174662000
CDNX	1722.97 $	8.59	$ 39344000
DOW JONES	10638.32 $	95.10	$255713000
NASDAQ/USA	2148.50 $	20.43 $	n/d
NASDAQ/Canada	536.22 $	6.04 $	n/d

Titres vedettes à Toronto

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Abitibi-Consolidated	A	8.18 $	8.04 $	8.10 $	-0.04 $
ACE Aviation Holdings	ACE.B	34.25 $	32.80 $	34.25 $	1.38 $
Alcan Incorporated	AL	58.82 $	57.75 $	58.55 $	1.25 $
Aliant Inc.	AIT	26.69 $	26.00 $	26.63 $	0.33 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.SV.B	34.45 $	33.90 $	34.15 $	0.31 $
Amisk	AS.A	0.80 $	0.80 $	0.80 $	0.00 $
Arc Energie	AET.UN	17.14 $	16.91 $	17.10 $	0.12 $
Bank of Montreal	BMO	55.60 $	55.15 $	55.43 $	0.33 $
Bank of Nova Scotia	BNS	39.25 $	38.79 $	39.04 $	0.24 $
Barrick Gold Corp	ABX	28.90 $	28.37 $	28.78 $	0.28 $
BCE Emergis Inc.	EME	3.39 $	3.21 $	3.38 $	0.03 $
BCE Inc.	BCE	28.48 $	28.21 $	28.45 $	-0.10 $
Bell Canada Int'l	BI	4.65 $	4.55 $	4.55 $	-0.10 $
Bennett Environmental Inc.	BEV	4.52 $	4.01 $	4.10 $	-0.42 $
Bombardier CL A	BBD.A	0.00 $	0.00 $	2.69 $	0.00 $
Bombardiers Inc.	BBD.B	0.00 $	0.00 $	2.55 $	0.00 $
CAE Inc	CAE	4.54 $	4.45 $	4.48 $	0.00 $
Cambior	CBJ	3.32 $	3.18 $	3.28 $	0.03 $
Campbell Res.	CCH	0.50 $	0.49 $	0.49 $	0.00 $
Canadian Natural Res.	CNQ	47.25 $	45.85 $	47.11 $	1.31 $
Canadian Oil Sands	COS.UN	58.71 $	56.55 $	57.90 $	0.60 $
Canadian Pacific Railway	CP	37.65 $	36.76 $	37.65 $	0.71 $
Canadian Tire	CTR.NV	54.15 $	53.25 $	54.00 $	0.44 $
Canadian Western Bank	CWB	48.49 $	47.52 $	48.20 $	0.99 $
Canam Manac Group	CAM.SV.A	4.55 $	4.55 $	4.55 $	0.05 $
Canfor	CFP	14.78 $	14.45 $	14.65 $	0.05 $
Cascades Inc.	CAS	13.61 $	13.20 $	13.20 $	-0.41 $
CGI Group Inc.	GIB.SV.A	8.09 $	7.90 $	8.09 $	0.09 $
CIBC	CM	70.44 $	69.50 $	69.80 $	0.15 $
CN Railway Company	CNR	72.21 $	70.55 $	71.90 $	0.90 $
Cogeco Cable Inc.	CCA.SV	24.05 $	23.99 $	24.01 $	-0.04 $
Cossette Com. Group	KOS.SV	16.30 $	16.30 $	16.30 $	0.28 $
CP Ships	TEU	17.63 $	16.80 $	17.63 $	0.63 $
Dofasco Inc.	DFS	42.39 $	41.75 $	42.26 $	0.26 $
Domtar	DTC	14.34 $	14.10 $	14.20 $	0.02 $
Eiger tech.	AXA	0.26 $	0.24 $	0.25 $	-0.04 $
Emera	EMA	18.85 $	18.53 $	18.85 $	0.32 $
Enerplus	ERF.UN	41.89 $	41.25 $	41.70 $	0.26 $
Falconbridge Ltd	FL	29.75 $	29.12 $	29.60 $	0.20 $
Four Seasons Hotels	FSH.SV	89.99 $	89.23 $	89.71 $	0.68 $
Gaz Metropolitain	GZM.UN	23.06 $	22.90 $	22.90 $	-0.11 $
GEAC Computer Corp	GAC	8.68 $	8.50 $	8.66 $	0.06 $
Great-West Lifeco	GWO	25.69 $	25.31 $	25.55 $	0.15 $
Hudson's Bay	HBC	13.38 $	13.15 $	13.16 $	-0.04 $
Imperial Oil	IMO	69.85 $	68.60 $	69.79 $	1.19 $
Inco Limited	N	44.36 $	43.18 $	43.76 $	0.96 $
Industrial Alliance	IAG	54.10 $	53.90 $	54.10 $	0.15 $
Investors Group	IGI	34.05 $	33.51 $	34.05 $	0.50 $
Jean Coutu Group	PJC.SV.A	17.51 $	17.25 $	17.50 $	0.31 $
Laurentian Bank	LB	23.69 $	23.30 $	23.38 $	-0.12 $
Loblaws Cos.	L	69.96 $	68.84 $	69.75 $	0.62 $
Magna International	MG.SV.A	95.45 $	94.10 $	95.08 $	1.03 $
Manitoba Telcom	MBT	48.45 $	47.66 $	48.15 $	-0.40 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	14.56 $	14.35 $	14.53 $	0.08 $
Metro Inc.	MRU.SV.A	23.34 $	23.01 $	23.34 $	0.28 $
Molson Inc.	MOL.A	35.85 $	34.75 $	35.70 $	0.45 $
National Bank	NA	48.89 $	48.25 $	48.65 $	0.15 $
Noranda Inc	NRD	20.65 $	20.16 $	20.43 $	0.23 $
Nortel Networks	NT	4.73 $	4.63 $	4.64 $	0.04 $
Nova Chemicals Corp.	NCX	54.52 $	53.02 $	54.11 $	0.50 $
Pangeo Pharma	PIL	0.00 $	0.00 $	0.29 $	0.00 $
Pepsi Bottling Group Inc.	PBG	1.95 $	1.95 $	1.95 $	0.00 $
Petro-Canada	PCA	62.51 $	61.70 $	61.97 $	0.12 $
Placer Dome	PDG	23.75 $	23.24 $	23.60 $	0.38 $
Potash Corp	POT	95.35 $	92.81 $	94.91 $	1.72 $
Power Corp.	POW.SV	29.00 $	28.60 $	28.75 $	0.04 $
Power Financial	PWF	30.00 $	29.70 $	29.85 $	0.10 $
Precision Drilling Corp.	PD	72.92 $	71.51 $	72.90 $	1.09 $
Pro AMS	PAM.UN	21.30 $	21.23 $	21.30 $	0.05 $
Quebecor Inc.	QBR.SV.B	25.10 $	24.30 $	25.10 $	0.50 $
Quebecor World	IQW.SV	24.13 $	23.75 $	23.76 $	-0.15 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.NV.B	28.80 $	27.85 $	28.05 $	-0.17 $
Royal Bank	RY	63.55 $	63.00 $	63.00 $	-0.10 $
Saputo Inc.	SAP	35.10 $	34.49 $	35.01 $	0.74 $
Sears Canada	SCC	17.20 $	16.78 $	16.88 $	-0.07 $
SFK Pulp Fund Units	SFK.UN	7.50 $	7.26 $	7.26 $	-0.24 $
Shaw Communications	SJR.NV.B	20.85 $	20.34 $	20.85 $	0.35 $
Shell Canada	SHC	76.15 $	74.06 $	75.26 $	-0.48 $
Sleeman Breweries Ltd	ALE	14.19 $	14.03 $	14.15 $	0.10 $
SNC-Lavalin	SNC	56.35 $	54.76 $	55.90 $	1.07 $
Sobeys Inc.	SBY	35.07 $	33.81 $	34.50 $	0.20 $
Stelco Inc.	STE.A	1.85 $	1.70 $	1.77 $	-0.08 $
Sun Life financial	SLF	40.35 $	39.65 $	39.85 $	-0.10 $
Suncor Energy Inc.	SU	39.54 $	38.88 $	39.23 $	0.31 $
Superior Propane Inc. Fund	SPF.UN	27.98 $	27.85 $	27.97 $	0.17 $
Talisman Energy Inc.	TLM	32.02 $	31.33 $	31.80 $	0.56 $
TD Bank	TD	49.56 $	49.15 $	49.51 $	0.38 $
Teck Cominco Corp.	TEK.SV.B	34.15 $	33.50 $	34.00 $	0.63 $
Telus Corporation	T	33.45 $	33.01 $	33.34 $	-0.01 $
Tembec	TBC	7.50 $	7.43 $	7.46 $	0.00 $
Torstar Corp.	TS.NV.B	21.45 $	20.65 $	21.45 $	0.70 $
Transalta Corporation	TA	17.57 $	17.30 $	17.49 $	0.04 $
Transat AT	TRZ	23.62 $	23.21 $	23.35 $	-0.24 $
Transcanada Pipe	TRP	29.05 $	28.70 $	29.01 $	0.25 $
Transcanada Power	TPL.UN	35.20 $	34.88 $	35.09 $	0.24 $
Transcontinental Inc.	TCL.SV.A	22.50 $	21.78 $	22.30 $	0.05 $
Trisec Canada Inc.	TZC.SV	18.30 $	18.20 $	18.30 $	0.00 $
Unifort	UNF.SV.A	0.85 $	0.80 $	0.80 $	0.00 $
Van Houtte Inc.	VH.SV	19.55 $	18.62 $	19.55 $	0.83 $
Wescast Industries	WCS.SV.A	31.85 $	31.81 $	31.85 $	-1.14 $
Weston George Ltd	WN	107.94 $	105.50 $	107.36 $	0.88 $

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BBD.SV.B	2.11 $	0.00 $	90473828	
NEXUS GROUP INTL	NXS	0.00 $	-0.01 $	34942178
Concert Ind Ltd	CNG	0.06 $	0.05 $	12430189
CHAP MERCANTILE	SLW	0.74 $	0.06 $	5609600
NORTEL NETWORKS	NT	4.64 $	0.04 $	5310885
	IIC.LV	29.55 $	0.67 $	3620463
THISTLE MINING INC	THT	0.04 $	0.00 $	3264200
WHEATON RIVER	WRM	4.09 $	0.02 $	2697864
UTS ENERGY CORP	UTS	0.96 $	0.00 $	2518315
ABITIBI-CONSOLIDAT	A	8.10 $	-0.04 $	2517104

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
RESEARCH IN MOTION	RIM	110.68 $	2.68 $	280010
CHC HELICOPTER	FLY.SV.A	51.62 $	2.52 $	40792
AKITA DRILLING	AKT.B	29.00 $	2.00 $	700
FORDING INC	FDG.UN	87.96 $	1.96 $	285569
BURLINGTON	B	52.95 $	1.79 $	200
PUBLIC STORAGE	PUB	24.00 $	1.75 $	8850

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FIRSTSERVICE CORP	FSV.SV	20.00 $	-17.75 $	191602
EXTENDICARE INC	EXE.PR.D	24.00 $	-2.00 $	400
RBC CAPTIAL TRUST	RYT.NT.P	113.00 $	-1.69 $	5000
CONSOLIDATED	WSC.PR.A	21.25 $	-1.50 $	500
HERITAGE OIL CORP	HOC	6.52 $	-1.48 $	156750
BOMBARDIER INC CL	BBD.PR.B	14.57 $	-1.34 $	33042

NEW-YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
LUCENT	LU	3.71 $	-0.09 $	68176000
SPRINT CORP FON	FON	24.44 $	0.30 $	36926300
PFIZER INC	PFE	27.16 $	0.07 $	36731100
MOTOROLA	MOT	17.15 $	0.81 $	34607400
TIME WARNER INC	TWX	18.93 $	0.45 $	30565400
AGERE SYSTEMS INC	AGR.A	1.36 $	-0.15 $	28701100
GENERAL ELECTRIC	GE	37.48 $	0.79 $	28199100
JPMORGAN CHASE &	JPM	38.25 $	0.62 $	14880300
NORTEL NETWORKS	NT	3.78 $	0.02 $	14752300
CITIGROUP	C	46.77 $	0.86 $	13498800

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	85000.00 $	225.00 $	570
ALLTEL CORP PF	AT.PR	355.00 $	20.00 $	100
PHELPS DODGE 6.75	PD.PR.A	201.45 $	9.16 $	5800
US STEEL CORP PF B	X.PR.B	160.23 $	6.42 $	70000
STATE STREET CORP	SBZ	210.25 $	6.40 $	30300
NS GROUP INC	NSS	26.00 $	5.35 $	1231700

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
GOLDEN WEST	GDW	61.15 $	-60.61 $	878100
CHESAPEAKE ENERGY	CHK.PR.A	85.96 $	-3.00 $	151300
SEQUA CORP PF 5.00	SQA.PR	94.50 $	-2.50 $	9400
NAVTEQ CORP	NVT	44.30 $	-1.82 $	399000
ALLIED WASTE INDS	AW.PR.C	50.91 $	-1.61 $	2800
ALEXANDER'S INC	ALX	228.40 $	-1.61 $	4100

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ORACLE CORPORATION	ORCL	14.63 $	1.35 $	181316786
SIRIUS SATELLITE	SIRI	8.04 $	0.45 $	153802588
MICROSOFT CORP	MSFT	27.25 $	0.17 $	93841307
NASDAQ 100 TR	QQQQ	40.28 $	0.35 $	74339241
INTEL CORP	INTC	22.63 $	0.07 $	57227141
CISCO SYSTEMS INC	CSCO	19.27 $	-0.15 $	54621148
PEOPLESOFT INC	PSFT	26.42 $	2.47 $	51389496
NEXTEL	NXTL	29.99 $	0.23 $	49397474
CONEXANT SYSTEMS	CNXT	1.87 $	0.00 $	34239218
SUN MICROSYSTEMS	SUNW	5.38 $	0.13 $	32849034

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
GREY GLOBAL GROUP	GREY	1083.61 $	9.11 $	2725
51JOB INC ADS	JOBS	55.35 $	6.17 $	2882453
CENTRAL EUROPEAN	CETV	38.09 $	5.91 $	1470174
OVERSTOCK.COM INC	OSTK	74.85 $	5.20 $	2805519
PALMONE INC	PLMO	44.50 $	4.94 $	10847884
TIPPINGPOINT	TPTI	46.60 $	4.94 $	583354

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
TUESDAY MORNING	TUES	30.01 $	-6.27 $	4587478
AUTOBYTEL INC	ABTLE	5.46 $	-2.30 $	4708309
II-VI INC	IIVI	41.31 $	-2.17 $	234320
SINA CORPORATION	SINA	33.64 $	-2.07 $	7805557
ARDEN GROUP CL A	ARDNA	105.96 $	-1.91 $	5796
LSB FINANCIAL CORP	LSBI	26.18 $	-1.72 $	500

Données fournies par Décision-Plus
www.decisionplus.com

Soutien aux enfants

Les 600 familles exclues recevront leur chèque

par Jocelyne Richer

QUEBEC (PC) — Les 600 familles à faible revenu qui étaient exclues du programme de soutien aux enfants auront finalement droit à recevoir leur chèque comme les autres.

Au lieu de recevoir plus d'argent du gouvernement, ces familles étaient pénalisées, en raison de l'abandon du programme d'Aide aux parents pour leurs revenus de travail (Apport), dans le dernier budget du ministre des Finances, le 30 mars.

Normalement, le ministre qui pilote le dossier, Claude Béchard, responsable de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, s'était engagé à ce que toutes les familles reçoivent une aide financière, particulièrement celles qui gagnaient moins de 42 800 $ par année.

Or, les centaines de familles qui ont un revenu se situant entre 15 000 $ et 20 000 $ et qui étaient admissibles au programme Apport sont actuellement pénalisées.

Par exemple, une famille monoparentale avec deux enfants et un revenu de 15 000 $ allait perdre 188 $ en 2005, tandis qu'une famille biparentale avec trois enfants à la garderie et 16 000 $ de revenus voyait l'aide de l'Etat coupée de 1600 $. Mais M. Béchard a assuré lundi que le gouvernement allait apporter les modifications nécessaires pour corriger le tir. Il annoncera cette semaine qu'elles aussi auront droit au programme de soutien aux enfants, et ce, dès maintenant.

«Le but de notre politique familiale, c'est de faire en sorte qu'il n'y ait pas de perdants», a-t-il rappelé en Chambre.

Le gouvernement versera au total 550 millions $ par année aux familles en vertu de ce programme. Les premiers chèques sont versés le 15 décembre, sur une base trimestrielle.

Les familles qui en feront la demande auront cependant la possibilité de recevoir un versement tous les mois.

Le Soutien aux enfants remplace trois mesures, soit l'allocation familiale, la réduction d'impôt à l'égard des familles et le crédit d'impôt pour enfant à charge. Il constitue une nouvelle mesure universelle qui s'adresse à toutes les familles.

Véhicules neufs

Les ventes ont bondi de 7,7 %

OTTAWA (PC) — Les ventes de véhicules automobiles neufs ont augmenté de 7,7 pour cent en octobre en raison d'une forte demande de voitures particulières, a indiqué Statistique Canada, lundi. Cette hausse des ventes met fin à une série de deux mois de déclin au pays. Le nombre de ventes de véhicules neufs a atteint 126 243 en octobre, 9700 de plus que le mois précédent. Il s'agit de la deuxième plus importante hausse de l'année après celle enregistrée en avril. Selon Statistique Canada, cette hausse peut être attribuable «à de généreux programmes de promotion des ventes des nouveaux modèles».

Les ventes de véhicules particuliers construits en Amérique du Nord ont augmenté de 11,2 pour cent tandis que celles des véhicules fabriqués outre-mer ont progressé de 6,2 pour cent. La hausse des ventes de camions neufs a atteint 5,5 pour cent.

Cependant, sur la base des données provisoires de l'industrie automobile, on estime que les ventes de véhicules automobiles neufs se sont repliées de 3,7 pour cent en novembre, un recul principalement attribuable à une plus faible demande pour les voitures particulières.

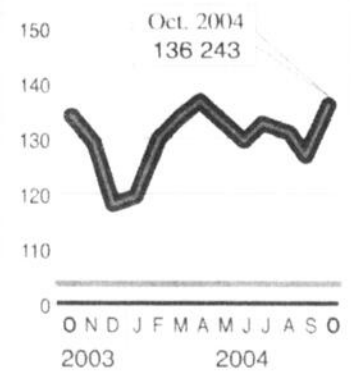
Malgré l'important gain observé en octobre, Statistique Canada note que les ventes cumulatives des dix premiers mois de 2004 sont demeurées inférieures de 5,1 pour cent à celles de la même période en 2003.

Ventes d'autos



En octobre, les ventes de l'ensemble des véhicules automobiles neufs ont connu un rebondissement de 7,7 % pour atteindre les 136 243 unités, grâce à une forte demande de voitures particulières.

(en milliers de véhicules)



Source: Statistique Canada PC

Paul Tellier congédié

Bombardier pave la voie au petit-fils du fondateur

(Selon La Presse) - La nouvelle structure de direction de Bombardier, dévoilée hier à la suite de l'annonce du départ de Paul Tellier, marque le grand retour de Laurent Beaudoin à la tête de l'entreprise. Elle prépare également la voie à son éventuel successeur, son fils Pierre, dont le grand-père maternel Joseph-Armand a fondé Bombardier.

«Pierre Beaudoin est un gestionnaire très«capable», commente Karl Moore, professeur à la faculté de gestion de l'université McGill. Bombardier est contrôlée par une famille et Pierre fait partie de la famille. S'il fait ses preuves, il sera le successeur naturel.»

Le conseil d'administration de Bombardier a décidé de remplacer le président et chef de la direction de l'entreprise, Paul Tellier, par un «Bureau du Président», un triumvirat formé du président exécutif du conseil d'administration Laurent Beaudoin, du président de Bombardier Aéronautique, Pierre Beaudoin, et du président de Bombardier Transport, André Navarri.

M. Moore fait observer que certaines grandes entreprises américaines, comme Citybank, avait mis en place des structures semblables, notamment dans le but de permettre au président et chef de la direction de choisir son successeur. Un tel arrangement ne dure pas très longtemps, un an ou deux au maximum.

«Il y a des frustrations parce qu'on ne sait pas trop qui est le patron, ça peut entraîner de la confusion, déclare M. Moore. Mais ici, c'est clair que c'est Laurent Beaudoin qui sera le patron.»

Un indice révélateur : dans la nouvelle section du site Internet de Bombardier sur le Bureau du Président, on ne voit qu'une seule photo, celle de Laurent Beaudoin.

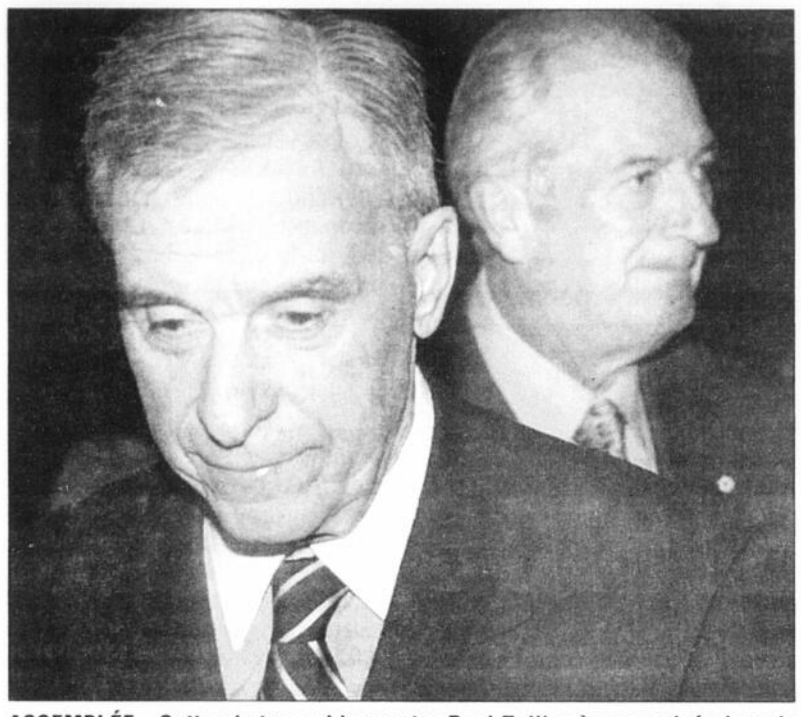
À 66 ans, le gendre du légendaire Joseph-Armand Bombardier n'est plus un tout jeune homme. «Il s'impliquera sérieusement, il travaillera de longues heures, mais il voudra passer les rênes du pouvoir d'ici quelques années à Pierre ou à André Navarri», affirme M. Moore.

Selon lui, c'est Pierre Beaudoin qui est le mieux positionné à l'heure actuelle. «C'est un vrai gestionnaire, indépendamment de son nom de famille», soutient-il.

L'auteur du livre «Bombardier, la vérité sur le financement d'un empire», Peter Hadekel, croit également que la famille Bombardier-Beaudoin prépare l'accession de Pierre Beaudoin à la tête de la multinationale.

Dans le bref message que Laurent Beaudoin a livré aux médias, aux analystes et aux investisseurs institutionnels hier, il a abordé lui-même la question de sa succession.

«La structure du Bureau du Président fournit également au conseil d'administration l'occasion de planifier mon éventuelle succession sans référence à une date limite spécifique susceptible de créer une pression inutile sur l'entreprise à un moment inopportun, a-t-il déclaré.



ASSEMBLÉE - Cette photographie montre Paul Tellier à son arrivée lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de Bombardier en juin 2004 à Montréal. À l'arrière, le président exécutif du conseil d'administration Laurent Beaudoin qui reprend les choses en main.

(Archives)

Cette structure permet aussi au conseil d'interagir directement avec les dirigeants de nos deux principaux groupes.»

Jacques Bourgeois, professeur honoraire au Service de l'enseignement de la finance à HEC Montréal, suspecte que Bombardier a dû mettre en place son triumvirat en toute hâte pour remplacer M. Tellier. Les choses se sont probablement précipitées au cours des derniers jours.

«Il y a eu un effet de surprise et ils ont dû décider rapidement ce qu'ils devraient faire à court terme, avance-t-il. C'est une structure qui est probablement là pour la période la plus courte possible.»

Au sein du triumvirat, c'est Laurent Beaudoin qui sera en charge du développement stratégique de l'entreprise.

«J'examinerai toutes les avenues stratégiques qui se présenteront afin d'assurer la continuité de notre leadership et de créer de la valeur pour les actionnaires», a déclaré M. Beaudoin.

M. Hadekel ne s'attend toutefois pas à ce que la nouvelle direction mette en vente l'une ou l'autre des deux grandes divisions de Bombardier.

«Dans la tête de Laurent Beaudoin, la clé du succès de la compagnie a toujours été la diversification, soutient-il. Ni Bombardier Aéronautique, ni Bombardier Transport n'auraient survécu sans cette diversification. La compagnie est déjà moins diversifiée depuis la vente des produits récréatifs. Je pense qu'ils vont essayer de garder la structure telle quelle.»

À la Bourse

Lundi à la Bourse de Toronto, le titre de la multinationale québécoise a perdu 0,44 $, soit plus de 17 pour cent de sa valeur, pour terminer la séance à 2,11 $.

Elle se transigeait à moins de 1,90 $, environ une demi-heure après l'annonce de la réorganisation.

Autres textes en page 33



Biographie sommaire de Paul Tellier

Naissance: à Joliette, en 1938.

Formation: diplômé des universités d'Ottawa et d'Oxford, il est admis au Barreau du Québec en 1963.

Postes importants:
- sous-ministre fédéral des Affaires indiennes (1979) et de l'Énergie, des Mines et des Ressources (1982)
- greffier du Conseil privé (1985)
- PDG du CN (1992)
- président et chef de la direction de Bombardier (2003)
- membre de nombreux conseils d'administation dont Alcan, BCE Inc./Bell Canada, Grand Trunk Corporation et McCain Foods
- nommé compagnon de l'Ordre du Canada (1993)
- élu PDG de l'année (en 1998).

Source: diverses PC

RÉGIME D'INVESTISSEMENT COOPÉRATIF



Pierre Bergeron
CA, M. Fisc.

Le 1er novembre dernier, la direction des coopératives du Ministère du développement économique et Régional et de la Recherche (MDERR) publiait un guide d'information sur les mesures fiscales destinées aux coopératives et aux fédérations de coopératives, lequel décrit le nouveau Régime d'investissement coopératif (RIC) destiné à la capitalisation des coopératives et des fédérations de coopératives québécoises.

Dans les circonstances appropriées, l'acquisition de parts privilégiées de coopératives admissibles, bien que constituant un placement à risque, pourra s'avérer un investissement fort intéressant. Le RIC n'est toutefois pas admissible au grand public et n'est accessible qu'à une catégorie très précise de contribuables. L'espace ne permet évidemment pas de définir les coopératives et fédérations admissibles, ni les investisseurs admissibles. Toutefois, si vous êtes un particulier qui est, soit un membre, soit un employé d'une coopérative de travail ou d'une coopérative de producteurs agricoles ou dans ce dernier cas, un particulier qui détient au moins 10 % des actions du capital-actions émis comportant plein droit de vote en toutes circonstances d'une société qui est membre d'une coopérative agricole et que vous êtes intéressé à faire l'acquisition de ce genre de placement, vous pourriez alors vérifier en appelant directement au MDERR au (418) 691-5978, si votre coopérative détient un certificat d'admissibilité au nouveau régime. La détention d'un tel certificat constitue une condition essentielle à l'admissibilité du placement.

Si tel est le cas, vous devriez alors :

- investiguer la santé financière de la coopérative dans laquelle vous envisagez d'acquérir des parts privilégiées;
- prendre en considération le rendement exprimé en terme de taux d'intérêts associé aux parts privilégiées. À cet égard, vous devriez tenir compte du fait que l'intérêt est non cumulatif et est payable annuellement lorsque décidé par le conseil d'administration si la situation financière de la coopérative ou de la fédération des coopératives, selon le cas, le permet;
- déterminer si ce type de placements vous convient. Il ne s'agit pas de titres liquides considérant l'absence de marché secondaire;
- prendre en considération que les parts privilégiées émises par le RIC ne sont rachetables ou remboursables qu'après l'expiration d'une période d'au moins cinq ans débutant à la date de l'émission. Contrairement à ce que prévoyait l'ancien régime, la période minimale de détention de cinq ans s'applique en tout temps, même lors de la démission d'un membre, de son invalidité, de sa retraite ou de son décès.

Si l'acquisition de parts privilégiées d'un RIC peut par ailleurs s'inscrire dans votre stratégie de placements, les considérations fiscales suivantes pourraient alors rehausser la valeur de ce dernier. Ainsi, vous pourrez déduire à l'encontre de votre revenu imposable provincial, 125 % du coût du titre. Si vous ne pouvez utiliser la totalité de la déduction dans l'année, la partie inutilisée pourra être reportée sur les cinq années suivantes.

La déduction demandée par un particulier ne peut toutefois pas excéder 30 % de son revenu total pour une année. Si l'acquisition a été effectuée par votre REER autogéré, vous serez réputée être la personne qui acquiert la part privilégiée admissible.

Étant donné qu'il s'agit d'une déduction dans le calcul du revenu imposable et, considérant la progressivité des taux d'impôt, cette déduction sera d'autant plus intéressante que votre revenu imposable est élevé, comme le démontre le tableau qui suit :

Revenu imposable	27 000 $	40 000 $	70 000 $
Investissement	1 000 $	1 000 $	1 000 $
Intérêts (5 %) – 5 ans (hypothèse)	250 $	250 $	250 $
Épargne fiscale RIC	200 $	250 $	300 $
Coût net après RIC	800 $	750 $	700 $
Rendement annuel/coût net après RIC	6,25 %	6,67 %	7,14 %
Épargne fiscale REER	294 $	384 $	457 $
Coût net après RIC et REER	506 $	366 $	243 $

Samson Bélair/Deloitte & Touche est fier d'être partenaire de CENTRAIDE

Notre mission :
Aider nos clients et nos gens à exceller

Deloitte.

www.deloitte.ca

(418) 549-6650

Samson Bélair/Deloitte & Touche

Certification et services-conseils, fiscalité, services-conseils financiers et consultation

ALMA • SAGUENAY • DOLBEAU-MISTASSINI • NORMANDIN • ROBERVAL • ST-FÉLICIEN

06594439

PETITES ANNONCES LE QUOTIDIEN 549-4444

DES CONSEILLÈRES PROFESSIONNELLES À VOTRE SERVICE



1051, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1
COURRIEL: classees@lequotidien.com

HEURES D'AFFAIRES
8 h 30 à 16 h 30
DU LUNDI AU VENDREDI

- SAINT-FÉLICIEN et les environs
679-3832
- LIGNE SANS FRAIS
1 (800) 866-3658

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RESTRICTION L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable. **VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?** Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

workopolis.com
LE PLUS IMPORTANT SITE D'EMPLOIS AU CANADA
cyberpresse.workopolis.com

TARIFS

Le QUOTIDIEN 10 mots ou –
1 jour..... 8,70 $
2 jours..... 10,45 $
3 jours..... 12,20 $
4 jours..... 13,95 $
5 jours..... 15,70 $
6 jours..... 17,45 $

PROGRÈS-DIMANCHE
10 mots ou moins 10,95 $

- Mots additionnels: 0,45 $ mot/par semaine
- Lettrage majuscule • Caractères gras • Encadrement • Titre centré
3,30 $ par semaine /par option
- AVEC PHOTO:
7,75 $ par parution

Les taxes ne sont pas comprises dans les prix.
Aucune facturation. Acceptons les chèques, cartes de crédit.

100 IMMEUBLES COMMERCIAUX

101 Bâtisses commerciales

ARVIDA 1951 Davis, revenus garantis (locataire bail 5 ans) possibilité de 2 logements supplémentaires. Tél.:545-6747.

104 Commerces à vendre

CORDONNERIE
Tout équipée. Clientèle établie. Excellent chiffre d'affaires. Cause: retraite. Cell:550-2833

109 Locaux à louer

BOUL. TALBOT Chicoutimi, 4,000 pi.ca., plein coeur du pôle commercial. Les immeubles Saguenay: 549-9200.

CHICOUTIMI CENTRE-VILLE
pour commercial, professionnel ou organisme, 1,200 pi.ca.
Cellulaire.: 592-8736, 544-2747
Yvon ou Dominique

CHICOUTIMI haut rue Racine, bureau 200 à 20,000 pi.ca., resto terrasse, 2,000 à 12,000 pi.ca. club de nuit, danse, divertissement, 6,500 pi.ca., salle de réception 7,000 pi.ca. Grand loft commercial/résidence. Emplacement AAA. Tél.:1-800-388-0884, M. Jacques Charbonneau.

CHICOUTIMI local commercial 1,500 pi.ca. entièrement aménagé, chauffé, non éclairé, rue Racine (haut de la côte), prix compétitif. Tél.:543-4151.

CHICOUTIMI local commercial, 2287 boul. Talbot, 3,076 pieds.carrés. Tél:678-2960.

CHICOUTIMI voisin centres d'achats, pour commerce et/ou professionnel, peu importe le secteur d'activités. Différentes dimensions disponibles. Contactez Richard Gilbert au 545-1903.



IMMEUBLE de prestige très bien situé, 4,000 pieds carrés, climatisé. Possibilité d'agrandissement. Vaste stationnement. Idéal pour clinique médicale, bureaux de professionnels ou commerce. Informations: Tél.:545-2409 Jacques Bouchard.

200 HABITATIONS RÉSIDENTIELLES

201 A partager

JEUNE couple cherche colocataire, Chicoutimi-Nord. Idéal étudiant(e). Tél.:545-6871.

203 Chalet à vendre

AU VALINOUET
Cachet unique! Architecture avant-gardiste. Constructions neuves, tout bois. Très chaleureux, sur 2 étages. 2 chambres. Portes intérieures et extérieures européennes à queue d'aronde. Escalier escamotable pour accès au grenier. Vue exceptionnelle sur les monts. Possibilité construction d'une grotte dans la montagne pour garage ou remise. Inf.:1-418-365-7973.

SAINT-GEDEON bord lac Saint-Jean, construction 2002. Tél.:345-2370, 480-7961 (cellulaire).

Soyez enfin libéré
Cessez de fumer

204 Chalet à louer

BORD du Lac-St-Jean (secteur St-Coeur-De-Marie) site enchanteur, paysage hivernal féérique, (rivière Grande Décharge), construction 2003, haut de gamme, disponibilité période des Fêtes et à long terme également, 950$/semaine. Tél:678-234-0036.

LAC-KÉNOGAMI chaleureuse maison de campagne, habitable à l'année, 2 chambres, meublé, tout équipé, libre 1er janvier. Tél.:543-0581.

205 Chambres à louer

CHICOUTIMI grande, très propre. Près cégep, université, multi-hexa. Câble fourni, 200$/mois. Tél.:698-0438, 591-2605.

CHICOUTIMI près centre-ville, câble, laveuse, sécheuse, poêle, réfrigérateur, 220$/mois. Tél.:690-2137.

CHICOUTIMI près université, cegep, hôpital, Multihexa, Groupe CGI. Cuisine, laveuse, sécheuse, câble, non fumeur(euse). Tél:549-3372.

CHICOUTIMI rénovées, près université, 170$/mois à 250$/mois. Téléphone, câble. Cell.:815-6534, 540-1754..

CHICOUTIMI, très près des centres d'achats, cuisine, salon communs, câble, possibilité connecter téléphone, non fumeur(euse).Tél:696-9836, pagette:696-5877.

JONQUIERE 2 chambres: une arrière cegep, internet, l'autre rue St-Hubert. Les deux 250$/mois, chauffé, éclairé, meublé vidéo, câble, téléphone, laveuse, sécheuse, entrée indépendante. Tél:547-8900.

JONQUIERE coin Montfort/St-Pierre, entrée indépendante, salon, salle de bain commune, câble, laveuse, sécheuse, non-fumeur(euse), 5 minutes Cégep. Tél.:542-0991.

JONQUIERE près cégep, entrée indépendante, non fumeur(euse), cuisine commune, stationnement. Endroit tranquille. Tél:542-0261, 820-7048.

JONQUIERE près cégep, salon, cuisinette, câble, laveuse, sécheuse. Tél.:542-6402.

206 Condominiums à vendre

CHICOUTIMI 1915 des Hiboux, condo 4.1/2, stationnement, vue sur la piscine. 91,500$. Information ou rendez-vous, 545-9785 (laisser message).

JONQUIERE 9 pièces , 2 étages, 4 chambres, grande salle de bain, plancher bois franc, construction récente. Quartier recherché. 98,000$. Tél.:695-6663.

207 Condominiums à louer

CHICOUTIMI grand 3.1/2 meublé (750$/mois) ou semi-meublé (650$/mois), chauffé, éclairé, près centre commercial, libre 1er janvier, quartier des Roitelets. Tél.:(450)227-7171.

CHICOUTIMI rue des Harfangs, domaine privé, grands condos neufs en construction, 4.1/2 luxueux (1,200 pieds.carrés) sans voisin arrière, décorés au goût du jour, avec ou sans garage. À partir de 750$/mois. Tél.:818-0456, 693-1891.

CHICOUTIMI, 4.1/2 complètement meublé, éclairé, chauffé, téléphone, câble, etc...Tél.:543-5704.

208 Logements à louer

1.1/2, 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2 plus **CHAMBRES** à Chicoutimi. Université, cégep, centres d'achats. Tél.:545-0698.

1.1/2, 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, 8.1/2
CHICOUTIMI arrière Place Royaume, UQAC, balcon, peinturés, semi-meublés ou non. Entrée pour chaise roulante. Tél.:(418)815-3383, 696-4421.

2.1/2, 3.1/2, Chicoutimi, chauffés, éclairés, 4.1/2, 5.1/2. Beaux logements à partir de 265$/mois et plus. Près centres d'achats, cégep. Tél.:543-4037.

3.1/2, 4.1/2, 5.1/2
Quartier Université près centre d'achats, piscine, porte patio, balcon, possibilité ameublement. Peinturés, tapis lavés, ménage fait. Tél.:693-4242.

208 Logements à louer

4.1/2
ARVIDA dans bloc de 6 logements, grand 4.1/2, entrée controlée, près services. Tél.:693-9075, 541-3628 pagette, www.grtinc.ca

4.1/2
Chicoutimi, grand, chauffé, très propre, demi sous-sol, libre immédiatement, 445$/mois. Aussi 4.1/2, 3ième étage, 480$. Tél:696-6381.

4.1/2 Kénogami, libre immédiatement. Tél.:548-6710, 590-7710.

4.1/2 rue Nio, Chicoutimi, 425$/mois, eau chaude fournie, libre immédiatement. Tél.:549-5037.

ALMA 5.1/2, 4.1/2, près Carrefour et Maxi, libres. Tél.:669-1310, 662-8782.

ARVIDA LES JARDINS DE L'HABITATION
2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, chauffés, éclairés. **À partir de 300$. Sur demande, possibilité d'aménagement pour personne à mobilité réduite**. Tél.:718-4747, 718-4748.

CANTON Tremblay 32 Marie-France, 4.1/2, grand haut de maison, patio 20X20. Libre immédiatement. Tél.:673-7081.

CHICOUTIMI (RIVIÈRE-DU-MOULIN) 4.1/2, semi-meublé, 450$ non chauffé, non éclairé, moderne, entrée indépendante. Tél.:696-0217, 544-6313.

CHICOUTIMI 12 boul. Saguenay Ouest, 4.1/2, 310$/mois, libre immédiatement. Tél.:543-8521.

CHICOUTIMI 1840 boul. Tadoussac, 4.1/2, planchers bois flottant, face dépanneur, libre 1er janvier. 415$ non chauffé, non éclairé. Tél:543-8653.

CHICOUTIMI 2.1/2 quartier Hamel-et-Fradette, meublé, chauffé, endroit tranquille, sous-sol, 310$/mois. Tél.:696-4931.

CHICOUTIMI 2.1/2, maison privée, 340$/mois, meublé, chauffé, éclairé, demi-sous-sol, buanderie. Tél.:698-0609.

CHICOUTIMI 3.1/2 36 Smith, 375$/mois non chauffé, non éclairé, 2e étage. Libre. Tél.:549-3233.

CHICOUTIMI 3.1/2 rue Price, demi sous-sol, 360$/mois, meublé, chauffé, éclairé. Tél.:673-7900.

CHICOUTIMI 3.1/2, 380$/mois, semi-meublé, chauffé, eau chaude, libre. Tél:543-1957.

CHICOUTIMI 4.1/2 très grand, très propre, non chauffé, non éclairé, chemin de la Réserve, près boulevard Barrette. Haut de maison avec balcon, endroit tranquille. Idéal personne âgée ou personne seule. Libre. 435$/mois. Tél.:548-4477 (soir), 549-4401 (Claude).

CHICOUTIMI 4.1/2, 1139 des Roitelets, face Sureté du Québec. 490$/mois. Tél.:543-0386.

CHICOUTIMI 4.1/2, arrière Place Saguenay, chauffé, éclairé, 510$ Libre 1er janvier. Tél.:543-5693.

CHICOUTIMI 4.1/2, rue de l'Écluse, neuf, luxueux, 1,200 pc. 800$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er mars 2005. Tél.543-1268.

CHICOUTIMI 5.1/2, 1255 Angoulème #61, 575$ chauffé, éclairé, libre 1er janvier. Tél.:543-1268.

CHICOUTIMI 7.1/2, 4 chambres, 2 salles de bain, cuisine rénovée, garage, 74 Université ouest. Tél:540-8639.

CHICOUTIMI arrière Place du Royaume 4.1/2 moderne, non chauffé, non éclairé, 470$/mois. 3.1/2, arrière Place du Royaume, chauffé, éclairé, semi-meublé, 380$/mois. **BOULEVARD UNIVERSITÉ** 3.1/2, chauffés, éclairés, semi-meublés, 350$/mois. **RIVIÈRE-DU-MOULIN** 3.1/2, deux 2.1/2, chauffés, éclairés, semi-meublés, 390$/mois, 325$/mois, 290$/mois. Tél.:540-4716, 543-8717.

CHICOUTIMI coin Smith et Tessier, près des Terminus, rénové à neuf, grand rez-de-chaussée, 3 chambres, planchers bois franc, 3 salles de bains + sous-sol, libre, 575$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:543-3357, heures d'affaires.

CHICOUTIMI des Crécerelles, secteur Place Royaume, 3.1/2, entrées laveuse sécheuse, très propre, beaucoup de commodités, libre rapidement. Tél.:545-7033, 812-7027 après 16 h 15.

CHICOUTIMI grand 3.1/2, centre-ville, très propre, eau chaude fournie, non chauffé, non éclairé, 350$/mois, libre immédiatement. Tél. 693-8036 (jour), 695-2333 (soir).

CHICOUTIMI rue Angoulème, 4.1/2, plancher bois flottant, libre immédiatement. Tél:543-9520.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI-NORD 5.1/2 grand, eau chaude fournie, porte patio, balcon, libre 1er décembre. Tél.:549-0459, 591-5023.

CHICOUTIMI-NORD 2.1/2, 375$/mois, chauffé, éclairé, laveuse, sécheuse. Libre. Cell.:550-0357.

CHICOUTIMI-NORD 4.1/2, près de tous les services, 360$/mois non chauffé, non éclairé. Tél.:543-4341, pagette:545-5162.

CHICOUTIMI-NORD 5.1/2, chauffé éclairé, 505$/mois. Libre. Tél.:693-8416.

CHICOUTIMI-NORD beau grand 4.1/2, non chauffé, non éclairé, boul. Tadoussac, 1 mois gratuit, 405$/mois. Cell.:812-6818.

CHICOUTIMI-NORD grand 4.1/2, rue Dupont, chauffé, éclairé, 550$/mois, Tél:690-6924 Gervais.

JONQUIERE 5.1/2, non chauffé, non éclairé, sur 2 étages, 475$/mois. 4.1/2, 3.1/2, 2.1/2, chauffés, éclairés, semi-meublés, 475$/mois, 375$/mois. Libres immédiatement. Tél.:818-1517, 818-1250.

JONQUIERE (Kénogami) 4.1/2, 350$/mois, non chauffé, non éclairé, décembre gratuit. Tél.:542-1875.

JONQUIERE 2.1/2, 4.1/2, meublés ou non, non chauffés, non éclairés. Libres immédiatement. Tél.:548-8643.

JONQUIERE 3.1/2 chauffé, eau chaude fournie, 375$/mois. Libre immédiatement. Tél.:547-6146, après 17h.

JONQUIERE 3.1/2 neuf, libre fin décembre, non chauffé, non éclairé. Tél.:542-0791, 815-0843.

JONQUIERE 3.1/2 rue de Montfort, arrière McDonald, semi-meublé ou meublé, immeuble tranquille, proximité de tous les services. Tél.:815-3192, 547-3114.

JONQUIERE 3.1/2, à sous-louer, 310$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:547-5317, 547-1176.

JONQUIERE 3.1/2, centre-ville, semi-meublé, chauffés, éclairés, 420$/mois. Aussi, grand 5.1/2, non chauffé, non éclairé, 475$/mois, libre 1er janvier. Tél.:547-4506, 695-6533.

JONQUIERE 3.1/2, coin Cegep, demi sous-sol, semi-meublé, 385$/mois chauffé, éclairé. Tél.:542-5531.

JONQUIERE 3.1/2, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, 325$/mois, libre immédiatement. Tél.:542-2160.

JONQUIERE 4.1/2, très propres, disponibles immédiatement Spacieux, près autoroute, sortie St-Hubert, voisinage paisible, chauffés, eau chaude fournie, service conciergerie, entrée contrôlée, déneigée, remise intérieure. Tél.:695-4441.

JONQUIERE 4.1/2, rez-de-chaussée, secteur Kénogami, prêt des services, libre. Tél.:540-8639.

JONQUIERE 5.1/2, chauffé, éclairé, 545$/mois. Libre immédiatement. Tél:693-8416

JONQUIERE beau 4.1/2, moderne, près cegep, quartier tranquille et recherché, peinture récente, 460$ laissé 400$. Libre 1er janvier. Cause: transfert. Tél:695-1525.

JONQUIERE grands 4.1/2, 5.1/2 de qualité (Petite France), rue de l'Alsace, entrée indépendante, patio, déneigement, non chauffé, non éclairé, 476$, 565$/mois, libre. Tél:812-1850, 547-0078.

JONQUIERE logements neufs, spacieux, grands (25'X40'), (5.1/2) 3915, (5.1/2) 3917, (4.1/2) 3923, Ste-Cécile, 580$/mois. Libres. Tél:540-2442

JONQUIERE personnes aimant tranquilité. LOGEMENTS NEUFS en construction, près centre-ville, libres immédiatement, 4.1/2 (550$/mois), 5.1/2 (595$/mois), non chauffés, non éclairés, insonorisation supérieure (mur, plancher béton). Autres 5.1/2 avec sous-sol, 650$/mois. Tél.:547-2776, 548-4782.

KENOGAMI 2.1/2, meublé, chauffé, éclairé, laveuse, sécheuse, 350$/mois. Libre. Tél.:548-6745.

KENOGAMI 4.1/2, près services, 400$/mois, chauffé, eau chaude, libre immédiatement. Tél.:592-9116 (Sébastien).

LA-BAIE 4.1/2 à sous-louer, boul. Grande-Baie Sud, face au Saguenay et piste cyclable, 385$/mois, libre 1er février. Tél:544-2289 laisser message. Paget:591-7199.

LA-BAIE 5.1/2 aussi salon de coiffure à louer. Tél.:544-6000, pagette: 693-7483.

LATERRIERE 5.1/2, 2 jumelés, sans voisin, 565$/mois, 620$/mois, libres. Tél. 678-2290.

208 Logements à louer

LATERRIERE 5.1/2, non chauffé, non éclairé, 400$/mois, libre 1er janvier. Tél:678-9919.

LATERRIERE 5951 Notre-Dame, 4.1/2 rénové, 390$ non chauffé, non éclairé. Tél.:678-9996.

209 Maisons à vendre

ALMA 180, boul. Dequen, brique, rénovée, 2 chambres, proximité des services, 79,000$. Tél.:487-1074.

CHICOUTIMI 430 Jean-Paul Sartre, tout brique, 6 ans. Tél.:693-3237, 673-3733.

CHICOUTIMI A qui la chance! quartier des Oiseaux, semi-détachée, construction 1995, 3 chambres, 3 étages, 22'x24', sous-sol aménagé, remise, pergola, 118,000$. Tél.:696-2810.

CHICOUTIMI boulevard Talbot, plain-pied, 3 chambres, 2 salles bains. Cause: décès. 112,000$ négociable. Tél.:345-3552 (message), 345-2525 poste 227 (jour).

CHICOUTIMI grande cottage 3,000 pieds, 5 chambres, grand terrain, vue Saguenay et Monts Valin, près hôpital, 330,000$. Tél.:545-4564.

JONQUIERE quartier Petite France, près Cegep, 4 chambres, salon surbaissé, sous-sol fini, 2 salles de bains, planchers céramique, bois franc. Bois flottant au sous-sol. Tél.:547-1232.

JONQUIERE quartier St-Georges, 2 logements (5.1/2, 4.1/2 avec sous-sol). Tél.:542-8902.

210 Maisons à louer

AU bord Lac Kénogami, Laterrière, 4.1/2 750$/mois, non chauffé. Tél.:696-4818.

CHICOUTIMI haut de gamme, en construction, jumelés, rue des Hirondelles, (près des Roitelets), rue privée, terrain boisé intime, 3 chambres (une au rez-de-chaussée), 2 salles de bains, escalier, plancher bois franc, céramique, patio en béton, extérieur pierre au complet (possibilité foyer), remise. Prix: 975$/mois. Les maisons Carol Girard Inc. 696-1404.

213 Terrains à vendre

591-3302 (cellulaire)
RECHERCHE LOTS FORESTIERS avec ou sans résidence. RAYNALD GAGNÉ Agent Immobilier Sutton.

300 VÉHICULES

302 Autos à vendre

1,000$ et moins. ACHAT de tous véhicules, bon ou mauvais état. Payons comptant. Tél.:549-4518.

ACHAT AUTOS, CAMIONS, MÉTAUX pour récupération. Payons comptant. Tel.:542-6938 Métaux Savard.

ACHETONS véhicules usagés, bon ou mauvais état, payons comptant. Tél.:678-9123, 540-2963.

CHRYSLER Intrepid 1997, 88,000 kilomètres, 1 seul propriétaire, excellente condition, tout équipé, 5,500$. Tél.:544-1956.

COROLLA CE 1998, excellente condition, bien équipée, démarreur à distance, pneus Blizzak, bas millage. Tél:662-5921, 669-4297.

FORD Contour 1996, automatique, cuir, équipement complet, 111,000 kilomètres. Tél.:344-4262.

HONDA Accord EX 1995, automatique, mécanique A1, 320,000 kilomètres, 3,600$. Tél.:673-6417, 693-7599.

HONDA Civic 1991, 176,000 kilomètres, automatique, 4 portes, 1,000$, bonne condition. Tél:690-9329.

HYUNDAI Accent 2001, automatique, 2 portes, 74,000 kilomètres, garantie 100,000 kilomètres. Tél.:344-4262.

HYUNDAI Sonata, 1992, automatique, 139,000 kilomètres, air climatisé, démarreur, CD, 2,000$. Tél:550-2077.

JETTA GT, 1997, blanc, 124,000 kilomètres, impeccable, pneus hiver et été, air climatisé, toit électrique, 8,000$. Tél:547-9500.

JETTA TD 1997, noire, très propre, mécanique A1, air, régulateur, 165,000 kilomètres, 6,800$ Cell: 487-1096.

KIA Sephia LS, 2001, manuelle, 47,400 kilomètres, 8,000$. Tél.:544-4262.

302 Autos à vendre

MUSTANG 2003 GT coupé, rouge, 12,000 kilomètres. Spécial: 21,995$. Garantie Ford 2008. Echange accepté. Cell.:418-818-1312, Alma, Mario.

NISSAN Altima 2000, automatique, 86,000 kilomètres, beige, tout équipé, très propre, 11,500$. Tél:545-8001.

NISSAN Maxima 1995, sièges cuir, climatiseur, 132,000 kilomètres, 5,500$ négociable. 1 seul propriétaire. Tél. 547-4668.

OLDSMOBILE 1994, 180,000 kilomètres, 4 portes, 8 pneus, impeccable, 3,500$. Tél.:256-3410.

OLDSMOBILE Alero 1999, automatique, 122,000 kilomètres, 4 portes, 6 cylindres. 6,500$ négociable. Tél.:487-1074.

OLDSMOBILE Alero 1999, tout équipée, 106,000 kilomètres, très propre, 7,500$ négociable. Tél.:818-1597.

PONTIAC Firefly 1997, automatique, 4 cylindres, 2 portes, 96,000 kilomètres, impeccable, 3,500$ négociable. Tél:591-3893.

SUZUKI Swift 1999, 2 portes, automatique, 4 cylindres, mécanique A1, très propre. 4,400$ négociable. Tél.:548-4012, 548-2555.

SUZUKI Vitara 2000 4X4, 4 portes, manuelle, 5 vitesses, radio CD. 8,500$. Tel.:543-5965, 820-5182.

TOYOTA «Rav-4» 1997, 4 cylindres, automatique, 124,000 kilomètres, très bonne condition. A1. 9,800$, négociable. Tél.:542-8455.

VENTE DE FERMETURE
BO-CHAR-AUTOS
547-2512, 690-6869, 815-1097
Prix jamais vu. Tout doit sortir
- Toyota Corolla 1998, 93,000 km, automatique
- **Pontiac Grand Prix 1998, 90,000 km**
- Pontiac Sunfire SE, 2002, équipement complet, automatique, 4 portes, seulement 45,000 km.
- **Dodge Stratus 1996, 136,000 km, 2.4 litres**
- Mercury Cougar 1994, 2 portes, 136,000 km
- **Suzuki Esteem, 1999, 122,000 km, manuelle**
- Dodge Colt 1993, 2 portes, man., 111,000 km
- **Toyota Camry 1998, équipement complet, 124,000 kilomètres**
- Chevrolet S-10, 1994, 4 cylindres, cabine régulière, manuelle, 153,000 kilomètres
- **Jeep Cherokee, 1985, très propre, 6 cylindres, automatique, 122,000 kilomètres**
- Mazda B-2200, 1992, manuelle, 106,000 km

305 Camions à vendre

FORD F-150, 2X4, 2000, Tél:669-2132.

GMC 1985, diesel, 6.2 litres, boite fibre de verre, 4 pneus neufs, mécanique A-1, 2,000$. tél:543-4559.

306 4 X 4 - Utilitaires

AUTO CAMION M.T.
2885 du Pont Sud, Alma
GMC SLE 1997 king cab, 4x4, 5.7, ailes saillantes, 6', 1999 Crew Cab, 4x4, 350 p.c., air climatise, 90,000 kilometres. **Ranger 1993 Splash, V6, 5 vitesses, 2x4, très propre, 3,995$.** F-150, 1990, king cab, 2X4. **Chevrolet Silverado 1995, king cab, 4x4, 8', tout équipé.** Ford F-250 XLT diesel, 1997, 4x4, automatique. **Chevrolet Silverado Z-71, 1999, king cab, 4x4, 5.3, 6'.** Sorento 2003, 47,000 kilometres, LX, bleu acier, 24,495$. **F-150, 4X4, cab simple, 1994, très propre, 7,995$. Cell.:418-818-1312, Mario.**

CHEVROLET 2001 Duramax crew cab SLE, transmission Allyson, moteur garantie 160,000 kilometres, 4 pneus d'hiver Blizzak neufs, tout equipe. 29,000$. Tel: 662-5581, cell.: 669-8511.

CHEVROLET «Colorado» 2004, 4x4. Transfert de location, 445$/mois (48 mois), incluant pneus d'hiver neufs sur jante. Tel: 542-1642.

DODGE Dakota Sport 1999, 90,000 kilometres, condition Show Room, 13,400$. Tel: 815-1225.

F-150, XLT, 2004, king-cab, tout équipé, 5.4 litres, 27,600$. Explorer Sport Track, 2001, 4 portes, noir, cuir, A-1, 17,800$. Pick-up GMC, Sierra, 1997, 2500, king-cab, 96,000 kilometres, boite 8', 11,900$. Tel:(418)569-7443.

FORD Ranger 1994, 4X4, king-cab, 340,000 kilometres, 1,500$ negociable. Tél:547-0916.

GMC 1500, 1989, 4x4, automatique, bonne condition, 2,900$. Tel:690-3941.

GMC 1990, 4x4, automatique, à gaz, 150,000 kilometres, 6 pneus neufs, jamais vu l'hiver. Tel.:543-5732.

JEEP Grand Cherokee 2002, balance location 10 mois ou balance prix de vente, équipement complet. Pagette:820-4800.

308 Fourgonnettes à vendre

DODGE Caravan 1991, très bonne mecanique, 1,000$ negociable. Tel:695-0809, 693-7073.

DODGE Caravan 1993, demarreur très bonne mecanique, 4 pneus d'hiver, 1,650$. Tel:696-3282.

DODGE Caravan 1995, excellente condition (factures), moteur a changer, 1,500$. Tel:542-5163.

DODGE Grand Caravan ES, moteur 3.8 litres, 141,000 kilometres, 4 portes, 1996, vert forêt, cardans et transmission neufs, 4 pneus d'hiver, équipement complet, très bon état. Tel:662-7484.

FORD Windstar Sport 2002, tout equipée, 51,500 kilometres, balance de garantie, pneus d'hiver neufs, 16,995$. 548-1354.

309 Machinerie

2 GÉNÉRATRICES soudeuses: Termal-Arc 170 ampères, 110-220 volts, ACDC, moteur 11 HP Honda, condensateur neuf, 1,500$. Ready-Arc JX-200, 200 ampères, 110-220 volts, ACDC, moteur Honda 11 HP, 1,500$, reconditionné à neuf. Tél:818-6969, 818-5757.

CHARGEUR sur roues («loader») Terex, 3 verges. Caméras de surveillance. 6 cordes de bouleau, sec. Tél.:349-8660.

CHARGEUSE à bois Case 9030, 1997, sur chenille, avec traction neuve, 7,300 heures, très bonne condition. Tél.:676-2290, 693-3967.

CHARGEUSE Prentis 120. Parfait état. Tél.:(418)679-3684.

LIFT Hister 1985, modèle H80C, 8,000 livres, moteur diesel refait en 2003, excellente condition, 2 pneus neufs, prix à discuter. Tél.:251-4837.

311 Motoneiges à vendre

A QUI la chance! Arctic Cat F-7, 2005, neuf. Édition Spéciale, 4 exemplaires seulement (Joker 4 As). Tél.:236-4764, 236-4853.

ARCTIC Cat 2003, 4 temps, long track de trail, 3,000 milles, 6,900$ négociable. Tél.:679-8815, après 18 h.

ARCTIC CAT Sheetah 550cc Long Track 1994, très bonne condition, 1,500$ Tél.:542-7742.

BOMBARDIER MXZ600 1999, 12,300 kilomètres, marche arrière, toile, très propre, 3,650$ Tél.:545-2069 après 17h.

BOMBARDIER Formula 3, 2000, 700cc, 3 cylindres, marche arrière électronique, 10,200 kilomètres, impeccable. tél:547-9557, 818-7103

BOMBARDIER Formula 500 de luxe 1997, 8,200 kilomètres, démarreur électrique, marche arrière, état neuf. Tél.:673-7000.

BOMBARDIER Grand Touring 1996, parfait état, prix à discuter. Tél.:673-4136

BOMBARDIER Grand Touring 1996, 500 liquide, démarreur, marche arrière. Tél.:272-3235.

BOMBARDIER Grand Touring 700 SE 2000, moteur neuf 100 kilomètres, entièrement chrome, comme neuf. 4,800$ Tél.:544-2201 après 17h

BOMBARDIER Grand Touring SE 1997, 7,100 kilomètres, barlot, remorque-dompeuse 8'. 4,200$. Peut être vendu séparément. Tél.:(418)276-8373.

BOMBARDIER Grand Touring, Rave, 1998, 500cc, liquide, 12,500 kilomètres, excellente condition, équipement complet + remorque. 3,300$. Tél:690-1240 après 16h00 sur semaine.

BOMBARDIER «MXZ» 1998, 583cc, 7,200 kilomètres, Seat Jack, patins jaunes, toile, très propre. Tél.:679-3082.

BOMBARDIER MXZ Renegade 2002, bonne condition. Tél.:542-6723, pagette: 592-3297.

BOMBARDIER SKANDIC 500 liquide, wide track, 1999, 20", 7,000 kilomètres, 5,000$ négociable. Tél:673-6292, pagette:541-8567.

CARRIOLE de luxe, chauffage, radio, entièrement fermée. Tél.:548-9927, 718-9927.

COMME NEUF
Bombardier MXZ 2004, 600 SDI, marche arrière, démarreur électrique, 3,100 kilomètres, chenille 1.25", 8,000$. Tél.:545-1703.

HABIT de motoneige, (dame 12-14), ainsi que les bottes grandeur 8.1/2. Tél.:545-2729.

POLARIS 500 Classic 1994, batterie, moteur et embrayage neufs, entièrement équipée. 5,200 milles, faut voir. 1,500$ négociable. Tél.:674-1082, 590-0537.

POLARIS 700 Classic 2004, impeccable, 8,000$ Tél.:696-5475, 815-5475.

POLARIS ProX 700 2003, 2,300 milles, marche arrière, A1, 6,800$ négociable. Tel.:545-9615.

POLARIS Wide Track, 2000, 6,300 milles, inspection et carte de sentier incluses, 4,500$ ferme. Tél:695-0705.

YAMAHA Venture 600 2003, 2,600 kilomètres, équipement complet, support à bagages, toile, 8,700$. Tél:543-9623, 693-5618 pagette, 812-9623 cellulaire.

YAMAHA VK 540 III 2001, 1,600 kilomètres, état neuf, 6,300$ Tél.:672-4181.

314 Pièces et accessoires

1000$ ET MOINS $
Achetons autos et camions pour pièces.
Payons comptant. Permis de la SAAQ
Gilbert Auto inc. 543-8361

PNEUS neufs et usagés de toutes dimensions. Méga 2004, 1010, boul. du Royaume Ouest, Chicoutimi. Tel.:545-3403.

PNEUS usagés toutes grandeurs, prix compétitifs, Garage René Girard. Tél.:548-3306.

POUR camion, comme neuve: 3 boites de fibre de verre, porte double à l'arrière, supports à échelle: 2 avec compartiment à l'intérieur l'autre vaste incluant 2 fenêtres cotés latéraux, tapis caoutchouc, support de remisage, valeur 6,000$ prix demandé 4,500$. Tél:696-1404.

315 Remorques à vendre

REMORQUE basculante 4X8 pour motoneige, 350$. Tel:545-2069.

REMORQUES neuves 4'x8' basculantes, pour 4 roues et motoneiges, conçues pour petites voitures. Prix très compétitifs! Tél.:696-9591.

REMORQUES: 5'x9' basculante (convient motoneige), 575$. 5'x8' basculante, 550$. Tél.:673-3917.

316 Souffleuses à vendre

TORO 8-26, reconditionnée, 450$. A voir. Tél:543-8870.

317 Tracteurs à vendre

FORD 1969, 45 HP, avec chargeur, souffleuse, chaines, 4,800$ Tel:544-9869 après 18h.

400 EMPLOI

402 Personnel demandé

BARMAID(an) demandé(e). Bar Pacific Sud. tél:544-4899, 544-0821.

CAISSIER(IERE) 17 à 27 heures, fin de semaine seulement, **avec expérience obligatoire, dans dépanneur,** Jonquière. Tél.:545-7840.

PUBLICATIONS S.B.L.
est à la recherche de vendeur(euse). Personne dynamique avec expérience dans la vente par téléphone nécessaire. Pour entrevue 590-2547, 590-2548, Benoit.

RECHERCHE concierges, (temps plein et partiel), pour travaill à l'Etape, Parc des Laurentides. Tél.:1-418-846-2018.

RECHERCHE serveurs(ses), pour travaill à l'Etape, Parc des Laurentides. Tél.:1-418-846-2018.

450 FORMATION

451 Enseignement / cours

Centre de formation Tessier inc. 1175, boul. St-Paul, Chicoutimi (Qc) G7J 3X2. Formation sur véhicules lourds, classe 1: Transport matières dangereuses, chariot élévateur, chargeur sur roues, pont roulant, etc. Tél.:698-1314 - (418) 820-6767 (cellulaire). Paul Tessier, formateur agréé.

500 OCCASION D'AFFAIRES

501 Finances

PROBLÈMES FINANCIERS demande de prêts assurés 24 h, de 500$ à 250,000$, première et deuxième hypothèque jusqu'à 100%. B.D.A. Pagette:1-800-463-9311, code 8560.

REFUS DE BANQUE commerce, auto, maison, consolidation, rénovation, refinancement. G.F.C. inc. (418)563-8286.

600 SERVICES PROFESSIONNELS

601 Construction / Rénovation

A BON prix! Portes de garage
Vente et installation. Neuves ou légères imperfections. Bon inventaire. Tél.:698-2661.

BOIS USAGÉS DE CONSTRUCTION
- LOT de poutres de bois créosoté, 10"X12" 8"X12", 3"X12", etc, longueur de 10' à 25'
- LOT de 18 poutrelles d'acier 60' de portée
- LOT de poutres d'acier diverses.

418-698-2222, 1-800-361-9519.

ENTREPRISE avec expérience. Rénovation résidentielle, commerciale, intérieure et extérieure. Salles de bain, toitures, portes et fenêtres. Licence RBQ: 8108-3826-14. Tel.:549-9842, 540-3812(cellulaire).

TRAVAUX de rénovations (intérieur et extérieur) et de construction. Tél.:678-9690.

TRAVAUX de tout genre: Céramique, menuiserie, plastrage, peinture, dégât d'eau, reproduction de mur antique en brique. Estimation gratuite. Travail garanti. Tél.:818-1250, Réjean.

603 Soins thérapeutiques

MASSAGE juste bien: détente, douceur, énergie, soulage, revitalise. Tél.:542-9590, 591-7456, 550-3989.

LA PRESSE AFFAIRES.com



Atelier du pneu Mario LeBel inc.
PNEUS NEUFS - SERVICE
PNEUS USAGÉS - SERVICE
2146, DESCHÊNES, JONQUIÈRE
(secteur Arvida)
548-8800
Voisin du Carré Davis
0060287S

604 Offres de services

ATTENTION! NOUVEAU!
Vous désirez que votre entretien de maison soit fait par une personne compétente? Téléphoner au:548-4461, 815-1044, demandez Julie.

C.G.K Services Immobiliers (entretien technique de bâtiments). Réparation et entretien. Logements multiples, résidentiel et commercial. Unité de service. **Tél.:548-1340 résidence, 690-7419 cellulaire.**

DENEIGEMENT Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, commercial, résidentiel, Spécialité trottoir, pavés imbriqués, galeries. Tél.:543-4545, 591-0911.

HOMME à tout faire à prix abordable: menuiserie, plomberie, peinture, céramique, plancher flottant. Références sur demande. Pagette.: 541-9995.

605 Service de garde

C.P.E. La planète à Mars a des places à développer en milieu familiale (congé maternité et nouvelle accréditation) dans le secteur Saguenay. Pour informations 678-1919.

GARDERIE en milieu familiale, 2 places à 7$, 15 mois et plus. Quartier des Oiseaux. Tél.:693-0448.

NOUVELLE garderie en milieu familial, près cégep Jonquière et école Saint-Luc, 18 mois et plus, reçus, diners scolaires et fin d'après-midi. Tél.:695-7692.

700 MARCHANDISES ET SERVICES

702 A vendre ou échanger

FORD Windstar 1998, 122,000 kilomètres, tout équipée, 8 pneus, démarreur, vrai bijou, 6,900$. Prendrais échange motoneige ou autres. Tél:690-2372.

703 Ameublement

12.95$ l'appel (call). Réparation d'appareils ménagers. Gauthier Services. Tél.:696-1718.

A BAS LES PRIX
ELECTROMENAGERS Chicoutimi. Vente d'appareils électroménagers récents, reconditionnés par des professionnels. Garantie 1.1/2 an. Très grand choix. Grande salle de montre. Vente de pièces neuves et usagées. Réparations à domicile disponibles. 1377, boul. Saguenay Est. Tél.:696-5005.

LAVEUSE, sécheuse, poêle, réfrigérateur, beige. Tél.:542-0070.

LAVEUSE, sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs, lave-vaisselles. Tél.:545-9361, 541-6857.

PRIX débarras: divan, fauteuil, noirs, excellente condition, 450$. Tél.:548-9927, 718-9927.

SET de salon El-Ran vieux rose, gros divan et fauteuil. Prix à discuter. Tél.:549-3621.

SPECIALISTE en reconditionnement de minuterie d'appareils électroménagers. Tél.:543-0000.

704 Animaux

A VOIR! Belle jument Quarterhorse couleur baie, 5 ans, docile, bon dressage, prix intéressant. Tél.:678-1485 après 17h.

ANIMALERIE JONAS. Nouveautés: Bouvier Bernois, Doberman, Jack Russel, Basset Hound, Beagle, Cocker, Schnauzer nain, Siamois, Border Collie, Berger Allemand, Setter Anglais, Labrador blond, Caniche. A venir: Lévrier Afghan, Boston Terrier. Tél.:693-1994.

CHIOTS Berger Australien élevage "La Montagne Bleue", enregistrés, vaccinés, vermifugés, bon avec le troupeau, micro-puces, doux avec les enfants, bonne sociabilisation. 500$. Tél.:668-2847.

COCKER américain noir, blond ou roux, mâle, femelle, 250$. Tél.:672-6787.

HUSKY mâle et femelle, 3 ans, habitués au traineau, très beaux. Tél.:487-1074.

JEUNES perruches: 10$, 15$. Aussi cages. Tél.:690-0921, Sabrina.

JUMENT Thoroughbred, né 25 mars 1987, santé A-1. Tel:678-9413.

PROFITEZ D'UN CHIEN BIEN EDUQUE
JONAS offre cours d'éducation canine, maternelle au niveau avancé. Pour toutes races. Cours privés aussi disponibles. Tél.:693-1994.

704 Animaux

ST-BERNARD femelle, 4 mois, propre, intelligente, belle. 350$ ferme. Tél.:542-9649.

705 Antiquités

COLLECTIONNEUR d'antiquités achète au meilleur prix: meubles, objets religieux, objets militaires, vaisselle, porcelaine, argenterie, lampes, encadrements, peintures, bijoux, montres, vieilleries, etc. Je me déplace, paie comptant. Tél.:812-9255, Robert Gauthier.

706 Bois de chauffage

BOIS «Ecolog» bûche 100% bois franc. Livré en boîte au Saguenay—Lac-Saint-Jean. 1321, rue Manic, Chicoutimi. Tél.:815-1503

BOULEAU 16" sec (dans «shed» à bois), secteur Lac-St-Jean, secteur Saguenay. 75$/corde. Tél.:276-6612, 671-3770.

BOULEAU: 16 pouces, vert, rond ou fendu, livrable immédiatement seulement. Aucune réservation. Tél:545-2083.

TREMBLE sec, 60$/corde, livrée. Tél.:695-7225.

709 Divers

A VOIR! Bois de pin blanc brut sec, 1", 1.1/4", 1.1/2", 2". Poutres 4"x12"x16' pour ébéniste, sculpteur, bricoleur. Informations:549-0648.

ACHETERAIS équipement de skis pour enfant, 5-7 ans. Tél.:549-0423.

ASPIRATEURS usagés à partir de 59$. Electrolux avec balai électrique à partir de 149$. Sacs et réparation toutes marques. Aspirateurs Samsung neufs, modèle 5913, 1300 watts, 149$. Aspirateur central complets neufs, à partir de 479$. Aspiratex 2000, 3691 boulevard Harvey, Jonquière (face au McDonald), 542-9451 ou 1-800-463-9814.

BOIS pour fabrication de meubles, merisier passé au séchoir 1" et 2" d'épaisseur. Tél.:678-2385.

COEURS DE PORTES 22"x36" 2.49$, panneaux laminés 4'x8' pour murs et planchers 0.25c pi.ca., 2"x3"x8' 0.99c, préfini 4'x8' blanc 10.99$, portes d'acier isolées 39.95$. **Chic Métal Profil & Matériaux à Bas Prix, détaillant autorisé, 696-2036.**

COSTUMES à louer: Père Noël, Mère Noël, Fée des Etoiles, Anges, Lutins, Scoubidou, Tél:545-7043.

LIQUIDATION: chapeau style policier, mitaines fourrure, 60$. Confection et réparations. Tél.:543-8930.

MANUFACTURIER DE STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX, INSTALLATION, RÉPARATION, LIVRAISON 24h OU IMMÉDIATE, FERNAND TREMBLAY, UNIVERS DE LA COULEUR, 296 RUE STE-ANNE, CHICOUTIMI., Tél.:543-0432

PELLE à neige (bucket) pour tracteur «Kubota». 600$. Tél.:542-6469.

711 Equipement de commerce et restaurant

LOT de tablettes de dépanneur. Table à défourner en stainless. Tél.:545-7840.

712 Esotérisme

ATTENTION! voyance de naissance. Tarot, interprétation photos ou par correspondance, support moral. Consultation téléphonique. Sandra, tarologue, 9 ans d'expérience. Tél.:545-1554.

MONIQUE 27 ans d'expérience, carte et tarot pour éclaircir votre avenir. Tél:812-4882.

RECEVEZ par la poste pour vous ou en cadeau votre carte du ciel, vos prédictions 2005 et votre calendrier de chance, au coût de 45$ l'ensemble, pour 2 personnes 80$. Johanne 548-3050 (répondeur), délai maximum de 2 semaines pour recevoir.

VOYANTE expérimentée, profitez-en pour savoir ce que vous réserve l'année 2005: Amour, travail, santé. Tél.:543-8352.

714 Matériaux de construction

PLUSIEURS boites en contre-plaqué un pouces d'épais, différentes grandeurs. A liquider. Tél.:812-9949.

LES SPÉCIALISTES

Fourrures

VENTE ET RÉPARATION
Cueillette à domicile gratuite
les maitres artisans
TREMBLAY & PINEAULT
Tél.: (418) 549-6354
Fabrication • Entreposage • Vente • Réparation
1155, BRÉBEUF - CHICOUTIMI
00601103

Soyez vous aussi...
un spécialiste
Informez-vous: Christian Tremblay 690-8838 (Chic.)
Alain Perreault (Jonq.) 690-8351
Carol Morin 690-8836 (Alma)

Pour réservations contactez: Chicoutimi : Christian Tremblay, 690-8838
Alma: Pierre Martel, 690-8825 / Jonquière: Alain Perreault, 690-8351

717 Santé

LA biologie totale des êtres vivants (la maladie). Solution biologique pour le cerveau. Diane Gagnon élève du docteur Claude Sabbab, (formateur). Tél.:693-1359.

719 Ventes de garage

VENTE de garage au 832 boul. Saguenay, Est, Chicoutimi . Tél:545-2729

800 SPORTS / LOISIRS

804 Chasse et pêche

CABANE à pêche 8'X12', transportable sur route, très propre, 1,300$. Tél.:815-1812.

COURS de GPS. Deux formateurs cumulant plus de 15 ans d'expérience. Tél.:549-8056.

805 Musique et accessoires

CLAVIER professionnel Roland EM 303, multifonction avec housse, trépied. 550$ négociable. Tél:815-1812.

ORGUE à vendre, excellent état 550$ Tél.:349-3656 après 17h.

PIANO Yamaha, plaqué noir, état neuf. Tél.:673-4226.

806 Ordinateurs et jeux

0% retour, 100% garantie XBOX, PS2
www.ConsoleXpert.com
Pose de puce, upgrade, réparation. **815-7823**

Atelier du PlayStation 542-2708
Pose de puces et réparation. Ouvert 7 jours.
XBox-PlayStation

ELECTRONIQUE Sagamie. Dépannage, achats, vente, échanges. Appareils électroniques, jeux vidéos. Plus de 2000 jeux. Spécial graveur DVD 8X, 129,99$ installé. Tél.:548–0285, 695-2252.

PENTIUM III complet avec graveur. Tél.:695-4259.

PLAYSTATION 2 avec équipement, 8 jeux. 450$. Game-boy couleur, équipé, 5 cassettes, 150$ Tél.:672-2621.

SAGUENAY INFORMATIQUE, meilleurs prix en ville! Nous nous engageons à battre n'importe laquelle soumission de la concurrence. Vente et réparation d'ordinateurs neufs et usagés. Service à domicile, réseau. 1740, boul. du Royaume Ouest. Tél.:698-6668.

811 Vacances/voyages

AU CASINO Charlevoix: 16 décembre, 2 jours; 29 janvier, 11 février. LAS VEGAS: 25 au 29 mars. Elvis 2005: 14 et 15 mai. Cirque du Soleil 2005. Yolande et Gilles Gaudreault. 548-7521.

900 AVIS

902 Agences de rencontre

AGENCE CUPIDON SAGUENAY
Femmes, hommes,couples, personnes de toutes tendances, pour amour, amitié, aventures, ne cherchez plus, nous trouverons pour vous. Tél.:699-5077.

HOMME quarantaine, avec garde partagée de ses 2 magnifiques enfants, demande rien de moins que la symbiose. Jeune femme s'abstenir et aussi personne avec vie déséquilibrée. Merci! Pagette:592-3348.

903 Messages personnels

PRENEZ-MOI comme je suis, belle et mince. Tél.:695-6264.

PETITE poupée te reçoit et se déplace. Tél.:545-9918.

TRÈS belle grassette aux rondeurs alléchantes. Bianca. Se déplace 24 heures. 542-5962.

TU veux passer un moment chaud. Se déplace seulement 8ham à minuit. Appelle:547-5394.

LES plus généreuses boules de Noël en ville: Anna 590-1249.

FEMME sensuelle et affectueuse vous reçoit. Tél.:540-0630.

FEMME chaude reçoit seulement. Demandez Roxanne. Tél.:544-6907.

MINCE et sexy, ça fesse, avec Maya ou Esla. Du lundi au vendredi, 10h à 21h. Venez vous faire réchauffer! Tél.:542-7988.

BEAUTÉ PLUS
Reçoivent, se déplacent. Engageons
693-5143

SENSUELLE Emma, reçoit et se déplace. Tél.:543-2999.

SOPHIE se déplace le soir pour un moment chaud. Tél.:548-9441.

2 JOLIES jeunes femmes bisexuelles, dans la vingtaine, reçoivent. 24/24, 7/7. Tél.:695-9784.

URGENT
Recherche personne fiable, honnête, sincère. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur. Tél.:542-2789.

903 Messages personnels

NATACHA 25 ans, jolie et petite, reçoit, jour. Tél.:542-0910.

LA DOUCE Jenny pour hommes sérieux, 9h à 22h. Tél.:550-3422.

GHISLAINE, 51 ans, reçoit, endroit propre, discret. Lundi au jeudi. Tél.:698-6169.

BELLE blonde, 36-24-36, reçoit, se déplace, 24 heures. Tél.:550-6649.

JULIEN et Simon reçoivent et se déplacent. Discrétion assurée. Tél.:815-1406.

JOLIE demoiselle, Jessica. Tél.:550-3106.

906 Services de massage

A ADOPTER EXOTICA
A Jonquière, massage de détente 7/7 jours, 9 h à 21 h. Retour de Mia. (Jessica, Andy, Mia, Cindy). Bienvenue à tous. Engageons. Tél.:547-7949.

G. pour un massage dans la détente. Tél.:547-5227.

543-1234
#1 DES SALONS
FILLES DE CLASSE SEXY, JEUNES, JOLIES POUR VOUS MESSIEURS ENGAGEONS

NOUVEAU salon de massage, Cynthia. Tél:812-2703.

TEQUILA est enivrante tout comme une chenille bien mûre. Tél.:695-6264.

URGENT
Recherche personne fiable, honnête, sincère. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur. Tél.:542-2789.

PERSONNEL EXTRA
Massage exotique. Dès 10 h. 7 jours. 51, Jacques-Cartier Ouest, Chicoutimi. Tél.:690-3142. Masseuses demandées.

POUR elle et lui, détente inoubliable. Option bain de pied. Tél.:549-0043.

MASSAGE CALIFORNIEN à Chicoutimi donné par Jacques. Salle chaleureuse. Propice à la détente. Tél.:545-6011.

1er AU SAGUENAY STUDIO DE MASSAGE EXPÉRIENCE, détente, discrétion assurée, 7 jours, dès 9h. Krystina, Linda, Mélissa, Sonny, Séléna, Meggie, Marilyn, Manue-Elle, Jennyfer. Engageons. Tél.:548-7070.

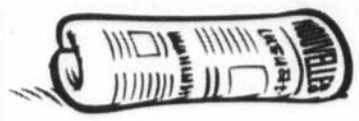
DE RETOUR à Chicoutimi. Vous voulez un massage dans un décor exotique, **non sexuel.** Détente énergisante pour vous messieurs, mesdames. Mordez dans la vie, abandonnez-vous dans les douces mains de Maria-Lisa. Tél:678-9769.

JOLIE petite Cynthia (Chicoutimi) te reçoit. Massage, détente, discrétion assurée. Tél.:550-3703.

CARRIÈRES/FORMATION/AVIS/APPEL D'OFFRES

workopolis.com

Soyez à la fine pointe de l'actualité



ABONNEZ-VOUS
545-4664
679-3832
St-Félicien
LE QUOTIDIEN
progrès-dimanche

la Baie

Rectificatif

Cahier publicitaire **Fêtes en famille** (11-2C). **Page 5.** La photo du mélangeur chromé SmartPower est erronée. Cahier publicitaire **Noël approche... le compte à rebours est commencé** (11-3A). Page 11. La photo de l'offre à 30 % de rabais pour les couvre-chefs, gants, écharpes, ceintures et accessoires chauds pour elle est erronée. De plus, certains des articles montrés ne seront pas offerts.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs et ces contretemps.

00608698

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION DE LA COMPAGNIE «LES PLACEMENTS VAL FRANCE INC.»

Prenez avis que la compagnie Les placements Val France inc demandera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales l'avis requis par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Le numéro de matricule de la compagnie est le 1143362805

Signé à Saguenay (Jonquière), le 10 décembre 2004

Gaétan Mallais, notaire
1920, Davis, bureau 101
Jonquière QC

00608697

www.cyberpresse.ca

ERRATUM

Dans l'anonce de Bédard Dodge parue dans le Progrès-Dimanche du 12 décembre dernier, une erreur s'est glissée.

Le prix du **2004 Dodge Durango** aurait dû se lire:
43 530 $ -rabais de 9535 $ = 33 995 $

Veuillez nous excuser de ce contretemps.

Bédard
DODGE • CHRYSLER • JEEP

00608427

Ville de Saguenay

Avis public

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement de Chicoutimi, lors d'une séance spéciale tenue le 28 octobre 2004, a adopté le règlement suivant:

« AC-R-2004-26 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 91-061 DE L'EX-VILLE DE CHICOUTIMI (SERVICES DIVERS DE DIVERTISSEMENTS ET DE LOISIRS, RUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES) (ARU-304) ».

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 10e jour du mois de décembre 2004.

Le greffier,
PIERRE BRASSARD

00608544

VILLE DE
DOLBEAU-MISTASSINI
Un rayonnement sur toute une collectivité

APPEL D'OFFRES PUBLIC
CAMION INCENDIE avec ÉCHELLE 30 m
CONTRAT: C-740-2004

1. LA VILLE DE DOLBEAU-MISTASSINI demande des soumissions pour l'achat d'un CAMION INCENDIE avec échelle de 30 mètres, de l'an 2003 ou plus récent.

2. Les présentes soumissions seront reçues dans des enveloppes cachetées, portant la mention Contrat C-740-2004, adressées à :
   Me André Côté, avocat greffier
   Ville de Dolbeau-Mistassini
   1100, boul. Wallberg
   Dolbeau-Mistassini, QC G8L 1G7

   et seront ouvertes le: 20 janvier 2005, à 11 h, heure locale.

3. Toutes les soumissions non conformes au devis seront automatiquement rejetées.

4. Le soumissionnaire doit joindre à sa soumission une garantie de soumission sous forme de chèque visé, tiré d'une Banque canadienne à Charte ou d'une Caisse populaire, payable à la Ville de Dolbeau-Mistassini pour un montant équivalent à 5 % du prix soumis.

5. Le soumissionnaire pourra se procurer les formulaires de soumission et devis, à partir du 15 décembre 2004, au département des Travaux Publics au 1030, boul. Vézina à Dolbeau-Mistassini pendant les heures normales de bureau.

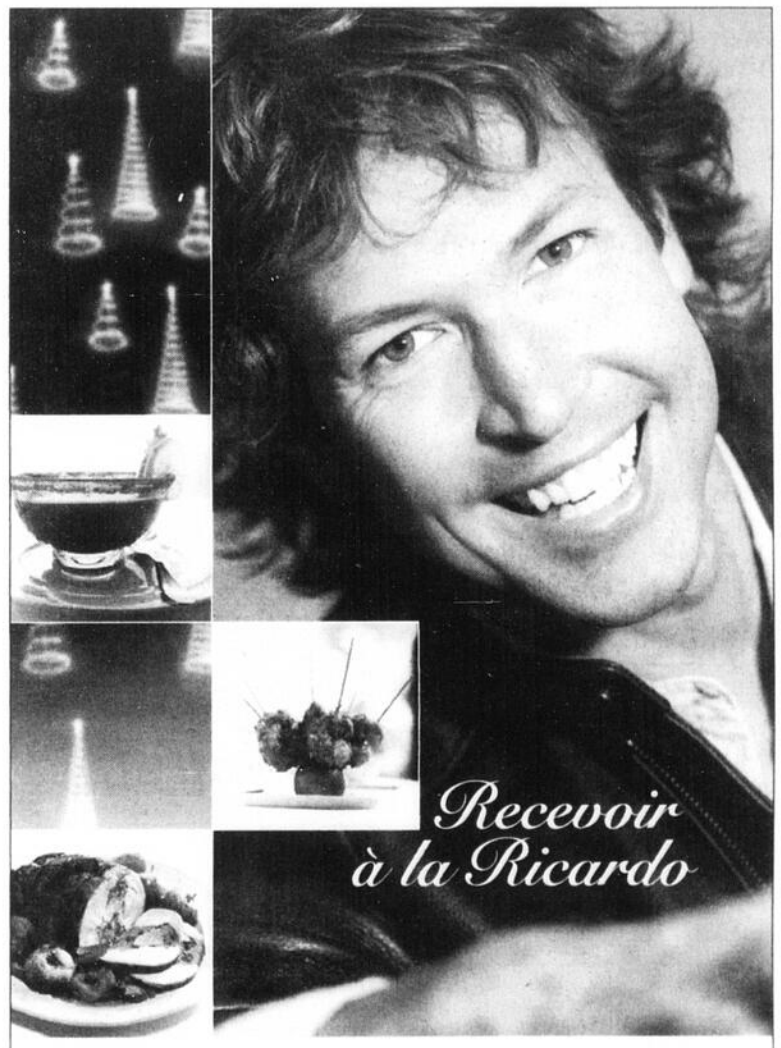
6. Le prix soumissionné devra rester valide pendant cent vingt (120) jours de la date d'ouverture des soumissions. Le tout sujet à l'acceptation du règlement d'emprunt fait par la municipalité auprès du MAMSL.

7. La Ville de Dolbeau-Mistassini ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et à n'encourir aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

8. Tous renseignements supplémentaires concernant la présente soumission pourront être obtenus de M. Joël Gobeil, technicien, au (418) 276-1534.

DONNÉ À DOLBEAU-MISTASSINI, CE: 9 décembre 2004
Me André Côté, avocat greffier
(Publié dans le Journal «LE QUOTIDIEN» Édition du: 14 décembre 2004)

00608322



CE SOIR 20 H
NOËL AVEC RICARDO
AVEC JEAN-RENÉ DUFORT, SÉBASTIEN BENOIT ET MARIE-SOLEIL MICHON.
RADIO-CANADA
VOUS ALLEZ VOIR.
LA PRESSE télé
WWW.RADIO-CANADA.CA/RICARDO

Pétrole contre nourriture... de beaux $$$

NATIONS UNIES (AP) - Le pétrole irakien et son cortège d'irrégularités continuent de faire couler de l'encre. Lundi, c'était au tour du conseil de surveillance internationale pour l'Irak, créé par l'ONU, de rendre son rapport sur la gestion par l'occupant américain de l'argent du pétrole irakien et des fonds du programme «pétrole contre nourriture».

Le Conseil de sécurité de l'ONU avait mis sur pied un Fonds de développement irakien pour aider l'Autorité provisoire de la coalition (CPA), dirigée par Paul Bremer, à administrer l'Irak.

Ce Fonds incluait les sommes provenant des ventes de pétrole irakien par la CPA ainsi que les millions de dollars restant de «pétrole contre nourriture», bouclé en novembre. Selon le conseil de surveillance, la CPA aura mal géré l'argent irakien et pas réussi à lutter contre la corruption.

Selon Charles Duelfer, rapporteur de la CIA, qui a conclu à l'absence d'armes de destruction massive en Irak, mais s'est aussi penché sur les finances de Saddam Hussein, son «magot» provenait surtout de ventes illicites de pétrole à la Syrie, la Jordanie et la Turquie. Qui lui rapportait bien plus que les détournements via «pétrole contre nourriture»...

Dans le collimateur, Kofi Annan a délégué l'ancien patron de la Fed Paul Volcker pour mener sa propre enquête. De leur côté, les Américains multiplient les commissions, manière pour eux de saper la crédibilité de l'ONU et de son secrétaire général.

Mais d'autres rappellent que la contrebande de pétrole avec la Syrie ou la Jordanie s'est déroulée au vu et au su des Etats-Unis. Le rapport de l'inspecteur en désarmement Charles Duelfer a établi que les détournements de «pétrole contre nourriture» ont rapporté 1,7 milliard de dollars à Saddam Hussein. Soit beaucoup moins que les contrats pétroliers illicites, d'un montant d'environ 8 milliards: plus de quatre avec la Jordanie, 2,8 avec la Syrie, 710 millions avec la Turquie...

Nécrologie

Avis de décès



CLERMONT (M. Fernand)

Le 12 décembre 2004, est décédé à son domicile de Normandin, à l'âge de 60 ans et 4 mois, M. Fernand Clermont, époux de Mme Thérèse Néron, demeurant à Normandin. Il était le fils de feu M. Alphonse Clermont et de feu Mme Léona Simard. Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

Funérarium Marcel Dion
1140 de l'Église
Normandin

Les heures d'accueil sont le mardi 14 décembre 2004 de 19 h à 22 h. Mercredi 15 décembre, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 12 h. Les funérailles de M. Fernand Clermont seront célébrées le mercredi 15 décembre 2004 à 14 h à l'église St-Cyrille de Normandin et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Bruno (Natercia Machado), Jean (Julie Lambert), Eric; ses frères et sœurs de la famille Clermont: Marguerite (feu Michel Martel), feu Bertrand (Jacqueline Gauvin), Roger (Léontine Mathieu), Éliette (Éloi Doucet), feu Claudette (Clément Ouellet), Jeannette (Jean Dion), Claude (Odette Marcil); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Néron: Daniel (Nicole Girard), Marie-Reine (feu Gaby Lévesque), Michel (Michelle Gagnon), Guy (Francine Gagnon), Robert (Dorianne Girard), Hélène (Serge Aubé), ainsi que de nombreux cousins, cousines, neveux et nièces: Nathalie Marcil (Marcel Lapointe) et Marco Marcil, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Pour informations: 418-274-2936, télécopieur: 418-274-4023, et courriel: mfmd@destination.ca **Direction funéraire: Maison Funéraire Marcel Dion inc. de Normandin.** (Entreprise affilié à la corporation des Thanatologues du Québec).

Avec profonde sympathie nous offrons



nos condoléances aux familles éprouvées

le QUOTIDIEN du Saguenay–Lac-Saint-Jean

progrès-dimanche ou TIDIEN



GOBEIL (Mme Brigitte)

Le 11 décembre 2004 est décédée à Montréal à l'âge de 23 ans, Brigitte Gobeil, compagne de Érick Doucet, fille de M. Bertrand Gobeil et de dame Lucille Prescott, demeurant à Montréal, autrefois de Sainte-Monique. La famille reçoit les condoléances le mardi 14 décembre 2004 de 15 h à 17 h et de 19 h à 22 h; le mercredi 15 décembre 2004, à compter de 11 h au

Sous-sol de l'église
Sainte-Monique

Les funérailles auront lieu le mercredi 15 décembre 2004 à 15 h à l'église de Sainte-Monique. Brigitte sera incinérée et ses cendres seront déposées au cimetière paroissial. Outre son compagnon et ses parents, Brigitte laisse dans le deuil ses sœurs : Mylène (Marco Turgeon), Évelyne (Paul Théberge) et Valérie (Olivier Desmeules); sa nièce Laura et son neveu Colin; sa grand-mère: dame Armandine Fortin (feu Donat Prescott, Yvon Larocque); ses oncles et tantes: Marcel Prescott (Huguette Ruel), Rose-Annette (Rosaire Veilleux), feu Julien (Lise Pelletier), Nicole (Jean-Guy Côté), Monique (Gérald Guérin), feu Carmen, Robin (Sylvie Tremblay); son grand-père: Lionel Gobeil (feu Rose-Hélène Blackburn); ses oncles et tantes: Jean-Claude Gobeil (Gisèle Bouchard), Lucette (Wilfrid Bouchard), Yvan, Gratien (Rita Tremblay) Ruth (France Tremblay), Laval (Lise Desmeules), Donald (Carole Morel), Joël, Gaétane (Jacques Tremblay), Normand (Élise Harvey) et Martin (Esther Fleury) ; ses cousins et cousines ainsi que de nombreux ami(e)s. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire des dons à la Société canadienne du cancer au 3860, Mélançon, à Alma G8B 5V3. **Direction funéraire : Résidence Funéraire Lac St-Jean** pour information téléphone : (418) 668-8409, télécopieur : (418) 668-9200, courriel : refulsj@al.cgocable.ca



LAROCHE (Mme Léa Miville)

Est décédée au Domaine du Bon Temps de Roberval le 11 décembre 2004 à l'âge de 102 ans 3 jours, Mme Léa Miville Laroche, fille de feu M.Edmond Miville et de feu Mme Joséphine Caouette, épouse de feu M. Adélard Laroche, demeurant à Roberval. La famille recevra les condoléances à la

Maison funéraire Harvey
816, boul. St-Joseph
Roberval

le mardi 14 décembre 2004, à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le mardi 14 décembre 2004 à 10 h 30 à l'église St-Jean de Brébeuf de Roberval. Madame Miville sera inhumée au cimetière de Roberval. La vénérable centenaire était la mère de: Sœur Ludivine Laroche o.s.u., Yvan (Marie-Éva Bergeron), Noëlla (Yvan Bouchard), Anita, Murielle (Jean-Yves Lévesque), Ghislain (feu Lise Simard), Thérèse (Gilles Vaillancourt), Céline (Henri Baron), feu Denise (Luc Martin) et feu Josette; elle laisse aussi dans le deuil son beau-frère Donat Laroche (feu Marielle Guay), ses belles-soeurs: Héléna Laroche (feu Euclide Guay), Liliane Bélanger (feu Charles-Aimé Minville); ses 23 petits-enfants et ses 24 arrière-petits-enfants; ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille tient à remercier tout le personnel du pavillon du Domaine du Bon Temps pour les bons soins prodigués à leur mère. Elle ne peut également passer sous silence les services reçus à l'infirmerie des Sœurs Ursulines de Roberval avant l'incendie du 23 mars 2002 où leur mère résidait. Le dévouement et le professionnalisme de tout le personnel et des directions de chacune de ces institutions méritent respect et hommage. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par des dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Roberval. **Direction des funérailles Maison funéraire Harvey**, Mouvement coopératif, 816, boul. St-Joseph, Roberval (418) 275-0375 (418) 275-3331 (Salon), (418) 275-7496 (FAX) Email : mharvey@destination.ca



LESSARD
(Mme Marguerite Tremblay)

Le 13 décembre 2004, est décédée à l'Hôpital de Métabetchouan, à l'âge de 89 ans, dame Marguerite Tremblay, épouse de feu René Lessard, demeurant au 1270 rue Ferland, Alma. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Bérubé & Fils
Réseau Dignité
620 boul. Dequen N, Alma

à compter du mercredi 15 décembre 2004 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jeudi 16 décembre 2004, jour des funérailles, le salon ouvrira à 14 h. Le service religieux aura lieu le jeudi 16 décembre 2004, à 16 h à l'église St-Joseph et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Bernard (Céline Bolduc), Nicol (Françoise Tremblay), Gaétan (Aline Fortin), Jacques (Lise Harvey), Rémi (Louise Rouleau), Francine (Gaétan Simard), Johanne (Christian Simard); ses petits-enfants: Christine, Myriam, Normand, Suzanne, Hélène, Claude, Jean-François, Martin, Frédéric, Julie, Marie-Ève, Josée, Audrey, Daniel, Marjorie, Annipier, Catherine; ses 17 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: Clément (Rachel Harvey), Ange-Marie (feu Guy Brousseau), feu Gertrude (feu Adrien Tremblay), Gilles Trudel (Laurette Lapointe); son beau-frère Aldéric Lessard; ses belles-sœurs: Mariette, Marthe et Lucienne Lessard; ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Fondation du CHSLD Métabetchouan. **Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé et Fils.** Pour informations: 662-6576, télécopieur: 662-3132, courriel: info@berubeetfils.com



RICHARD (Mme Marie-Anne)

Le 12 décembre 2004 est décédée au Complexe hospitalier de la Sagamie à l'âge de 86 ans et 1 mois, Mme Marie-Anne Richard, fille de feu M. Arsène Richard et de feu Mme Ida Hébert, demeurant au Domaine de la Présentation, Ville de La Baie. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la

Résidence Funéraire du Saguenay
2555, rue St-Dominique
Jonquière

le mardi 14 décembre 2004 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mardi 14 décembre 2004 à 11 h à l'église Notre-Dame de la Paix (Sainte-Marie). L'inhumatiion aura lieu au cimetière de Mistassini. Elle était la soeur de : feu Alma Richard (feu Antonio Hébert), feu Angéla (feu Henri Lamy), feu Alphonse (feu Marguerite Côté), feu Alfred (feu Clarina Mailhot), feu Gérard (feu Thérèse Delisle), feu Alice (feu Pierre Gagnon). Elle laisse dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128, courriel: resfunsag@videotron.ca **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay** (membre affilié de la Corporation des thanatologues du Québec).

Messe anniversaire



MARTEL (M. Conrad)

Cher Papa, Noël 2003 a fait basculer nos vies à jamais. Tu nous quittais pour un monde meilleur. Il n'y a pas une journée où tu n'habites pas nos pensées. Ton départ et ton absence laissent un grand vide dans nos coeurs et dans nos vies. Nous savons que de là-haut, tu veilleras sur nous comme tu l'as fait sur terre. Nous gardons de magnifiques souvenirs de toi et nous ne t'oublierons jamais. La messe anniversaire de M. Conrad Martel, époux de Mme Normande Côté, demeurant au 82 des Coteaux, Anse St-Jean, sera célébrée

le dimanche 19 décembre 2004 à 10 h
à l'église St-Jean Baptiste, Anse-St-Jean
Parents et amis sont invités à y participer. **Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils**

Fonds de dotation du Centre hospitalier Jonquière inc.



Pour honorer la mémoire de
Mme Simonne Lacroix Girard

décédée le 15 novembre 2004, ses parents et amis ont versé des dons au Fonds de dotation du Centre hospitalier Jonquière.

Par ce geste, ils contribuent à l'achat d'équipements médicaux et paramédicaux nécessaires au développement de notre centre hospitalier et à l'amélioration de la qualité des services offerts.

Au fonds, je donne pour les miens

Merci de votre générosité!

Vous pouvez rejoindre le Fonds de dotation au numéro: ***695-7711***

00607969

Au nom de toute la population

La générosité des parents et amis de
Mme Julie Tremblay Ste-Croix, *de Chicoutimi, décédée le 21 août 2004,*



facilitera l'implantation de nouvelles technologies médicales destinées aux spécialités et aux ultraspécialités régionales du Complexe hospitalier de la Sagamie.

Au nom de tous ceux qui pourront bénéficier de vos dons, encore une fois... sincères remerciements!

«La Fondation de ma vie» 541-1005

la fondation de *ma vie*

00607283

Bouffe et plus!

Fleuristerie Cadeaux

Fleurs et cadeaux pour toutes occasions:

- Mariages
- Anniversaires
- Funérailles
- Arrangements
- Fleurs coupées
- Montages

LIVRAISON: 545-2409

Location de salles

Pour toutes vos réceptions, salles climatisées avec service de bar et traiteur

RÉSERVATION: 545-2409



Christianne Simard Fleuriste

Votre centre MULTI-SERVICES

Bouffe et plus!

d'Anjou

1476, boul. Saguenay Est, Chicoutimi
(secteur Rivière-du-Moulin)

00601702

Au sujet de Bombardier



Question

L'action de Bombardier a encore perdu 17% de sa valeur, hier. Est-ce une bonne occasion pour acheter?

Réponse

Peut-être, puisque la valeur des actions est à son plus bas depuis 12 ans. Et avec 91,5 millions d'actions échangées hier à la Bourse de Toronto, plusieurs investisseurs ont certainement acheté à rabais... de leur point de vue. N'empêche, le titre de Bombardier s'échange encore à 124 fois le profit par action attendu pour l'exercice se terminant le 31 janvier prochain, ce qui est énorme. Parmi les analystes, il y a trois recommandations de vente pour une recommandation d'achat.

Question

Pourquoi Paul Tellier part-il maintenant?

Réponse

Officiellement, Bombardier affirme qu'il est plus à propos, pour construire une compagnie à long terme, d'avoir un dirigeant qui sera également en place pendant de longues années. Or, le contrat de trois ans de Paul Tellier prend fin dans un an. Le conseil d'administration, sur recommandation du comité des ressources humaines et de la rémunération, a donc décidé de confier les rênes au triumvirat dirigé par Laurent Beaudoin.

Question

Au moment de l'embaucher, la direction savait-elle que Paul Tellier ne voulait pas rester plus de trois ans?

Réponse

Oui. C'est d'ailleurs ce qui laisse planer des doutes sur les raisons réelles de son départ. Deux administrateurs ont remis leur démission avec lui, dont l'un n'a pas caché son profond désaccord avec la décision du conseil.

Question

À quelles conditions part-il?

Réponse

Réponse officielle : «Le tout (les conditions de départ) sera publié dans la circulaire de procuration au printemps», indiquait hier une porte-parole. En clair, on saura au printemps si Paul Tellier aura passé un bon ou un excellent Noël, lui qui a gagné 1,9 million l'an dernier à titre de PDG de Bombardier.

Question

Qu'advient-il du projet de nouvelle famille d'avions de plus de 100 places?

Réponse

Rien n'a changé, si on se fie aux déclarations en provenance de Québec et d'Ottawa, à qui Bombardier demande de financer le tiers des coûts de développement de sa famille d'appareils baptisée la Série C. Certains politiciens semblaient même soulager de ne plus avoir à faire à Paul Tellier, lui qui y est allé de plusieurs menaces de déménagement s'il n'obtenait pas ce qu'il voulait.

Au sujet de Bombardier

Question

Qui est susceptible de devenir grand patron de Bombardier?

Réponse

Le président de Bombardier Aéronautique, Pierre Beaudoin, est particulièrement bien placé. Ce petit-fils de l'inventeur de la motoneige a fait ses classes au sein de l'entreprise.

Et en tant que fils de Laurent Beaudoin, il fait partie de la famille qui contrôle Bombardier. Sa présence au sein du triumvirat qui dirigera la société constitue un bon indice de ses chances de succéder à son père.



TRANSPORT - En deux ans, Paul Tellier a éliminé 8000 emplois dans la division Bombardier Transport. La photo en haut de page montre un avion de la Série C, un projet de Bombardier Aéronautique lancé pendant le règne de M. Tellier.

Le sauveur à qui on montre la porte

(Selon La Presse) - En deux ans à la tête de Bombardier, Paul Tellier a éliminé 15 000 emplois, fermé sept usines européennes, vendu pour près de 1,5 milliard de dollars d'actifs et redressé les finances de l'entreprise.

Il a aussi vu le titre de Bombardier dégringoler de 60 % et s'est mis à dos la famille Bombardier-Beaudoin.

Il vient de se faire remplacer par un triumvirat composé du président du conseil exécutif de Bombardier, Laurent Beaudoin, du président de Bombardier Aéronautique, Pierre Beaudoin et du président de Bombardier Transport, André Navarri.

«Il n'a pas fait du mauvais boulot, mais ce n'était peut-être pas la personne qu'il fallait pour assurer l'expansion de l'entreprise», commente Jacques Bourgeois, professeur honoraire au Service de l'enseignement de la finance à HEC Montréal.

Paul Tellier avait pourtant été accueilli comme un sauveur à son arrivée à la tête de Bombardier. Il venait remplacer Robert Brown, dont le règne avait été marqué par le ralentissement économique et les attentats du 11 septembre 2001. L'action de Bombardier avait plongé et les finances de l'entreprise étaient en mauvais état.

«La situation était assez délicate», rappelle M. Bourgeois.

M. Tellier est arrivé avec une réputation en béton, ayant présidé à un des redressements les plus spectaculaires de l'histoire économique canadienne, celui du Canadien National. En 10 ans, l'ancien haut fonctionnaire a éliminé 18 000 emplois au CN, soit la moitié des effectifs. Il a privatisé l'entreprise, l'a lancée en Bourse et a effectué une fusion réussie avec la société ferroviaire Illinois Central. L'action du CN, qui tournait autour de 10 dollars en 1995, a atteint un sommet de 85 dollars en 2002.

«Bombardier a besoin d'un regain d'énergie, avait lancé M. Tellier le 13 décembre 2002, à l'annonce de sa nomination à la tête de l'entreprise. Il faut amener cette grande entreprise à un nouveau niveau de performance et je vais prendre les décisions qui s'imposent.»

Il s'est rapidement mis au boulot. Pour redresser les finances de Bombardier, il a notamment procédé à une émission d'actions et à la vente d'un certain nombre d'actifs, à commencer par la vente de la division des Produits récréatifs, le berceau de Bombardier, à un consortium formé par la société d'investissement Bain Capital, de Boston, la famille Bombardier et la Caisse de dépôt et placement du Québec. La vente a rapporté 1,2 milliard.

M. Tellier s'est également attaqué à la surcapacité de Bombardier Transport, surtout en Europe à la suite de l'acquisition d'Adtranz, la division ferroviaire de Daimler-Chrysler. Il a présidé à la fermeture d'usines européennes et a annoncé près de 8000 mises à pied au sein de Bombardier Transport.

Il a également annoncé plus de 5000 mises à pied chez Bombardier Aéronautique, aux prises avec un carnet de commande de plus en plus mince.

Série C

C'est aussi sous le règne de M. Tellier que Bombardier Aéronautique a lancé son projet de Série C, une nouvelle famille d'appareils de 110 à 135 places. Le conseil d'administration devrait décider au début de l'année prochaine s'il ira de l'avant ou non avec ce projet.

M. Bourgeois soupçonne que cette décision n'est pas peut-être étrangère au départ précipité de M. Tellier. Il y avait possiblement une divergence de vue à ce sujet entre Paul Tellier, plus circonspect, et Laurent Beaudoin.

«Lorsqu'on regarde le parcours de Bombardier au cours des 30 dernières années, on voit que l'entreprise s'est bâtie davantage sur l'expansion que sur la rationalisation, fait remarquer M. Bourgeois. M. Beaudoin est plus orienté sur l'expansion et la croissance.»

Karl Moore, un professeur de gestion à l'université McGill, rappelle que Laurent Beaudoin est un visionnaire qui a lancé son entreprise dans la construction de wagons de métro et la fabrication d'avions. L'aventure de la Série C serait donc très tentante à ses yeux.

L'auteur de «Bombardier, la vérité sur le financement d'un empire», Peter Hadekel, voit dans le départ de M. Tellier le dernier acte d'une relation difficile avec la famille Bombardier-Beaudoin.

«Il ne s'est pas fait des amis dans la famille, affirme le chroniqueur du quotidien The Gazette. Il se vantait de son indépendance face à la famille. C'aurait été ok s'il avait eu des résultats.»

Or, les résultats n'ont pas été au rendez-vous.



OFFRE - John McCambridge, conseiller syndical, Bob Goodenow, président de l'Association des joueurs de la LNH, et Daniel Alfredsson, photographiés il y a quelques jours, alors qu'ils venaient présenter aux dirigeants de la ligue leur offre d'une réduction salariale de 24%.

(Photo PC)



LIGUE - Le commissaire Gary Bettman et les dirigeants de la LNH de hockey s'apprêteraient à rejeter l'offre des joueurs, selon une note obtenue par le réseau TSN.

(Photo PC)

Selon une note obtenue par TSN

La LNH s'apprête à rejeter l'offre

par Pierre LeBrun

TORONTO (PC) - L'optimisme qu'a suscité le dépôt de la proposition de l'Association des joueurs de la LNH, jeudi dernier, s'est estompé à quelques heures de la reprise des négociations, aujourd'hui.

Selon une note de la ligue qu'a obtenue le réseau TSN, la LNH va rejeter l'offre du syndicat — qui contient une diminution de salaire de 24 pour cent sur les contrats en vigueur.

Dans une lettre adressée aux 30 propriétaires de la ligue en date de dimanche, Bill Daly, vice-président exécutif et chef de direction de la LNH, explique que «bien que le syndicat offre un plan qui règle les problèmes financiers des équipes à brève échéance, sa proposition ne fournit pas les changements fondamentaux nécessaires assurant à la ligue une viabilité économique durable».

«La diminution salariale de 24 pour cent proposée par le syndicat améliorerait sensiblement la situation financière de la ligue pour la saison 2004-05, mais il n'y a rien dans l'offre du syndicat qui empêcherait l'argent récupéré d'être retourné dans la masse salariale des joueurs, de sorte que les pertes financières des équipes atteindraient de nouveau les sommets actuels dans quelques années à peine.»

La ligue et le syndicat des joueurs n'ont émis aucun commentaire à la suite de la nouvelle qu'a publiée TSN.

Le coulage d'information survient dans la foulée des critiques que les propriétaires des Oilers d'Edmonton et des Sénateurs d'Ottawa ont formulées à l'endroit du syndicat.

Les deux parties ont rendez-vous aujourd'hui, à 13h, dans les bureaux de la LNH à Toronto, où la ligue va soumettre sa contre-offre.

Les joueurs repoussent du revers de la main l'argument selon lequel leur plan ne représente qu'une solution temporaire.

«Nous avons donné énormément, a dit, lundi, le capitaine des Islanders de New York, Michael Peca, à La Presse Canadienne. Et j'estime que c'est quelque peu trompeur d'avancer, comme la ligue le fait, que c'est une entente qui ne règle rien à longue échéance. L'offre aurait comme conséquence de réajuster le marché. Le processus d'arbitrage et les autres facteurs feraient le reste quant à l'équilibre recherché.»

Le syndicat a le sentiment d'avoir fait d'énormes concessions jeudi dernier, suffisamment en tout cas pour sauver la saison.

La question est de savoir maintenant si la contre-proposition de la LNH va inclure un mécanisme faisant le lien entre les salaires des joueurs et les revenus de la ligue. Si c'était le cas, il n'y aura sans doute pas de saison parce que l'Association des joueurs s'oppose vivement à la mise en place d'un plafond salarial.

Dans le document qui a filtré, la LNH fait savoir qu'elle réclamera l'élimination du processus d'arbitrage ainsi que la «restructuration» de la suggestion des joueurs d'accepter une diminution de salaire de 24 pour cent.

La ligue a dit avoir apprécié les efforts que le syndicat a faits en ce sens la semaine dernière, mais tient mordicus au mécanisme lui assurant un meilleur contrôle des coûts. Le commissaire Gary Bettman ne peut pas le dire publiquement, mais il veut un plafond salarial afin de refroidir les ardeurs de plusieurs propriétaires et directeurs généraux trop dépensiers, dont la générosité au cours des dernières années a contribué à la flambée des salaires.

L'AJLNH n'a pas le sentiment, de son côté, d'avoir à payer pour l'irresponsabilité des propriétaires et des directeurs généraux.

«Les organisations doivent, à un moment donné, être redevables des décisions d'affaires qu'elles prennent, a dit Peca. Si tout le monde dirigeait son équipe comme le fait Lou Lamoriello (dg des Devils du New Jersey) ou Brian Burke (des Canucks de Vancouver), il n'y aurait pas de problème.»

Le gouverneur des Oilers, Cal Nichols, ne partage évidemment pas l'opinion des joueurs, répétant en quelque sorte le message que le propriétaire des Sénateurs Eugene Melnyk a tenu à Ottawa.

«Les Oilers d'Edmonton ne survivront pas à longue échéance si on accepte l'offre du syndicat», a avancé Nichols.

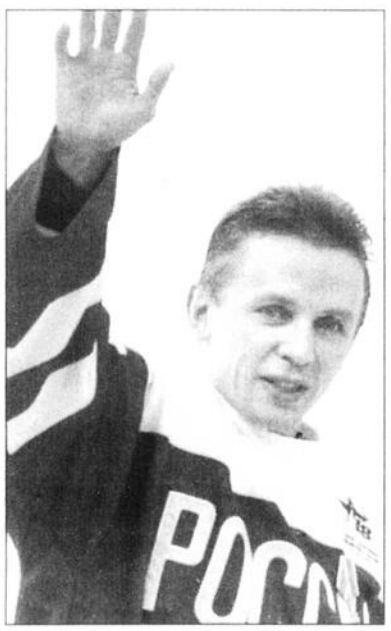
Lamoriello, qui fait partie du comité de négociation de la ligue, demeure confiant que les pourparlers vont se poursuivre. L'offre d'abaisser les salaires représente un excellent point de départ.

«Je souhaite que le dialogue puisse continuer. Le sport est plus important que quiconque et nous devons tout tenter afin de trouver une solution dans le meilleur intérêt de la ligue.»

Avec les étoiles de la ligue

Hasek l'emporte dans son pays

PILSEN, République tchèque (PC) — La dernière fois que Dominic Hasek avait joué devant les partisans de son pays, c'était au cours du dernier lock-out de la LNH il y a une décennie.



Igor Larionov, qui jouait l'an dernier avec les Flyers de Philadelphie, a mis un terme à sa carrière hier.

(Photo PC)

«C'est plaisant d'être de retour après une dizaine d'années», a commenté Hasek, qui a disputé la première moitié de match que les «étoiles» de la LNH ont gagné 8-3, lundi, aux dépens de l'équipe de la République tchèque, le HC Lasselsberger de Pilsen.

«J'ai joué deux matchs en République tchèque au cours du lock-out de 1994 et je n'avais pas mis les pieds dans cette ville depuis 15 ans. C'était donc une journée très particulière pour moi.»

Mats Sundin a dirigé l'attaque des étoiles en y allant d'une contribution d'un but et de trois passes. Tony Amonte a obtenu un doublé.

Hasek, natif de Pardubice, possède le statut de héros dans son pays depuis qu'il a aidé les Tchèques à remporter la médaille d'or aux Jeux olympiques d'hiver de Nagano en 1998.

«C'était le match le plus important de la tournée pour moi, a souligné Hasek. Je ne voulais pas perdre dans mon pays parce que j'en aurais entendu parler.»

Larionov fait ses adieux

Plus tôt dans la journée d'hier, le vétéran joueur vedette russe Igor Larionov a mis fin à une carrière qui s'est étalée sur plus de deux décennies, lors d'un match d'exhibition réunissant ses collègues de la LNH en lock-out et d'autres anciens coéquipiers.

Larionov, qui a eu 44 ans le 3 décembre, avait annoncé sa retraite à la suite de l'élimination de son équipe, les Devils du New Jersey, face aux Flyers de Philadelphie en première ronde des séries éliminatoires. Il était le joueur le plus âgé en activité dans la LNH la saison dernière.

L'équipe de Russie a vaincu l'équipe mondiale 6-4. Steve Yzerman des Red Wings de Detroit a enfilé deux buts pour l'équipe russe après avoir changé de camp avec Larionov après la deuxième période.

Le plan de match de Stéphane Ouellet

Alcine, Grant, Lucas et... la retraite!

par Richard Labbé
La Presse

MONTRÉAL - Pour Stéphane Ouellet, le plan de match est déjà tout tracé: battre Joachim Alcine en plein Centre Bell vendredi soir, et affronter tour à tour Otis Grant et Éric Lucas. Ensuite, ce sera la retraite définitive!

«C'est en plein ça que je veux faire, a raconté Ouellet hier après-midi avant son entraînement, à l'Hippodrome de Montréal. Je veux battre Alcine, puis me battre contre Grant et Lucas. Après, ça va être tout pour moi. Je vais prendre ma retraite, et ça va être la fin. Trois combats, et puis je vais tout arrêter, probablement à l'été prochain.»

Avant d'en arriver là, Ouellet (29-4-0) sait très bien qu'il aura fort à faire pour vaincre Alcine (20-0-0). Le boxeur de 33 ans a même refusé d'y aller avec une prédiction incendiaire avant son entraînement d'hier, une rareté dans le monde de la boxe, là où les grandes déclarations sont monnaie courante.

Ouellet, on le rappelle, n'a pas mis les talons dans un ring depuis le désastre d'avril 2001 à Las Vegas, alors qu'il n'avait pas été capable de durer deux rounds contre Omar Sheika.

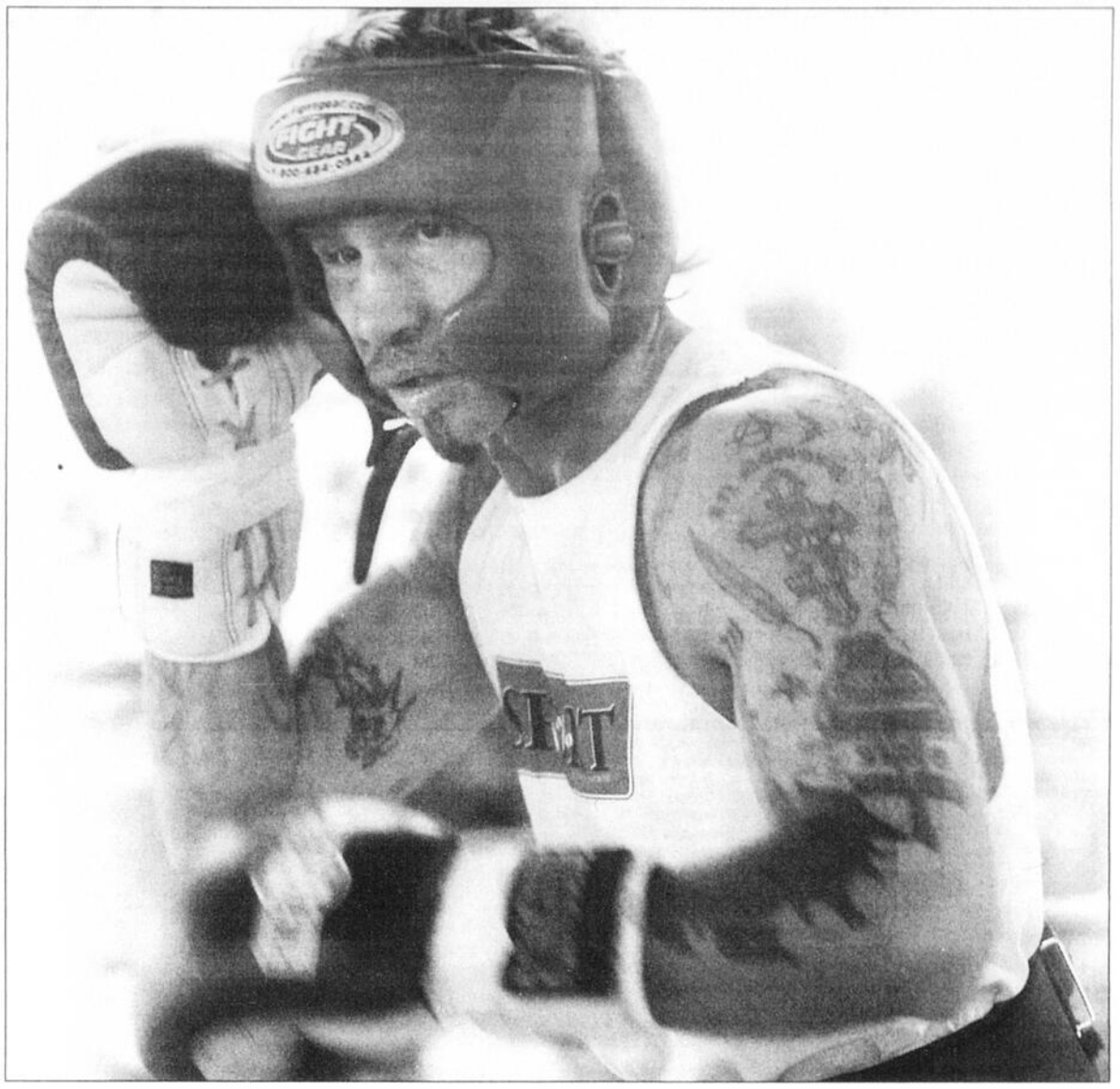
«C'est différent cette fois-ci, a ajouté Ouellet. Contre Sheika, j'étais en chicane avec du monde, les conditions n'étaient pas bonnes... Je savais que ça allait finir comme ça, mais je devais y aller quand même, parce que c'était mon destin. Aujourd'hui, je me porte beaucoup mieux. S'il y a des gens qui doutent de moi, ils peuvent rester chez eux. Moi, les doutes, j'en ai rien à faire.

«Juste le fait de pouvoir revenir, pour moi, c'est une victoire. Ma victoire, elle est déjà acquise. Et je sais que je vais gagner par décision vendredi soir. Je ne vais pas prédire une victoire par K.-O. Ce serait stupide, je n'ai pas boxé en trois ans. Si je gagne par K.-O., tant mieux.»

Et ceux qui affirment qu'il aurait été préférable de choisir un adversaire moins dangereux que le jeune Alcine? «C'est comme ça que je suis, a répondu Ouellet. Je suis un gars intense. Et puis, je ne voulais pas attendre avant d'avoir un gros combat. Je n'ai pas un an devant moi. Je voulais faire ça au plus vite, et je sais que je suis prêt. Je vais boxer à 158 livres, je suis en forme.»

Les fans de boxe, eux, ont déjà acheté 3000 billets en vue de l'affrontement de vendredi soir. Le promoteur Régis Lévesque a d'ailleurs rappelé que la soirée n'allait pas être diffusée à la télé à la carte, afin de favoriser la vente de billets pour l'événement.

Par ailleurs, le Groupe Yvon Michel a confirmé hier qu'Otis Grant, vainqueur de Henry Porras samedi, allait disputer son prochain combat le 12 mars, au Casino de Montréal.



PROJETS - Stéphane Ouellet s'entraîne à l'Hippodrome de Montréal en vue du combat qu'il livrera à Joachim Alcine vendredi au Centre Bell. Son but: remporter ce combat, et ensuite affronter Otis Grant et Éric Lucas.

(Photo Patrick Sanfaçon, La Presse)



EXPÉRIENCE - À 17 ans, Sidney Crosby possède davantage d'expérience que les joueurs de 19 ans qui participent avec lui au camp de sélection de l'équipe canadienne junior.

(Photo PC)

Équipe canadienne junior

Sidney Crosby, le jeune vétéran

par Donna Spencer

WINNIPEG (PC) — Sidney Crosby a été taquiné par ses coéquipiers parce qu'il est arrivé en retard au camp de sélection de l'équipe canadienne junior, mais à titre de plus jeune joueur du camp, il a dû encaisser sans mot dire.

L'attaquant de 17 ans de l'Océanic de Rimouski a beau être un vétéran après avoir représenté le Canada au championnat du monde de hockey junior de l'an dernier, mais c'est peine perdue au sein d'un groupe principalement composé de joueurs de 19 ans.

«Tous les gars qui étaient là l'an dernier m'ont donné du fil à retordre, c'est certain, a ranconté Crosby, lundi, après sa première séance de patinage. Je pensais à ça dans l'avion, je savais que le lendemain matin serait difficile. Mais ça s'est fait avec le sourire. C'est sûr qu'il y a des blagues qui sont lancées dans le vestiaire.»

Une tempête de neige à l'aéroport de Mont-Joli a reporté le départ de Crosby de samedi à dimanche, si bien qu'il est arrivé à Winnipeg après la première séance d'entraînement de l'équipe.

Quoique son talent et ses habiletés suffisent à attirer l'attention, il était facile à repérer sur la patinoire, lundi, parce qu'il était le seul joueur qui portait un protecteur facial complet. Les règles du hockey international obligent les joueurs de moins de 18 ans à le faire.

Par contre, Crosby n'aime pas être identifié ainsi comme un jeune joueur. D'autant plus que la situation a fourni des munitions à ses coéquipiers.

«Les commentaires ont suivi dès que j'ai mis mon casque ce matin», a reconnu Crosby.

L'athlète de cinq pieds 10 pouces et 193 livres se retrouve dans une situation inhabituelle, en ce sens que malgré son jeune âge, il est en position d'amener expérience et leadership à l'équipe canadienne junior.

Crosby préfère toutefois laisser son jeu parler pour lui, ajoutant qu'il entend conserver la même attitude même à l'âge de 18 et 19 ans.

«Ce n'est pas mon genre, dit-il. Je parle parfois de certains jeux, mais je ne suis pas un gars qui aime crier.

«Je ne parle pas beaucoup, j'essaie de mener par l'exemple sur la patinoire.»

Malgré ses 16 ans, Crosby a prouvé qu'il avait sa place au championnat du monde l'an dernier à Helsinki. Il est alors devenu le plus jeune joueur à marquer un but pour l'équipe canadienne junior et il a complété le tournoi avec deux buts et quatre aides en cinq rencontres.

Il est normal de se demander à quel point il sera meilleur un an plus tard, à l'occasion du tournoi 2005 qui aura lieu à Grand Forks, au North Dakota.

L'entraîneur canadien Brent Sutter a toutefois des attentes réalistes.

«Sidney Crosby est-il un grand joueur? Oui, a dit Sutter. Mais on s'attend à ce qu'il le soit. Il est un an plus vieux. Mais il ne faut pas oublier qu'il a quand même 17 ans.

«Il y a plusieurs jours d'élite ici et tu t'attends à ce que tout le monde joue à la mesure de son potentiel. Peu importe le rôle que Sidney jouera, il jouera et je suis certain qu'il jouera bien.»

A sa première séance d'entraînement, Crosby a joué en compagnie de Patrice Bergeron, l'attaquant des Bruins de Providence, et de Corey Perry, des Knights de London.

Bergeron n'a jamais eu l'occasion de jouer contre Crosby l'an dernier dans la LHJMQ parce qu'il jouait avec les Bruins de Boston dans la LNH.

«On peut voir qu'il a une très bonne vision du jeu, a dit Bergeron. Il est en avance sur son âge.»

LES CHIFFRES

HOCKEY

LIGUE AMÉRICAINE

Association de l'Est

Section Atlantique

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Manchester	25	21	3	1	0	105	49	43
Hartford	26	17	6	1	2	65	44	37
Worcester	25	14	8	1	2	73	67	31
Providence	28	13	10	2	3	74	73	31
Lowell	24	14	8	1	1	78	59	30
Portland	26	10	11	3	2	57	87	25
Springfield	26	7	16	2	1	54	93	17

Section Est

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Philadelphie	25	19	5	1	0	81	51	39
Wilkes-Barre	26	12	7	4	3	81	79	31
Norfolk	28	14	11	1	2	62	66	31
Binghamton	28	12	11	3	2	81	87	29
Bridgeport	24	13	11	0	0	51	55	26
Albany	26	9	10	4	3	67	74	25
Hershey	27	11	15	1	0	56	76	23

Association de l'Ouest

Section Nord

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Manitoba	26	17	7	0	2	84	68	36
St. John's	27	17	9	0	1	84	73	35
Rochester	26	13	7	3	3	69	72	32
Edmonton	25	13	7	2	3	74	62	31
Syracuse	25	10	9	3	3	56	67	26
Hamilton	26	10	11	4	1	51	68	25
Cleveland	25	10	12	1	2	60	72	23

Section Ouest

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Milwaukee	23	16	4	2	1	80	58	35
Grand Rapids	25	17	7	1	0	67	51	35
Chicago	26	15	8	2	1	81	64	33
Houston	25	12	10	2	1	66	67	27
San Antonio	25	9	10	2	4	56	66	24
Cincinnati	27	9	16	0	2	55	81	20
Utah	25	6	17	0	2	52	91	14

Note: Deux points pour une victoire. L'équipe qui perd en prolongation reçoit un point si le but n'est pas marqué dans un filet désert et de même, la partie est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation). De plus, un point pour une défaite en fusillade (DF).

Samedi 11 décembre

Hamilton 3 Rochester 2 (F)
St. John's 2 Portland 1 (P)
Albany 3 Binghamton 2 (P)
Lowell 5 Norfolk 1
Chicago 3 Grand Rapids 2
Cleveland 2 Cincinnati 1
Hartford 3 Manchester 2
Hershey 3 Bridgeport 2
Milwaukee 3 Syracuse 2
Wilkes-Barre 6 Philadelphie 4
Worcester 2 Providence 1 (F)

Dimanche 12 décembre

Manitoba 3 Edmonton 2
Chicago 5 Utah 3
Cleveland 5 Cincinnati 1
Lowell 4 Hershey 0
Manchester 4 Springfield 3
Philadelphie 5 Milwaukee 1
Providence 3 Binghamton 2
Worcester 2 Hartford 1 (F)

Mardi 14 décembre

St. John's à Cleveland, 19h00.
Worcester à Portland, 19h05.

Mercredi 15 décembre

Manchester à Norfolk, 12h15.
Philadelphie à Springfield, 19h00.
Hershey à Bridgeport, 19h05.
Providence à Hartford, 19h05.
Albany à Wilkes-Barre, 19h05.
Cincinnati à Chicago, 20h00.
San Antonio à Milwaukee, 20h00.
Grand Rapids à l'Utah, 21h05.

Jeudi 16 décembre

Norfolk à Houston, 20h05.

LIGUE JUNIOR MAJEUR

Section Est

	Mj	G	P	NDP	Bp	Bc	Pts
Gatineau	36	16	12	5	3	108	115	40
Shawinigan	37	15	14	7	1	95	95	38
Drummondville	33	14	12	4	3	94	90	35
Rouyn-Noranda	32	11	9	8	4	114	107	34
Val-d'Or	36	10	19	6	1	95	125	27
Victoriaville	35	10	21	2	2	81	124	24

Section Est

	Mj	G	P	NDP	Bp	Bc	Pts
Chicoutimi	33	21	6	3	3	136	98	48
Québec	35	21	10	3	1	147	98	46
Rimouski	39	18	15	3	3	164	153	42
Lewiston	35	13	16	6	0	104	110	32
Baie-Comeau	32	14	15	3	0	99	123	31

Section Atlantique

	Mj	G	P	NDP	Bp	Bc	Pts
Moncton	35	23	8	3	1	116	78	50
Halifax	32	17	8	6	1	115	83	41
I.-P.-E.	34	17	15	2	0	101	116	36
Cap-Breton	34	14	13	5	2	97	105	35
Acadie-Bathurst	34	8	22	2	2	80	126	20

Note: Un point pour une défaite en prolongation.

Samedi 11 décembre

Drummondville 3 Moncton 0

Dimanche 12 décembre

Shawinigan à Baie-Comeau (remis au 13 décembre, neige)
Chicoutimi 5 Rouyn-Noranda 4 (P)
Lewiston 2 Victoriaville 0
I.-P.-E. 4 Cap-Breton 2
Québec 7 Acadie-Bathurst 3
Val-d'Or 5 Gatineau 4 (P)

Lundi 13 décembre

Baie-Comeau 4 Shawinigan 3 (match remis du 12 décembre)
Chicoutimi 4 Val-d'Or 2

Mardi 14 décembre

Acadie-Bathurst à Lewiston, 19h00.
Québec au Cap-Breton, 19h30.

Mercredi 15 décembre

Moncton à Halifax, 19h00.
I.-P.-E. à Baie-Comeau, 19h30.
Victoriaville à Gatineau, 19h30.

Vendredi 17 décembre

Rouyn-Noranda à Lewiston, 19h00.
Baie-Comeau à Rimouski, 19h30.
Halifax au Cap-Breton, 19h30.
Moncton à Acadie-Bathurst, 19h30.
Québec à Chicoutimi, 19h30.
Val-d'Or à Gatineau, 19h35.
I.-P.-E. à Shawinigan, 20h00.

LES MARQUEURS

	Mj	B	A	Pts
Crosby, Sidney Rim	35	26	48	74
Roussin, Dany Rim	38	28	28	56
Lascek, Stanislav Chi	30	14	39	53
Pouliot, Marc-Antoine Rim	39	21	31	52
Boisclair, Maxime Chi	33	19	30	49
Radulov, Alexander Qué	35	19	27	46
Bourret, Alex Lew	32	17	29	46
Desharnais, David Chi	33	15	31	46
Hennessy, Josh Qué	33	21	23	44
Zagrapan, Marek Chi	30	16	26	42
Gagné, Karl Qué	35	16	26	42
Dupuis, Philippe Ro	29	17	23	40
Picard, Alexandre Lew	31	19	20	39
Labrecque, Guillaume Gat	35	13	26	39
LaVallee, Jordan Qué	35	20	18	38
Hrdel, Zbynek Rim	36	14	24	38

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Section Est

	Mj	G	P	D	P	DF	Bp	Bc	Pts
Québec	27	20	6	0	1		127	80	41
St-G.-de-Beauce	29	17	9	0	3		110	91	37
Thetford Mines	26	16	6	1	3		109	76	36
Trois-Rivières	25	11	13	1	0		82	81	23
w-Saguenay	23	3	20	0	0		62	152	6

Section Ouest

	Mj	G	P	D	P	DF	Bp	Bc	Pts
Sorel-Tracy	28	20	5	2	1		119	77	43
Verdun	28	16	11	0	1		134	115	33
Sherbrooke	27	13	11	2	1		93	96	29
Laval	27	10	14	3	0		96	117	23
Saint-Hyacinthe	28	8	18	1	1		81	128	18

Note: L'équipe qui perd en prolongation ou en fusillade reçoit un point et le match est inscrit dans les colonnes de DP (défaite en prolongation) ou de DF (défaite en fusillade); w-la concession du Fjord du Saguenay a été contrainte de cesser ses activités cette saison.

Vendredi 10 décembre

Laval 5 Saint-Hyacinthe 2
Sherbrooke 5 Trois-Rivières 3
Sorel-Tracy 4 Québec 3
Verdun 6 Saint-Georges 3

Dimanche 12 décembre

Saint-Georges 2 Sherbrooke 3 (F)
Saint-Hyacinthe 4 Sorel-Tracy 3 (P)
Trois-Rivières 4 Verdun 5
Thetford Mines 3 Québec 4

MIDGET AAA

Section C.C.M.

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Amos	28	19	6			117	94	41
C.Charles-LeMoyne	28	17	6			105	77	39
Régents L.-L.-L.	30	17	12			113	89	35
Gatineau	30	10	11		9	86	91	29
West Island	28	13	15		0	100	130	26
E.E.-Montpetit	29	10	15		4	84	109	24

Section Reebok

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Magog	30	21	8			112	88	43
C.Antoine-Girouard	29	18	8		3	94	62	39
Lévis	28	17	10		1	111	105	35
Trois-Rivières	30	15	13		2	99	110	32
Jonquière	27	9	15		3	79	119	21
Sém. Saint-François	27	6	16		5	86	124	17

NOTE: Un point pour une défaite en fusillade ou en prolongation.

Samedi 11 décembre

Magog 4 Jonquière 6
Trois-Rivières 3 Sém. Saint-François 2 (P)
Amos 2 Gatineau 1 (P)

Dimanche 12 décembre

Lévis 4 West Island 6
Sém. Saint-François 2 Jonquière 4
C.C.Lemoyne 1 L.-L.-L. 5
Amos 3 Gatineau 1
E.E.-Montpetit 1 C.A.-Girouard 4
Trois-Rivières 3 Magog 0

HOCKEY RÉGIONAL

SENIOR AA

	PJ	G	P	DP	BP	BC	PTS
Jonquière	21	18	3	0	109	69	36
La Baie/Chic.	21	15	4	2	131	94	32
Forestville	22	10	10	2	97	101	22
Roberval	20	10	9	1	88	87	21
La Tuque	21	9	12	0	91	105	18
Métabetchouan	20	7	10	3	87	101	17
Chibougamau	21	4	13	4	66	112	12

Vendredi, 17 décembre

Roberval à Chic./La Baie, 21h

Samedi, 18 décembre

Chibougamau à Forestville, 19h30
Métabetchouan à La Baie/Chic., 19h30
La Tuque vs Jonquière 20h (Palais)

Dimanche, 19 décembre

Chibougamau à Forestville, 14h
La Tuque à Roberval, 15h

JUNIOR BB

	PJ	G	P	N	DF	BP	BC	Fj.	PTS
Métabetchouan	16	11	5	0		78	54	8	30
Chicoutimi	18	11	7	0		106	62	6	28
Jonquière	15	9	5	1		69	63	3	22
Normandin	17	6	11	0		60	83	9	21
Alma	18	5	13	0		54	105	5	15

Vendredi, 17 décembre

Jonquière à Normandin, 21h
Métabetchouan à Alma, 21h

Dimanche 19 décembre

Alma à Chicoutimi, 19h, Plateau
Normandin à Métabetchouan, 19h30

Mardi, 21 décembre

Chicoutimi à Jonquière, 19h (Kénogami)

MIDGET CC

	PJ	G	P	N	DP	BP	BC	Fj.	PTS
Baie-Comeau	20	14	4		2	87	60	13	43
St-Félicien	16	14	2		0	82	33	10	38
Alma (Jeannois)	18	13	4		1	88	57	9	36
Jonq. (Marquis)	17	9	6		2	58	53	12	32
Dol.-Mist. (Loups)	18	10	7		1	84	87	11	32
Dol.-Mist. (Castors)	15	10	5		0	70	42	11	31
Port-Alfred	16	9	7		0	73	74	12	30
Alma (Aiglons)	15	7	7		1	56	66	11	26
Chic. (Dynamos)	16	6	8		2	50	62	8	22
Chic. (Sags)	16	4	11		1	53	71	11	20
Forestville	15	7	8		0	53	78	5	19
Jonq. (Orioles)	15	4	10		1	65	56	9	18
Sept-Iles	12	4	8		0	41	69	8	16
Roberval	17	2	15		0	48	100	8	12

Vendredi, 17 décembre

Roberval à St-Félicien, 20h
Dol.-Mist. (Loups) à Dol.-Mist. (Castors), 21h

Samedi, 18 décembre

Port-Alfred à Forestville, 12h
Roberval à Jonq. (Orioles), 14h Foyer
Port-Alfred à Baie-Comeau, 18h
Alma (Aiglons) à Dol.-Mist. (Loups), 19h
Chic. (Dynamos) à Alma (Jeannois), 19h

Dimanche, 19 décembre

Forestville vs Sept-Iles 12h
Forestville vs Sept-Iles 17h
Jonq. (Orioles) à Chic. (Sags), 17h10 Vézina
St-Félicien à Dol.-Mist. (Castors), 19h
Alma (Jeannois) à Chic. (Dynamos), 19h20
Jonq. (Marquis) à Alma (Jeannois), 19h30

BANTAM CC

	PJ	G	P	N	DP	BP	BC	Fj.	PTS
Mistassini	22	17	2	1	2	117	53	13	50
Baie-Comeau	20	19	1	0	0	117	34	11	49
Saint-Bruno	21	14	6	0	1	84	56	17	46
Jonq. (Marquis)	21	11	8	0	2	73	81	15	39
Jonq. (Orioles)	23	10	12	1	0	62	74	16	37
Chic. (Sags)	22	10	10	0	2	88	92	14	36
Roberval	21	7	12	0	2	72	83	15	31
Sept-Iles	21	4	17	0	0	54	113	12	20
La Baie	21	3	17	0	1	57	138	11	18

Vendredi, 17 décembre

Jonq. (Orioles) vs Roberval 20h15

Samedi, 18 décembre

Sept-Iles à Jonq. (Marquis), 13h (Palais)
Baie-Comeau à Chic. (Sags), 13h30 (Plateau)
St-Bruno à Roberval, 14h
Sept-Iles à Jonq. (Orioles), 18h20 (Foyer)
La Baie à Mistassini, 16h30
Baie-Comeau à Chic. (Sags), 19h (Plateau)

Dimanche, 19 décembre

Baie-Comeau à La Baie, 8h20 (JCT)
Partie des Étoiles à Chicoutimi, 14h (Plateau)

PEE-WEE CC

	PJ	G	P	N	BP	BC	Fj.	PTS
Baie-Comeau	27	21	4	2	144	73	21	67
Sept-Iles	27	16	9	2	115	88	20	54
Dol. Mist.	22	13	6	3	87	56	19	48
St-Félicien	22	10	9	3	86	107	21	44
Alma (Aigles)	20	9	7	4	59	67	20	42
Jonq. (Marquis)	20	9	9	2	55	63	19	39
Alma (Aiglons)	20	8	10	2	64	63	18	36
La Baie	23	6	16	1	57	86	23	36
Jonq. (Orioles)	20	5	12	3	55	67	11	24
Chic. (Sags)	21	2	17	2	34	92	14	20

Vendredi 17 décembre

Dol.-Mist. à St-Félicien, 19h

Samedi 18 décembre

Jonq. (Marquis) à Alma (Aiglons), 12h (AMT)
Jonq. (Orioles) à La Baie, 13h15 (JCT)

Dimanche 19 décembre

Alma (Aigles) à Alma (Aiglons), 12h
Jonq. (Orioles) à Jonq. (Marquis), 12h
Dol.-Mist. à Chic. (Sags), 14h25 (JCT)

ATOME BB

	PJ	G	P	N	BP	BC	Fj.	PTS
Chic. (Sags)	14	9	3	2	42	36	14	34
Alma	17	7	5	5	34	32	14	33
Jonq. (Marquis)	14	8	4	2	48	35	14	32
Métabetchouan	15	7	5	3	48	34	14	31
Roberval	15	7	5	2	42	37	14	30
Jonq. (Orioles)	12	4	7	1	30	44	12	21
La Baie	13	2	6	5	40	46	11	20
Dol.-Mist.	15	2	11	2	43	64	12	18

Vendredi, 17 décembre

Chic. (Sags) à La Baie, 18h30 (Plateau)

Samedi, 18 décembre

Alma à Chic. (Sags), 12h
Roberval à Dol.-Mist., 15h30 (Dolbeau)
Jonq. (Marquis) à Jonq. (Orioles), 16h35 (Kéno.)

Dimanche, 19 décembre

Jonq. (Marquis) à La Baie, 13h (JCT)
Alma à Jonq. (Orioles), 16h20 (Kéno.)

HOCKEY DÉVELOPPEMENT

BANTAM AA

	PJ	G	P	N	DP	BP	BC	Fj.	PTS
Beaubourg	24	20	3	1	0	111	41	20	61
Sag-Lac	25	16	6	3	0	98	61	18	53
Québec	23	11	10	2	0	62	67	19	43
Beauce Amiante	23	8	11	4	0	53	53	20	41
Rimouski	24	8	11	5	0	67	81	17	38
Rive Nord	24	6	17	1	0	54	90	19	32
Rive Sud	24	5	17	2	0	50	83	20	32

Samedi 18 décembre

Partie des Étoiles AA, 15h30 (St-Bruno)

PEE-WEE AA

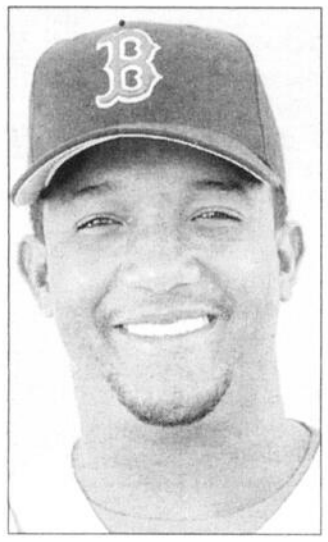
	PJ	G	D	NDP	BP	BC	Fj.	PTS
Beauce Amiante	24	21	2	1	0	108	41	20	63
Québec	24	16	7	1	0	77	59	19	52
Rive-Sud	24	16	7	1	0	96	51	18	51
Rive Nord	24	7	14	3	0	73	92	17	35
Rimouski	24	7	15	2	0	70	86	18	34
Sag-Lac	24	7	16	1	0	52	87	17	32
Beaubourg	24	5	16	1	0	53	113	18	29

Samedi, 18 décembre

Partie des Étoiles AA, 12h (St-Bruno)

Pedro Martinez choisit les Mets

ANAHEIM, Californie (AP) — Pedro Martinez était sur le point d'accepter un contrat de quatre ans des Mets de New York, et les Red Sox de Boston étaient résignés de perdre les services du lanceur droitier vedette, lundi.



Pedro Martinez

«Il a été un formidable membre des Red Sox pendant sept saisons, et un éventuel membre du Panthéon du baseball majeur», a commenté le président des Red Sox, Larry Lucchino, dans un courriel adressé à l'agence Associated Press. Il va nous manquer grandement et nous sommes déçus de l'avoir perdu au profit des Mets et de la Ligue nationale.»

Le conseiller de Martinez, Fernando Cuza, a indiqué aux Mets qu'il veut s'entendre avec eux après que l'équipe lui eût fait savoir qu'elle voulait s'assurer des services du lanceur pour une période de quatre ans, a-t-on appris d'une source impliquée dans les pourparlers qui a requis l'anonymat.

Le directeur général des Mets, Omar Minaya, s'est dit confiant de couronner de succès les négociations avec Martinez, mais il a refusé de dévoiler des détails.

Minaya a quitté les assises du baseball majeur afin de retourner à New York. Les deux parties vont continuer les discussions au téléphone.

Martinez a aidé cette saison les Red Sox à décrocher leur premier titre de la Série mondiale depuis 1918, mais le directeur général Theo Epstein a refusé de majorer l'offre de l'équipe au cours des derniers jours.

Martinez, âgé de 33 ans, doit se soumettre avec succès à un examen médical avant de s'entendre avec sa nouvelle équipe.

Les Mets avaient initialement soumis une offre de 37,5 millions $ US pour trois saisons, incluant une option pour l'équipe de 12,5 millions $ pour 2008.

La dernière proposition des Red Sox était de 40,5 millions $ US pour trois ans, incluant une option pour une quatrième année.

L'offre des Mets pour quatre ans serait de l'ordre de 56 millions $ US, croit-on.

LES MARQUEURS

JONQUIÈRE HOCKEY LAH ELITES

	PJ	B	A	PTS
19-Felix Petit	26	12	18	30
09-Jason Bernatchez	21	6	19	25
04-Jean-Simon Allard	24	11	8	19
21-Jonathan Bergeron	26	9	10	19
15-Maxime Lévesque	25	7	9	16
16-Adam Jourdain	23	7	7	14
07-Yohan Jean-Dupuis	26	5	8	13
14-Jean-François Rioux	21	6	6	12
20-Steeven Poirier	21	4	8	12
10-Jason Côté	26	1	11	12
11-Alexandre Gagnon	26	4	6	10
23-Carl Chamberland	25	1	8	9
18-Bruno-Pierr Gosselin	19	1	4	5
24-Jean-Sébastien Hugg	19	0	3	3
27-Emmanuel Fontaine	7	1	1	2
17-David Bouchard	22	1	1	2
06-Keven Massé	8	0	2	2
22-Dave Plante	24	1	0	1
12-Pier-Luc Dubuc	19	0	0	0
29-Marc-André Sauvé	18	0	0	0
30-Jonathan Jobin	18	0	0	0
33-Mathieu Fournier	1	0	0	0

Après une bagarre générale

La LAH sévit

SPRINGFIELD, Mass. (PC) — La Ligue américaine de hockey a suspendu les entraîneurs Tom Rowe des Lock Monsters de Lowell et Trent Yawney des Admirals de Norfolk pour une durée de 10 matches chacun à la suite de leur rôle dans la bagarre générale survenue entre les deux équipes en fin de semaine.

Brantt Myhres des Lock Monsters a écopé d'une suspension de huit matches pour avoir quitté le banc et avoir engagé un combat vers la fin de la première période du match de samedi à Norfolk. Son coéquipier Allan Rourke, qui a reçu une pénalité de match pour avoir donné un coup de tête, a été suspendu pour trois rencontres. L'homme de main des Admirals Mike Brown et le rude défenseur Jim Vandermeer ont reçu deux matches de suspension chacun pour leur rôle dans l'incident.

De plus, neuf joueurs, les deux entraîneurs et les deux organisations ont été mis à l'amende par le président de la LAH, Dave Andrews, qui assistait au match de samedi et qui a donc été témoin des incidents.

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Association américaine

Section Est

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-N.-Angleterre	12	1	0	.923	365	217
N.Y. Jets	9	4	0	.692	260	192
Buffalo	7	6	0	.538	297	231
Miami	2	11	0	.154	213	289

Section Sud

x-Indianapolis	10	3	0	.769	454	277
Jacksonville	7	6	0	.538	220	228
Houston	5	8	0	.385	250	312
Tennessee	4	8	0	.333	231	294

Section Nord

x-Pittsburgh	12	1	0	.923	290	190
Baltimore	8	5	0	.615	270	205
Cincinnati	6	7	0	.462	296	307
Cleveland	3	10	0	.231	247	345

Section Ouest

San Diego	10	3	0	.769	370	262
Denver	8	5	0	.615	294	229
Kansas City	4	8	0	.333	341	326
Oakland	4	9	0	.308	244	363

Association nationale

Section Est

x-Philadelphie	12	1	0	.923	357	195
Dallas	5	8	0	.385	249	355
N.Y. Giants	5	8	0	.385	223	267
Washington	4	9	0	.308	183	218

Section Sud

x-Atlanta	10	3	0	.769	267	252
Caroline	6	7	0	.462	269	264
Tampa Bay	5	8	0	.385	257	234
La N.-Orléans	5	8	0	.385	280	357

Section Nord

Green Bay	8	5	0	.615	334	307
Minnesota	7	6	0	.538	328	313
Detroit	5	8	0	.385	231	285
Chicago	5	8	0	.385	199	257

Section Ouest

Seattle	7	6	0	.538	305	289
St. Louis	6	7	0	.462	260	325
Arizona	4	9	0	.308	220	284
San Francisco	2	11	0	.154	229	364

x - champion de section.

Lundi 6 décembre

Dallas 43 Seattle 39

Dimanche 12 décembre

Atlanta 35 Oakland 10
Baltimore 37 N.Y. Giants 14
Buffalo 37 Cleveland 7
Caroline 20 St. Louis 7
Denver 20 Miami 17
Green Bay 16 Detroit 13
Indianapolis 23 Houston 14
Jacksonville 22 Chicago 3
La Nouvelle-Orléans 27 Dallas 13
Nouvelle-Angleterre 35 Cincinnati 28
Pittsburgh 17 N.Y. Jets 6
San Diego 31 Tampa Bay 24
San Francisco 31 Arizona 28 (P)
Seattle 27 Minnesota 23
Philadelphie 17 Washington 14

Lundi 13 décembre

Kansas City au Tennessee, 21h00

Samedi 18 décembre

Pittsburgh à New York Giants, 13h30.
Washington à San Francisco, 17h00.
Caroline à Atlanta, 20h30.

Basket senior

L'International a facilement disposé de la Base de Bagotville, lundi, dans la Ligue régionale de basketball senior. Avec 27 points, Hugues Simard a dirigé son équipe vers un gain de 107-65. Pour les perdants, Bobby McDonald (22 points) a connu les meilleurs moments offensifs.

Après le Mont Lac-Vert

Alain Girard relèvera d'autres défis

HÉBERTVILLE (SE) - Pratiquement au même titre que les canons à neige ou les pentes réservées à la glissade en tube, Alain Girard fait partie du décor de la station de ski Mont Lac-Vert d'Hébertville. Après une association de 16 ans, il estime que le temps est cependant venu de passer à autre chose et c'est pourquoi il quittera le poste de directeur général le 29 janvier 2005.



ÉMOND
SERGE
semond@lequotidien.com

«Je veux relever un nouveau défi, explique Alain Girard. J'ai encore beaucoup d'énergie et j'ai le goût de relever d'autres défis. Je pense que le temps est venu d'avoir une nouvelle personne à la direction du Mont Lac-Vert, de nouvelles idées. Il est temps d'apporter un changement.

«Ce n'est pas une décision prise sur un coup de tête. J'y songe depuis deux ans mais je ne voulais pas partir sans être certain que tout est correct. En octobre, nous avons terminé le plan de refinancement de l'entreprise. Avec les partenaires, nous avons consolidé sa situation financière et je pense que le moment est bon pour partir. Je n'ai rien de précis encore. Je regarde quelques possibilités.»

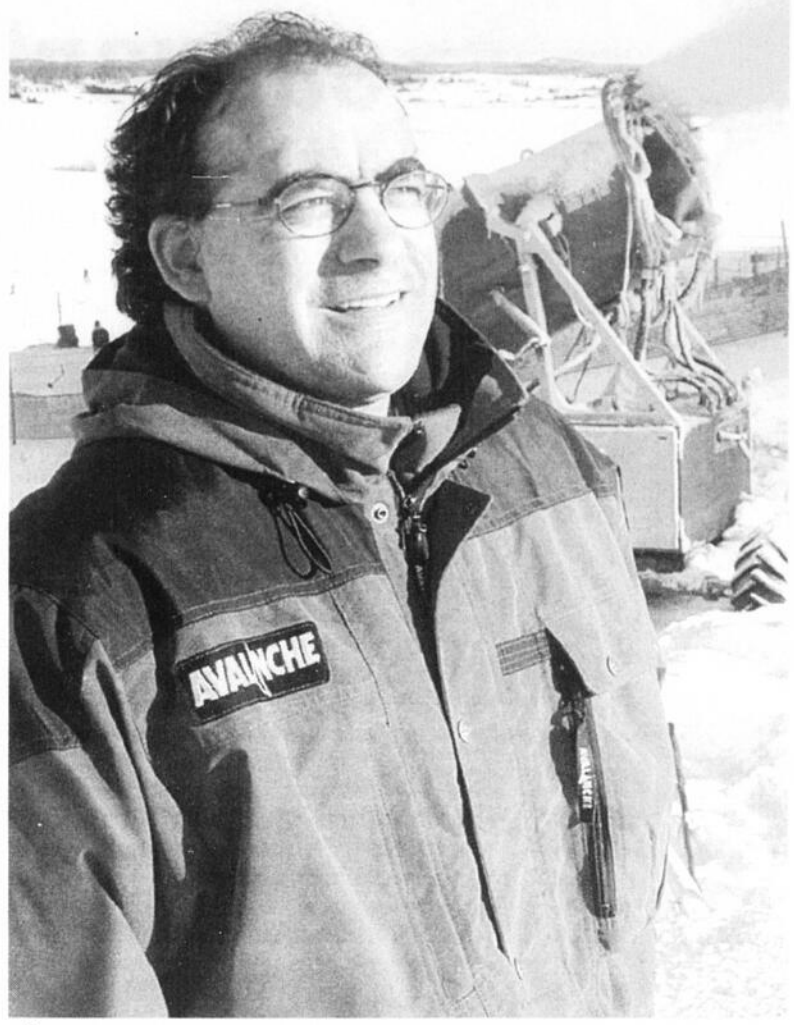
Un hasard

Alain Girard rappelle qu'il a fait son apparition au Mont Lac-Vert par hasard, il y a 16 ans. À l'époque, le ski alpin ne faisait pas partie de sa vie. Il occupait la fonction de directeur des loisirs à la municipalité d'Hébertville et le centre de ski était fermé depuis deux ans.

Invité par les autorités municipales à se pencher sur le dossier du Mont Lac-Vert, il a participé à la préparation d'un plan pour assurer sa relance.

La municipalité, pendant un an, a loué la station à son propriétaire, les Caisses d'entraide. Elle en a ensuite fait l'acquisition. Pendant les trois premières années, Alain Girard a partagé son temps entre les loisirs et la station de ski.

«En 1986, nous avons procédé à la première phase de développement avec six nouvelles pistes et un siège triple, rappelle Alain Girard. On a investi 2,8 millions $. Une seconde phase a suivi en 1989-90. Elle a permis la construction du nouveau chalet, l'addition d'une autre remontée mécanique, trois pentes et l'enneigement artificiel.»



DÉFIS - Après une association de 16 ans, Alain Girard quittera la direction du Mont Lac-Vert à la fin de janvier 2005, afin de relever de nouveaux défis.

(Archives)

Après différentes tentatives pour le sauver, le centre de ski a fait faillite en 1996. Dans les mois qui ont suivi, des négociations entre la municipalité, la MRC et différents partenaires ont redonné vie à la station grâce à la création d'une coopérative des travailleurs.

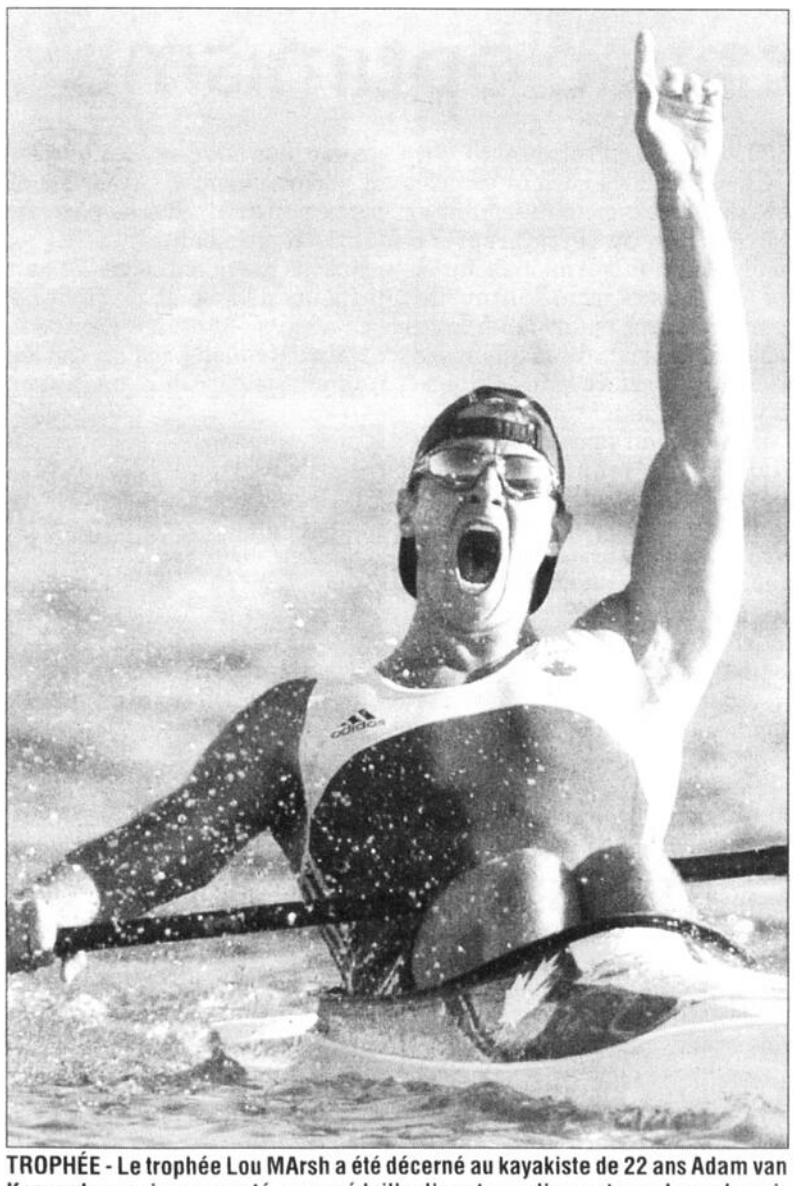
Pendant son séjour à la direction du Mont Lac-Vert, Alain Girard a aussi présidé l'Association des stations de ski du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'avenir

L'Association des stations de ski du Québec redoute une baisse de clientèle de l'ordre de 30 pour cent dans dix ans. Le Mont Lac-Vert doit lui aussi composer avec des difficultés. Alain Girard note par exemple que les frais fixes augmentent sans cesse. Il s'attarde principalement aux assurances, à l'électricité, à l'essence et au salaire minimum. Il croit cependant que les investissements effectués dans les petites stations municipales pourraient les aider à résister à la crise redoutée, à condition qu'ils se poursuivent.

Dans l'esprit d'Alain Girard, l'avenir du Mont Lac-Vert passe d'abord par la création d'une véritable station quatre saisons.

«C'est un beau produit, assure-t-il. Le Mont Lac-Vert est un actif important pour le Lac-Saint-Jean. Il est situé au coeur de la région. Il a un beau potentiel et possède des actifs intéressants pour attirer les gens. Il y a déjà un plan sur la table pour en faire un véritable centre quatre saisons. Des choses ont été faites mais il reste encore beaucoup à faire. Mais je pense qu'il est temps de laisser la place à une autre personne.»



TROPHÉE - Le trophée Lou MArsh a été décerné au kayakiste de 22 ans Adam van Koeverden, qui a remporté une médaille d'or et une d'argent aux Jeux olympiques d'Athènes.

(Archives)

Van Koeverden remporte le trophée Lou Marsh

TORONTO (PC) — Le kayakiste Adam van Koeverden a remporté le trophée Lou Marsh, lundi.

Ce trophée, attribué par un jury constitué de directeurs des sports et commentateurs, est décerné annuellement par le Toronto Star à l'athlète par excellence au Canada.

Le golfeur Mike Weir avait devancé le releveur Eric Gagné des Dodgers de Los Angeles par un seul vote au scrutin de l'an dernier.

Van Koeverden, d'Oakville, en Ontario, a mérité une médaille d'or et une d'argent en kayak aux Jeux olympiques d'Athènes.

L'athlète de 22 ans a été préféré aux joueurs de baseball Jason Bay et Eric Gagné, à la cycliste Lori-Ann Muenzer, au joueur de hockey Martin St-Louis, à l'athlète en fauteuil roulant Chantal Petitclerc, au joueur de basketball Steve Nash et au gymnaste Kyle Shewfelt.

«C'est formidable de figurer sur le bulletin de vote aux côtés d'autres grands olympiens, a révélé van Koeverden lors d'une conférence téléphonique. Je me sens fier de me retrouver parmi de grands athlètes canadiens qui ont remporté cet honneur dans le passé.»

Van Koeverden a cité les anciens vainqueurs Terry Fox, Wayne Gretzky et Mario Lemieux comme des athlètes qu'il a admirés.

Sa coéquipière kayakiste Caroline Brunet a également déjà remporté le trophée Lou Marsh.

«Je pense que c'est super quand nous récompensons nos athlètes amateurs pour des choses qu'ils ont fait aux dépens des professionnels», a ajouté van Koeverden.

Van Koeverden a indiqué que sa vie a radicalement changé depuis qu'il a remporté ses médailles à Athènes. Il a été sollicité par des compagnies, signant une entente de quatre ans avec Roots. Mais il prévient qu'il ne veut rien précipiter.

«Je me concentre principalement sur mes études et mon entraînement, ça va donc un peu plus lentement. Cela me donne le temps de réfléchir avant d'agir.»

Van Koeverden espère continuer la compétition jusqu'aux Jeux olympiques de 2012. Il aura alors 30 ans. D'ici là, il a établi ses priorités: les trois championnats du monde qui précéderont les Jeux de Pékin en 2008 et son diplôme en kinésiologie à l'Université McMaster.

Ce trophée est nommé en mémoire d'un ancien directeur des sports du Toronto Star.

Le jury était composé de représentants du Star, de la Presse Canadienne, du Globe and Mail, du National Post, du Toronto Sun, de La Presse, du Edmonton Journal, de la CBC, CTV, The Score et Prime Time Sports/The Fan 590.

Pari sportif PRONOSTIK — RESULTATS FOOTBALL

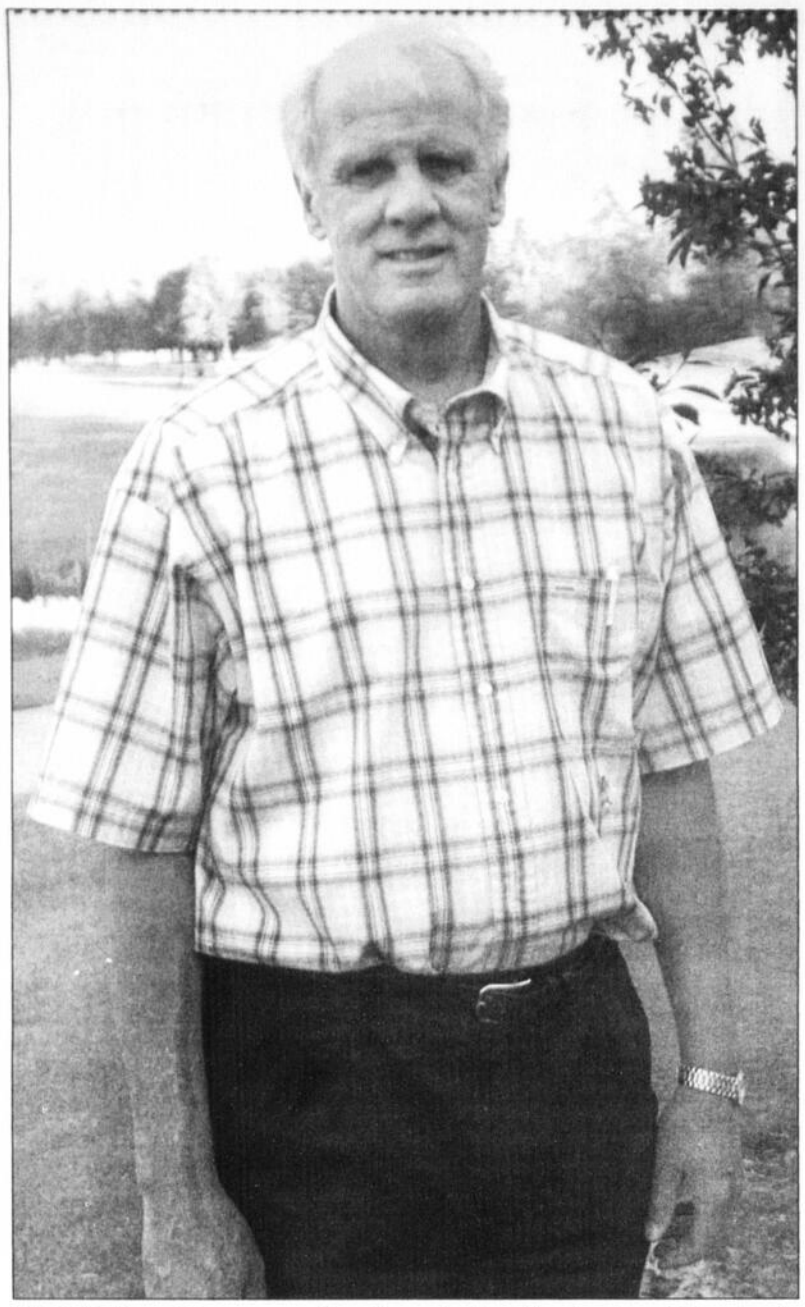
Matchs du 12 décembre 2004

Quelle équipe MARQUERA LE PLUS de points?		Quelle équipe ALLOUERA LE MOINS de points?	
1	N-Angleterre	5	Jacksonville
2	Buffalo	6	Pittsburgh
3	Arizona	7	Caroline
4	Baltimore	8	N-Orléans

	Nombre de gagnants	Lots
8/8	0	18 000,00 $
7/8	6	523,10 $
6/8	64	29,00 $
5/8	366	6,30 $
4/8	1 089	3,00 $

Prochain gros lot (approx.) : 20 000 $

Recevez les programmes du Pari sportif par courriel en visitant le : www.clubselect.loto-quebec.com



DÉPART - Marcel Bergeron a présenté son dernier bilan de saison à titre de président du Club de golf Chicoutimi, dimanche, lors de l'assemblée générale annuelle.

(Archives)

Club de golf Chicoutimi

Septembre et octobre sauvent la saison 2004

par Serge Émond

CHICOUTIMI (SE) - Beaucoup de nouveaux visages au sein du conseil d'administration et une saison 2004 sauvée en grande partie par les mois de septembre et octobre. Voilà les grandes lignes de l'assemblée générale annuelle des membres du Club de golf Chicoutimi tenue dimanche.

La réunion a notamment été marquée par l'arrivée de cinq nouveaux directeurs au sein d'un conseil d'administration maintenant présidé par Brian Mimeault.

Le nouveau président succède à Marcel Bergeron. Ce dernier a cédé son poste après un séjour de six ans à la direction du club. Dans son dernier bilan à titre de président, il a rappelé que la saison 2004 a été fertile en événements. Elle a pris fin avec un léger déficit budgétaire de 14 000 $.

Marcel Bergeron a signalé les efforts de promotion effectués par le conseil d'administration pour contrecarrer les effets d'un très mauvais début de saison. Ces initiatives ont été répétées en septembre et octobre et «ont sauvé la saison», a dit l'ancien président.

Le début de saison difficile a cependant obligé les administrateurs à faire des choix. En raison des dollars investis pour redonner un terrain de qualité aux joueurs, ils ont remis à plus tard les travaux de drainage prévus au 18e trou.

La dernière année a aussi été marquée par le renouvellement du parc informatique de l'administration, la signature d'une première convention collective avec les employés et un nouveau mode de gestion de la boutique du professionnel. L'entente avec la boutique Lance et Compte a donné des résultats satisfaisants et se poursuivra en 2005.



Brian Mimeault, le nouveau président du conseil d'administration.

(Archives)

Le chalet

La saison 2004 a aussi donné l'occasion aux dirigeants de terminer leur réflexion sur le projet d'amélioration et d'agrandissement du chalet principal. À la fin d'octobre, les membres ont été informés sur deux projets présentement sur la table. Le plus important est évalué à 630 000 $. L'autre coûterait environ 325 000 $.

Le nouveau conseil d'administration aura à prendre position sur cet épineux dossier. En attendant, les membres seront invités à participer à un sondage sur la question, au début de 2005.

Au cours de la réunion de dimanche, Marc Boivin, Gilbert Delisle, Sylvain Gravel, Marc Lamy, Pierre A. Tremblay et Pierre Doré ont trouvé une place au sein du conseil d'administration du Club de golf Chicoutimi. Les cinq premiers sont des nouveaux venus alors que Pierre Doré a obtenu un second mandat.

Club de golf Saguenay Arvida

Georges Dufour voit l'avenir avec optimisme

JONQUIÈRE (SE) - Le bilan de la saison 2004 permet au nouveau président du conseil d'administration du Club de golf Saguenay Arvida de Jonquière, Georges Dufour, d'envisager l'avenir avec optimisme et d'anticiper de plus importants investissements sur le parcours au cours des prochaines années.

Georges Dufour est devenu président du club jonquiérois dimanche, à la conclusion de son assemblée générale annuelle. À ce titre, il succède à Jean-Claude Leduc.

Contrairement à la majorité des terrains de la région, le club jonquiérois n'a pas connu un lent début de saison 2004. Il a rapidement atteint un niveau intéressant, malgré les difficultés rencontrées par deux verts pendant toute la saison.

«Notre bilan financier est positif, annonce le nouveau président du conseil d'administration. Nous avons terminé la saison avec un surplus de 38 000 $. La situation financière du club est bien redressée, ce qui nous permettra de réaliser des projets d'investissement plus importants dans les prochaines années.

«Au cours des trois dernières années, nous avons investi 295 000 $ sur le terrain. Dans les trois prochaines années, nous anticipons des investissements de 500 000 $. Nous devrions dépenser 180 000 $ dès l'an prochain.»

La saison 2005 permettra principalement l'agrandissement et la réfection du vert d'entraînement. Le club jonquiérois anticipe également l'achat de nouvelles voiturettes à main. Il souhaite poursuivre les travaux de réfection des fosses de sable entamés il y a deux ans.

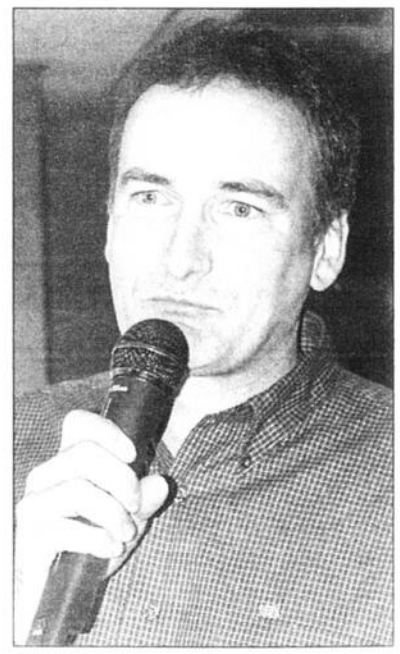
Le nouveau président estime que les prochaines saisons devraient permettre au Club de golf Saguenay Arvida de poursuivre l'amélioration de sa situation financière. Il croit qu'une nouvelle entente signée avec le professionnel André Nols contribuera à poursuivre cette progression.

«André conservera la responsabilité de l'école de golf et la gestion de la boutique, poursuit Georges Dufour. Les autres aspects comme le terrain d'entraînement, les voiturettes à main et les voiturettes (électriques et à essence) deviennent la responsabilité du club. Stéphane Nicolas, Magella Hamel et Carl Fortin poursuivront leur travail à la boutique mais ils deviendront des employés du club.»

Le Club de golf Saguenay Arvida a regroupé 387 membres en 2004. Georges Dufour signale que la clientèle connaît une diminution annuelle de 4,5 pour cent depuis cinq saisons.

En revanche, les membres jouent plus souvent. En moyenne, chaque membre a disputé 65 parties en 2004, cinq de plus que la saison précédente.

Notons par ailleurs que les participants à l'assemblée générale ont accepté de faire passer le nombre de membres du conseil d'administration de douze à neuf.



CHANGEMENT - Le nouveau président du Club de golf Saguenay Arvida, Georges Dufour, estime que la nouvelle entente avec le professionnel André Nols (photo) aidera le club à poursuivre son redressement financier.

(Archives)

Ski alpin

Miller entre dans l'histoire

SESTRIERE, Italie (AP) — L'Américain Bode Miller a remporté lundi le slalom nocturne de Sestriere (Italie), et a du même coup rejoint le Luxembourgeois Marc Girardelli au palmarès des skieurs qui ont gagné au moins une épreuve dans chaque discipline de la Coupe du monde de ski alpin lors de la même saison.

Miller a réalisé un chrono combiné d'une minute 39,03 secondes sur la piste des Jeux olympiques de Turin pour obtenir sa sixième victoire en 10 épreuves cette saison.

Avec 730 points au classement général provisoire de la Coupe du monde, il compte désormais une avance de 391 points sur le tenant du grand globe de cristal, l'Autrichien Hermann Maier, qui ne dispute pas les slaloms.

Le Suisse Silvan Zurbriggen s'est classé deuxième, à 1,27 seconde, décrochant le premier podium de sa carrière. Le Finlandais Kalle Palander est monté sur la dernière marche du podium, à 1,41 seconde.

Girardelli était devenu le premier skieur à s'imposer dans les quatre disciplines — slalom, slalom géant, super-G et descente — lors de la même saison en 1988-1989. Il avait réussi le tout en l'espace de deux mois.

Miller a enregistré ses victoires dans un intervalle de seulement 16 jours.

Girardelli est toutefois encore en avance sur Miller, puisqu'il avait aussi gagné un combiné cette saison-là, une épreuve composée d'un slalom et d'une descente.

L'Américain aura l'occasion de réussir cette performance lors du premier combiné de la saison à Wengen (Suisse), le 14 janvier.

«Je ne pense pas spécialement aux records, même si je suis content qu'on me compare aux grands champions du passé. Les records, c'est bien quand on a terminé», a confié Miller.

Victoire à Val-d'Or

Les Sags restent à l'aise sur la route

par Serge Émond

VAL-D'OR (SE) - Peu importe l'endroit, les Saguenéens de Chicoutimi restent très à l'aise sur les patinoires ennemies. Ils en ont fait une nouvelle démonstration hier soir, à Val-d'Or, en savourant une autre victoire à l'étranger, une douzième déjà cette saison. Ils ont quitté le Palais des Sports avec un gain de 4-2 sur les Foreurs en poche.

Depuis le début de la saison, les Saguenéens montrent un dossier sur la route de douze victoires, deux revers, trois verdicts nuls et une défaite en prolongation.

Privés du vétéran défenseur Nicolas Marcotte, blessé à une cheville, et dominés 40-20 par les Foreurs au tableau des lancers, les Saguenéens ont néanmoins trouvé le moyen de conclure une séquence de trois matches en quatre jours sur la route sur une note parfaite. Ils ont repris la route après avoir signé des victoires à Lewiston, Rouyn-Noranda et Val-d'Or.

Face aux Foreurs, deux buts en moins de deux minutes en seconde période, chaque fois en avantage numérique, ont pavé la voie à ce nouveau succès chicoutimien. Les Saguenéens ont alors transformé un recul de 2-1 en une priorité de 3-2.

«Nous avons été très opportunistes, a analysé Richard Martel. Notre jeu de puissance a de nouveau été très bon. Brandon Verge a été solide devant le filet. Il n'a pas accordé de mauvais buts. Nous avons aussi bien fait en désavantage numérique. Sur leur jeu de puissance, les Foreurs sont forts à la pointe. Nous nous sommes bien ajustés. Nous avons écoulé une pénalité majeure (à Francis Verreault, pour avoir frappé un rival par derrière). Comme cela arrive souvent, nous avons marqué dans les minutes suivantes.

«Avec la victoire à Rouyn-Noranda en prolongation, dimanche, nous avions une chance de connaître un voyage parfait. Nous en avons discuté avant la partie et nous y sommes arrivés même dans des conditions difficiles. Verreault a été chassé en deuxième, Francis Lemieux a joué malgré une blessure et Nicolas Marcotte n'était pas en uniforme.»

Entorse

À propos de Nicolas Marcotte, il a subi une entorse à une cheville, dimanche, à Rouyn-Noranda. Les médecins décideront dans les prochaines heures s'il devra porter un plâtre. Une chose semble certaine, il ne jouera pas avant la semaine prochaine.

Pour revenir au match d'hier, notons que la production offensive des Saguenéens a principalement tourné autour de trois joueurs. Maxime Boisclair et Stanislav Lascek ont conclu le match avec un but et deux passes chacun. David Desharnais a récolté un filet et une mention d'assistance. Pour sa part, Yan Gaudette a été crédité de son premier but de la saison.

Lascek a rejoint l'équipe à Val-d'Or, samedi, après avoir raté le début du voyage pour soigner une amygdalite. Il a obtenu sept points en deux parties.

«Nous avons pris une bonne décision en le faisant venir en avion», a fait remarquer Martel.

Pointes de plume - La candidature de Francis Lemieux a été prise en considération par la Ligue junior majeur du Québec, hier, quand est venu le temps de sélectionner le joueur offensif par excellence de la dernière semaine. En trois matches, il a ajouté cinq buts et une passe à sa fiche. Le titre hebdomadaire a finalement été accordé à Guillaume Labrecque, des Olympiques de Gatineau. Il a récolté cinq buts et trois mentions d'assistance pendant la dernière semaine. En défensive, Kristopher Letang, des Foreurs de Val-d'Or, a été retenu. Le défenseur de 17 ans a trouvé le fond du filet trois fois en autant de parties...



PRODUCTIF - Dès son retour avec l'équipe, dimanche, Stanislav Lascek s'est tout de suite mis au travail. Hier, il a inscrit un but et deux passes dans la victoire des Sags contre les Foreurs de Val-d'Or.

(Photo Rocket Lavoie)

Les marqueurs

	PJ	B	A	PTS
17-Stanislav Lascek	30	14	39	53
97-Maxime Boisclair	33	19	29	48
15-David Desharnais	33	15	31	46
08-Marek Zagrapan	30	16	26	42
55-Francis Lemieux	33	18	18	36
48-Nicolas Marcotte	30	13	23	36
26-Brent MacSween	29	9	10	19
27-Nicolas Blanchard	32	6	9	15
81-Francis Verreault-Paul	33	5	6	11
41-Marc-André Roy	28	2	9	11
09-Shayne Tremblay	27	5	3	8
11-Alexandre Lamarche	32	4	3	7
28-Guillaume Lépine	20	0	7	7
71-Romy Élayoubi	22	4	2	6
12-Julien Brouilette	28	3	3	6
14-Ryan Spaulding	31	0	3	3
88-Yan Gaudette	5	1	1	2
22-Mathieu Bolduc	28	1	1	2
07-Gabriel Houde-Brisson	24	0	2	2
10-Travis Cole	26	1	0	1
24-Louis-Étienne Leblanc	20	0	1	1
35-Alexandre Vincent	33	0	0	0
01-Brandon Verge	33	0	0	0

Sommaire

Chicoutimi 4
Val-d'Or 2

Première période

1. Val-d'Or, Sébastien Bisaillon (8) (M. Hurtubise, O. Latendresse) 4:47 (an)
2. Chicoutimi, Yan Gaudette (1) (N. Blanchard) 5:24

Pénalités - S. Lascek Chi 1:07, J. Charette VdO 1:31, J. Brouillette Chi 4:39, N. Blanchard Chi 6:41, B. Piché VdO 15:24, M. Thibeault VdO 19:21.

Deuxième période

3. Val-d'Or, Sébastien Bisaillon (9) (O. Latendresse, P. Bordeleau) 9:34 (an)
4. Chicoutimi, David Desharnais (15) (M. Boisclair, S. Lascek) 11:16 (an)
5. Chicoutimi, Maxime Boisclair (19) (S. Lascek, D. Desharnais) 13:02 (an)

Pénalités - D. Desharnais Chi 0:33, G. Lépine Chi 4:05, F. Lemieux Chi 9:10, L. Bourdon VdO 10:39, K. Letang VdO 11:16, T. Coles Chi 13:53, A. Lamarche Chi 18:52, F. Verreault-Paul (maj.) Chi 18:52, F. Verreault-Paul (inc. de partie) Chi 18:52, M. Boisclair Chi 18:52, B. Piché VdO 18:52, N. D'Aoust VdO 18:52.

Troisième période

6. Chicoutimi, Stanislav Lascek (14) (M. Boisclair) 10:43

Pénalités - B. MacSween Chi 6:53, G. Lépine Chi 16:47.

Gardiens - Chicoutimi, Brandon Verge (7-4-2); Val-d'Or, Guillaume Blouin (1-7-0), Julien Walsh (à 13:02 de la 2e période).

Tirs au but

Chicoutimi	7	7	6	20
Val-d'Or	11	17	12	40

Avantages numériques - Chicoutimi: 2 en 5; Val-d'Or: 2 en 10.

Arbitre - Stéphane Tremblay.

Juges de lignes - Patrick Morin et Alain Rioux.

Assistance - 1497.



Maxime Boisclair a lui aussi amassé un but et deux passes pendant le match d'hier.

(Photo Rocket Lavoie)

Claude Bouchard pointe du doigt les unités spéciales

VAL-D'OR (SE) - Entraîneur des Foreurs de Val-d'Or, Claude Bouchard n'a pas donné une mauvaise note à son équipe, hier soir, après la défaite de 4-2 encaissée aux mains des Saguenéens.

Tout en rappelant que sa formation a dominé au tableau des lancers, le pilote originaire de Jonquière a signalé que le match s'est joué en grande partie sur les unités spéciales. Le jeu de puissance des Foreurs a obtenu deux buts en dix tentatives. Celui des Saguenéens a connu la même production tout en effectuant deux fois moins de présences sur la patinoire.

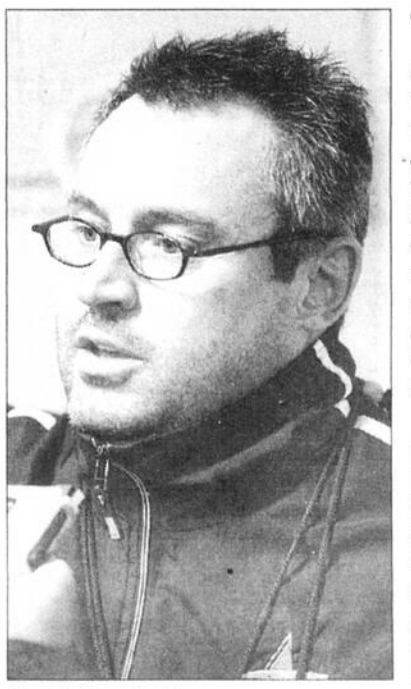
«Nous avons dominé par 40-20 au chapitre des lancers, a dit Claude Bouchard. Pour une équipe comme la nôtre, une équipe en reconstruction, obtenir 40 lancers contre une formation comme celle des Saguenéens n'est pas négligeable. Nous méritions possiblement un meilleur sort.

«Le match s'est joué sur les unités spéciales. Avec un pointage de 3-2 en faveur des Saguenéens, nous avons obtenu un jeu de puissance de cinq minutes vers la fin de la deuxième période. Nous avons également joué une autre fois en avantage numérique, en troisième période. En plus de ne pas marquer, nous n'avons même pas été dangereux. De leur côté, les Saguenéens ont obtenu deux jeux de puissance consécutifs en deuxième période alors que nous menions 2-1. Ils ont marqué deux fois.

«Face aux Saguenéens, la marge de manoeuvre est très mince. Nous les avons limités à 20 lancers et à une dizaine de chances de marquer. Malgré cela, ils ont marqué quatre fois. Ils ne sont pas au deuxième rang du classement général pour rien.»

Les Foreurs ont terminé, hier, une séquence de quatre parties en six jours au Palais des Sports de Val-d'Or. Ils ont ajouté cinq points au classement pendant ce séjour à domicile et généralement donné satisfaction à leur entraîneur.

À l'aube de la période de transactions, les Foreurs visent toujours une participation aux séries éliminatoires.



Claude Bouchard

«Au début de la semaine dernière, nous étions à sept points d'une place en séries, a rappelé Claude Bouchard. Nous sommes maintenant à quatre points de Baie-Comeau et à cinq de Lewiston.

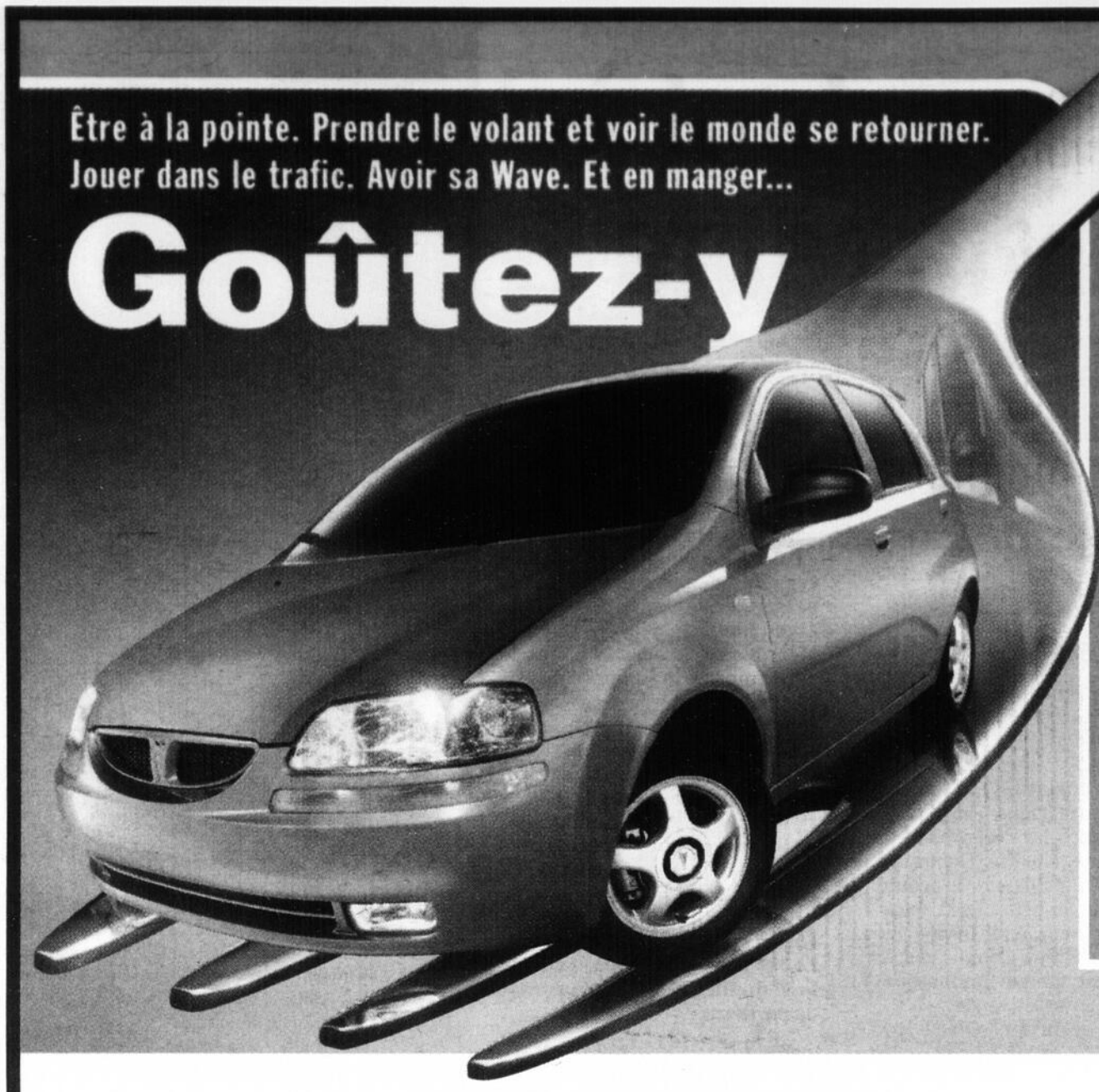
«Nous demeurons une équipe en reconstruction. Pendant la période de transactions, nous serons sans doute plus vendeurs qu'acheteurs. Mais nous ne donnerons pas nos vétérans uniquement pour le plaisir de la chose. Vider l'équipe ne serait pas un service à rendre à nos jeunes joueurs. Il faudra essayer de trouver un juste milieu et réussir à améliorer l'équipe pour les prochaines saisons tout en restant dans la lutte pour les séries.»

Pointes de plume - Samedi, face aux Wildcats de Moncton, les Voltigeurs de Drummondville ont utilisé un quatrième joueur de 20 ans, Yannick Riendeau, pour remplacer un autre patineur de 20 ans, André Vincent, sous le coup d'une suspension. Les règlements de la LHJMQ interdisent cette façon de faire. Le commissaire Gilles Courteau a fait savoir qu'il se prononcera sur cette question aujourd'hui...

Parlant des Voltigeurs, ils ont consenti un contrat de deux ans à Dominic Ricard à titre d'entraîneur-chef et directeur gérant par intérim pour le reste de la saison, hier. Au poste de directeur gérant, il remplace Michel Georges. Ce dernier demeure au sein de l'organisation et devient conseiller spécial au directeur gérant...

Être à la pointe. Prendre le volant et voir le monde se retourner.
Jouer dans le trafic. Avoir sa Wave. Et en manger...

Goûtez-y



PONTIAC WAVE

Moteur 1,6 L à DACT, 4 cylindres de 103 HP • Habitacle pour 5 passagers • Boîte manuelle à 5 vitesses • Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Phares antibrouillard • Chauffe-moteur • Direction et freins assistés • Pneus P185/60R/14 toutes-saisons • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

149 $/mois*

Terme de 48 mois à la location.
Transport et préparation inclus.

0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ | ou | **0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT†

PLUS CRÉDIT DE L'ÉVÉNEMENT ON GAGNE



PONTIAC G6

Moteur 3,5 L V6 à ISC de 200 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur • Rétroviseurs, glaces et ouvre-coffre à commandes électriques • Télédéverrouillage • Régulateur de vitesse • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 6 haut-parleurs • Centralisateur informatique de bord • Colonne de direction télescopique, inclinable et réglable • Sacs gonflables avant à déploiement adapté • Roues de 16 po en aluminium • Phares antibrouillard • Phares à halogènes automatiques

259 $/mois* Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ | ou | **0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT†

PLUS CRÉDIT DE L'ÉVÉNEMENT ON GAGNE



PONTIAC VIBE

Moteur VVT-I, 4 cylindres de 1,8 L de 130 HP • Climatiseur • Rétroviseurs à réglage électrique • Phares antibrouillard • Prise de courant de 115 volts AC dans le tableau de bord • Lecteur CD et 4 haut-parleurs • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable à plat • Écran cache-bagages • Longeron de porte-bagages • Volant inclinable • Roues de 16 po • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

239 $/mois* Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ | ou | **0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT†

PLUS CRÉDIT DE L'ÉVÉNEMENT ON GAGNE



Modèle SE illustré

PONTIAC PURSUIT

Moteur 2,2 L 4 cylindres ECOTEC à DACT de 145 HP • Boîte manuelle Getrag à 5 vitesses avec surmultipliée • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Tachymètre • Sacs gonflables à déploiement adapté • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Phares à halogènes automatiques • Roues de 15 po • Sièges baquets avant sport, côté conducteur, réglable en hauteur • Centralisateur informatique de bord • Colonne de direction réglable • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

À partir de 15 925 $**

0 % FINANCEMENT À L'ACHAT†

PLUS CRÉDIT DE L'ÉVÉNEMENT ON GAGNE

GAGNEZ UN DES 150 VÉHICULES

L'ÉVÉNEMENT On GAGNE

OU JUSQU'À 10 000 $ DE CRÉDIT

À l'achat ou à la location sur la plupart des modèles 2004 et 2005

PONTIAC BUICK GMC

0608018

L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers s'appliquant aux modèles neufs de base 2005 en stock suivants : Wave (2TD28/R7A), G6 (2ZG69/R7B), Vibe (2SL26/R7A) et Pursuit (2AJ69/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent de Wave 2 217 $, G6 3 873 $ et Vibe 3 203 $. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 36 mois sur approbation de crédit de GMAC. **À l'achat. Prix de détail suggéré par le fabricant. Aucun achat requis. Le concours s'adresse aux résidents canadiens admissibles ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 3 janvier 2005. Les grands prix excluent les véhicules de marque HUMMER et Cadillac ainsi que certains autres véhicules HUMMER 2004-2005 notamment). Les crédits de base ne s'appliquent pas à l'achat ou à la location des véhicules suivants : fourgonnettes G (de tourisme, utilitaires et tronquées) 2004 (en stock) ou 2005 admissibles (à l'exclusion des véhicules HUMMER H2 2004-2005, GMT 560 famille 2 et 3 et série W à cabine basculante 2004-2005 et Corvette 2005. Les véhicules doivent être livrés au plus tard le 3 janvier 2005. Les chances de gagner varient d'un prix à l'autre. La plupart des prix sont répartis sur une base régionale. Les personnes choisies au hasard pour un prix doivent répondre correctement à une question d'ordre mathématique pour en être déclarées gagnantes. Au Canada, il y a un total de 150 véhicules à gagner, dont 27 pour la province de Québec. Tous les participants admissibles recevront un crédit d'achat/location d'une valeur de 1 000 $ sur la plupart des modèles 2005. Les crédits offerts en prix sont répartis ainsi au Canada : 100 crédits de 10 000 $, dont 20 au Québec; 400 crédits de 3 000 $, dont 80 au Québec; 5 400 crédits de 2 000 $, dont 1 080 au Québec. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.**

GARANTIE

PROGRAMME GM POUR LES DIPLÔMÉS